

## La revue catholique des idées et des faits

### SOMMAIRE

Les missions du Congo aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles  
 Virgile au moyen âge  
 Le 11 novembre  
 Souvenirs congolais : Maliana  
 Les Condé  
 L'aspect juridique du désarmement moral  
 Lyautey en Italie  
 Un essai exemplaire d'explication des doctrines de l'Inde  
 Le prince Napoléon

E. de MOREAU, S. J.  
 Fernand DESONAY  
 Général WEYGAND  
 Pierre RYCKMANS  
 Docteur CABANÈS  
 Yves de la BRIÈRE, S. J.  
 Philippe de ZARA  
 Léopold LEVAUX  
 Omer ENGLEBERT

Les idées et les faits : Chronique des idées : La question scolaire à la LIV<sup>e</sup> session de la Fédération des Associations et Cercles catholiques, Mgr J. Schyrgens.

# Les Missions du Congo aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles<sup>(1)</sup>

Aux archives de la Congrégation de la Propagande, à Rome, se conserve la copie, en traduction italienne, d'une lettre adressée par un roi du Congo, Don Garzia II, à tous ses sujets. Il leur annonce qu'un missionnaire, le P. Giorgio Fiamengo da Tela, ayant voulu troubler une cérémonie idolâtre et briser des fétiches, a été roué de coups et qu'il est mort à la suite de ses blessures. Le monarque ordonne de poursuivre les auteurs de cet attentat et défend de mettre obstacle à la prédication chrétienne...

Don Garzia II : tel est le nom portugais du vingt-quatrième successeur de Nimi aLukeni, Nkanga neLukeni, appelé aussi Kimbaksu, qui régna de 1641 à 1663. Quant à Giorgio Fiamengo da Tela, ce travestissement italien ne nous empêche pas de reconnaître en lui un missionnaire belge du Congo : le P. Georges de Gheel ou Thysmans, capucin, qui mourut dans les circonstances rappelées plus haut, à l'âge de trente-cinq ans, le 13 décembre 1652.

Supposez que la lettre de Garzia II tombe sous les yeux d'une personne parfaitement ignorante de l'histoire de l'ancien Congo et de ses missions. Elle y apprendra qu'au XVII<sup>e</sup> siècle cette partie de l'Afrique était gouvernée par un roi et que ce roi était catholique. Elle se demandera peut-être pourquoi Kimbaksu portait un nom portugais et surtout pourquoi Georges de Gheel portait un nom italien. Elle voudra sans doute savoir de quand date l'introduction du catholicisme au Congo et la conversion du souverain de ce pays. Elle s'enquerra du temps où le Congo cessa de former un seul royaume et de la raison pour laquelle les Pères du Saint-Esprit, par exemple, invités à reprendre en 1865 l'évangélisation de l'ancienne préfecture apostolique du Congo, n'y retrouvèrent plus que des chapelles en ruine, des statues et des vases sacrés ayant perdu leur destination primitive, et quelques vestiges, plus frappants pour des Noirs, des cérémonies de la messe, comme celui d'agiter avec violence de petites sonnettes...

« L'an 6681 de la fondation du monde et l'an 1482 depuis la naissance du Christ, le roi Dom Jean de Portugal a chargé l'Escudero Diogo Cão de découvrir ce pays et d'ériger ce padrao. »

Telle est l'inscription qui se lit sur un débris de colonne de pierre, un padrao, encore conservé au Musée géographique de Lisbonne. Ce monument avait été érigé par ordre de l'explorateur portugais quand celui-ci, en 1482 ou 1483, débarqua à l'embou-

chure du « Grand Fleuve », Nzadi, dans la langue des indigènes, désigné plus tard sous le nom bien connu de Zaïre.

La découverte du Congo s'intercale dans la longue et glorieuse histoire des expéditions géographiques du Portugal, commencée par la prise de Ceuta en 1415, achevée par les conquêtes d'Albuquerque, cent ans plus tard. Ce peuple, pauvre, presque uniquement agricole, mais poussé vers la mer par le développement de ses côtes et destiné au commerce d'escale par l'hinterland restreint de ses ports, allait désormais, grâce à la route des Indes qu'il avait découverte et jalonnée de forteresses à ses principaux points stratégiques, pouvoir supplanter Gènes et Venise et fournir en abondance au monde occidental cannelle, clous de girofle, gingembre, noix de muscade, poivre, soie, gomme, parfums et pierres précieuses.

Mais le double but d'expansion commerciale et politique du Portugal ne suffit pas à expliquer les entreprises gigantesques de la dynastie d'Aviz, de Jean I<sup>er</sup>, d'Alphonse II, de Jean II, d'Emmanuel, et du célèbre fils de Jean I<sup>er</sup> : Henri le Navigateur. Rois, princes, explorateurs du Portugal succèdent aux chevaliers qui, lentement, héroïquement, ont chassé les Maures. C'est la croisade extérieure succédant à la croisade intérieure. Car il s'agit de prendre l'Islam à revers et d'opérer la jonction avec les chrétiens des Indes, les chrétiens de Saint-Thomas, dont on exagérait singulièrement le nombre, et aussi avec les sujets du Prêtre-Jean, de ce souverain dont la mystérieuse figure hanta tant d'imaginations au moyen âge. On ne comprendra rien à l'histoire des missions du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècle, rien à la politique missionnaire du Saint-Siège, si l'on oublie ce caractère peut-être encore plus religieux et catholique que commercial et politique des grandes expéditions géographiques de la Renaissance.

C'est par lui que s'explique notamment le Padroado.

Padroado signifie patronat ou patronage.

Convaincu du but apostolique des expéditions du Portugal le pape se décharge pratiquement sur ce pays des intérêts spirituels des régions conquises. Le Portugal assume l'obligation d'évangéliser. Il obtient en compensation des privilèges formidables. C'est sans compter que Nicolas V, Calixte III, Léon X et Paul III les accordèrent au Portugal. Interdiction de mettre le pied sur les terres conquises, sans l'autorisation du roi; excommunication *ipso facto* encourue par les violeurs du monopole commercial du souverain; droit pour celui-ci d'envahir, de conquérir, de subjuguier tous les royaumes des infidèles et d'y

(1) Leçon d'ouverture à l'École Supérieure de jeunes filles, 11, rue d'Arion.



réduire en esclavage perpétuel tous les sujets; érection des évêchés et autres bénéfices ecclésiastiques; présentation des titulaires à ces fonctions : voilà quelques-uns de ces droits. Et voici quelques-uns des devoirs du Portugal : bâtir, conserver et réparer les églises, les oratoires, les monastères; fournir le nécessaire aux édifices du culte, depuis l'autel jusqu'aux burettes; députer le nombre de clercs suffisant pour le ministère et pourvoir à leur entretien.

Comment le Portugal accomplit-il ses obligations?

Pas trop mal au XVI<sup>e</sup> siècle.

Des sommes considérables sont alors dépensées pour les besoins religieux des colonies. Des missionnaires portugais y sont envoyés. Mais le personnel ecclésiastique resta toujours, au XVI<sup>e</sup> siècle, beaucoup trop restreint. A la différence de l'Espagne, le Portugal ne recherchait pas la domination des peuples indigènes pour elle-même. Il s'établissait aux confins des régions qu'il occupait. Il y construisait des forteresses et y ouvrait des comptoirs. Aussi se déchargea-t-il à son tour, et beaucoup trop facilement, de l'évangélisation des peuples de l'intérieur sur la hiérarchie constituée par lui. A côté des avantages réels du Padroado, on constate d'ailleurs, dès le XVI<sup>e</sup> siècle, ses graves inconvénients : les prédicateurs de la foi passent aisément, aux yeux des indigènes, pour des agents politiques du Portugal. La liberté ecclésiastique se trouve fort réduite et la *meza de consciencia*, une commission politique de Lisbonne, règle souverainement toutes les affaires du culte.

Vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle se constate déjà la décadence du Padroado. Soldats et clercs ne vibrent plus du même idéalisme, mais recherchent trop souvent les avantages matériels. De 1580 à 1640, l'union personnelle des deux couronnes d'Espagne et de Portugal expose les colonies portugaises aux coups des Hollandais et des Anglais, en guerre avec l'Espagne. Peu à peu s'effrite, au profit surtout des Anglais hérétiques, le vaste territoire colonial des Portugais. Cette dernière puissance n'est plus l'ombre d'elle-même.

Mais, ne voulant plus ou ne pouvant plus observer ses obligations religieuses, elle prétend cependant conserver ses privilèges, même sur des territoires qui politiquement ont cessé de lui appartenir, comme la Chine.

De là, du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, une longue et triste lutte entre le Portugal et le Saint-Siège dans laquelle il faut bien avouer que le beau rôle n'appartient pas précisément à la patrie de Comoens.

La Papauté, qui a institué en 1622 la Congrégation de la Propagande, prend dès lors la direction effective, régulière de tout le mouvement missionnaire. Va-t-elle se laisser constamment entraver dans son action par les privilèges du Padroado, accordés par les papes du XV<sup>e</sup> et du XVI<sup>e</sup> siècle? Certainement non. Toutefois, si elle prononce la caducité de ces privilèges, compensation pour des services religieux que le Portugal ne rend plus, elle en tient compte, par scrupule de légalité, dès qu'elle le peut. Il lui arrive rarement de créer des évêchés nouveaux. Grégoire XVI le fit en 1838. Mais son initiative provoqua aux Indes, le schisme dit de Goa, c'est-à-dire le schisme des parisiens du clergé relevant de la couronne portugaise, et, en Portugal, la rupture des relations diplomatiques avec Rome. En 1928, Pie XI dut encore signer une convention avec le Portugal sur le padroado. Celui-ci n'est naturellement plus du tout de son temps. Mais il conserve quelques souffles de vie. Ainsi le gouvernement de Lisbonne garde le droit, diminué par bien des restrictions, de présenter ses titulaires aux sièges de Goa, de Cochim, de Méliapour, aux Indes, et de Macao, en Chine. Au Congo belge il ne lui reste heureusement plus rien. Mais on n'a pas oublié l'ardeur avec laquelle le Portugal disputa à l'Association Internationale Africaine la possession du bassin du Congo.

\* \* \*

Laissons les Indes, la Chine, et ne nous occupons plus que du Congo. Nous y verrons à l'œuvre les missionnaires d'abord sous la direction du Portugal, ensuite sous la direction de la Propagande. Les premiers sont en immense majorité Portugais. Les seconds en immense majorité Italiens. L'année 1645 nous servira de point de partage entre ces deux périodes. Car si la Propagande existe depuis 1622, ses premiers missionnaires ne débarquent au Congo qu'en 1645.

Diogo Cão entreprit un second voyage au Congo en 1485-1486. Il se fit conduire à San-Salvador, en Angola, résidence (mbanza) du roi du Congo Nzinga, et, conformément aux instructions reçues à Lisbonne, il invita par interprète le monarque à abandonner ses idoles et ses fétiches, à s'attacher à Jésus-Christ et à faire son

salut. Ainsi procédait-on à cette époque, sans beaucoup de précautions oratoires. Mais l'explorateur avait commencé par remettre au souverain noir des cadeaux splendides qui convainquirent Nzinga de la grandeur et de la libéralité du roi blanc. D'après Ruy de Pina, il conclut même des discours qu'on lui tint sur le courage, la sagesse et le bonheur de Jean II que la religion de ce prince ne pouvait être que la seule vraie religion.

Nzinga aMkuwou était le cinquième successeur de ce chef noir, Nimi aLukeni, déjà nommé plus haut, qui avait imposé sa domination aux autres, dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Le vainqueur conserva comme tributaires les chefs ou Mani vaincus. Aussi rencontre-t-on toujours au XVI<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup> siècle dans l'histoire du Congo, à côté du Manikongo, plusieurs autres grands chefs, à savoir celui de Sonyo, État situé le long de l'Atlantique, au Sud du cours inférieur du Congo, et, plus à l'intérieur, en allant du Nord au Sud, ceux de Sundi, de Pamba, de Bamba, et enfin, plus à l'Est, les principautés de Pangu et de Bata. Avant la conquête portugaise, le royaume du Congo paraît même avoir été plus considérable encore et s'être soumis les Etats de Loango, Kakongo, Ngoyo, le long de l'Atlantique, au Nord du cours inférieur du Congo, et, au Sud, le Ndongo ou Angola, le Matamba et le Benguela.

Jusqu'où pénétrèrent les missionnaires dans le Congo belge actuel? On ne peut l'établir avec précision. Les documents nous montrent les apôtres du Christ dans tout le Bas-Congo, jusqu'aux environs du Stanley-Pool, et aussi dans le Kwango. L'évangélisation ne s'étendit donc qu'à une toute petite partie de notre Congo belge actuel. Toutefois, il ne faut pas oublier que nos anciennes missions se continuaient vers le Nord, dans l'enclave actuelle de Cabinda et l'Afrique orientale française, et, au Sud, dans l'Angola.

A la troisième expédition au Congo, dirigée par Ruy de Souza, en 1490, se joignirent les premiers missionnaires proprement dits. Franciscains et Dominicains se disputèrent longtemps l'honneur d'avoir jeté les premiers la bonne semence dans cette terre païenne. L'histoire donne tort aux uns et aux autres. Ils furent précédés au Congo par des chanoines séculiers, les chanoines de Saint-Eloy, à Lisbonne.

A l'arrivée des trois caravelles, sur lesquelles avaient pris place les cinq missionnaires, le Mannisonyo, c'est-à-dire le chef de l'Etat situé au Sud de l'embouchure du Congo, se trouvait sur la berge avec trois mille soldats noirs et une fanfare guerrière pour recevoir les Portugais. Sa hâte de devenir chrétien était telle qu'il ne permit pas à l'ambassade de se rendre d'abord chez le Manikongo qui, lui aussi, attendait avec impatience les héros de l'Évangile. Le jour de Pâques 1491 eut lieu la cérémonie solennelle du baptême. Le prince noir porta désormais le nom de Manoel. Ruy de Pina et Barros nous rapportent le sermon, plus ou moins authentique, qu'il tint alors à son peuple pour lui exprimer son bonheur. Peu de jours après, quelques-uns de ses subordonnés ayant manqué de respect pendant une messe célébrée en plein air, le Mani voulut les faire mettre à mort.

Après vingt-trois jours d'une marche vraiment triomphale, l'expédition arriva au palais du Manikongo, c'est-à-dire sans doute à une hutte un peu plus grande que les autres. Les maçons, amenés du Portugal, commencèrent aussitôt la construction de l'église avec des pierres provenant d'une carrière distante de deux ou trois heures de la capitale. Mais ce travail durant trop à son gré, Nzinga demanda le baptême. On lui donna le nom de Jean, que portait le roi de Portugal, et à sa femme celui d'Eléonore, comme à la reine de Portugal. Le fils aîné du Manikongo, Mbemba aNzinga, le futur Affonso, chef de l'Etat de Nsundi, reçut, lui, le signe salutaire avec plusieurs personnages de haut rang quelques semaines plus tard.

C'étaient là incontestablement de gros succès, d'autant plus que, chez tous les peuples primitifs, la conversion du chef entraîne celle d'une partie de son peuple. Mais c'étaient des succès bien rapides et que le petit nombre de missionnaires n'allait pas permettre de consolider.

Tandis qu'Affonso, dans sa province de Nsundi, témoignait d'un zèle ardent, son plus jeune frère, Mpanzu aNzinga devint bientôt l'âme d'une réaction païenne. En tête des fidèles de ce farouche ennemi du christianisme figuraient naturellement les femmes renvoyées par son père, des féticheurs et des sorciers. Sans jamais abjurer le christianisme, le Manikongo lui-même retomba vite dans ses anciens vices et donna toute sa faveur à Mpanzu. A sa mort, en 1507, une lutte formidable s'engagea



entre les deux frères pour la succession au trône. Avec plus de trente chefs chrétiens, Affonso marcha sur San-Salvador et remporta la victoire. On a comparé celle-ci, avec quelque exagération, à la bataille du Pont Milvius.

\* \* \*

Le règne d'Affonso (1507-1541 ou 1544) marque certainement l'apogée de l'ancien royaume du Congo et du christianisme dans les anciennes missions. Foncièrement chrétien, ce prince n'épargna rien pour donner à son peuple le double trésor de la foi chrétienne et de la civilisation européenne. Soucieux de rester toujours d'accord avec les rois de Portugal, Manoel et Jean III, qui se montraient également pleins de zèle pour l'extension du règne de Dieu, il ne cesse de solliciter d'eux, dans des lettres que nous avons conservées, l'envoi de missionnaires. N'en obtenant qu'un nombre insignifiant, il projette l'établissement dans l'île de San-Thomé d'un vaste séminaire indigène. Il envoie au Portugal son fils Henri, qui y étudie dix années, est ordonné prêtre, puis sacré évêque, le premier évêque du Congo et le seul évêque indigène de ce pays jusqu'aujourd'hui. Aussi Léon X communique-t-il au roi de Portugal les objections des cardinaux à cette nomination peu ordinaire et les efforts qu'il a fallu pour les amener à s'y rallier.

Affonso bâtit des églises et ouvrit des écoles. Il montait lui-même en chaire pour remplacer les prêtres qui lui manquaient, citait avec beaucoup d'à-propos l'Écriture et connaissait particulièrement les prophètes de l'Ancien Testament. Il croyait bon parfois de résumer ses sermons dans des lettres au roi de Portugal. Il convertit son royal collègue de l'Angola et entreprit des expéditions militaires, véritables croisades.

Mais ce prince courageux, ce chrétien à la foi robuste et pratique, devait aller de désillusions en désillusions. Elles lui vinrent des prêtres, trop peu nombreux, et parfois aussi trop peu zélés et trop intéressés. Elles lui vinrent surtout des Portugais laïques et du Portugal. Les rois de ce pays, encore novices dans la science de la colonisation, eurent la malencontreuse idée d'imposer en bloc au Congo le droit portugais qui venait d'être codifié et la civilisation portugaise. Mais surtout, dès le début du XVI<sup>e</sup> siècle, les trafiquants portugais se mirent à pratiquer au Congo, l'infâme traite des nègres, qui suscita souvent l'indignation de ce chrétien loyal et logique. « Notre-Seigneur, disait-il, a été crucifié librement. Mais voici que ses indignes serviteurs le crucifient de nouveau et malgré lui dans ses membres innocents. » La traite ne fit nulle part plus de mal à la religion qu'au Congo et en Guinée.

Affonso fut donc un prince et un chrétien accompli. Il lui restait naturellement des défauts et une bonne dose de naïveté. Ne vait-il pas jusqu'à solliciter de Paul III, puisqu'il est prince chrétien, les privilèges des rois chrétiens d'Europe? Très flatteuse pour lui, la réponse de Rome garde sur ce point précis le silence le plus absolu.

L'histoire des missions du Congo et de la mort d'Affonso à l'arrivée des Capucins italiens (1645) ne peut nous retenir ici. Dix-sept rois se succèdent pendant ce siècle. Tous chrétiens par le baptême, ils conservent trop souvent des mœurs païennes, ils manifestent un caractère versatile et tyrannique. A bien des reprises, la succession au trône se trouve violemment disputée. Des peuplades voisines, notamment les fameux Bayaka, envahissent le domaine du Manikongo. De 1641 à 1648, les Hollandais occupent le pays. L'évangélisation cependant se continue d'une manière plus ou moins intermittente et plus ou moins sérieuse sous l'autorité des évêques de San-Thomé, et, à partir de 1597, sous la direction plus efficace des évêques de San-Salvador. Des Franciscains, des Dominicains, des Carmes, des prêtres séculiers et surtout des Jésuites, la plupart Portugais, se chargent de l'instruction du peuple. Celle-ci reste malheureusement fort élémentaire. Les Pères n'ont pas toujours compris la nécessité d'apprendre les langues indigènes. Ils entretiennent ainsi peu de rapports directs avec leurs ouailles, livrées à des catéchistes, à des instituteurs à demi instruits et à demi chrétiens, à des interprètes qui, trop souvent, vivent aux dépens des noirs et vont jusqu'à trahir d'une façon honteuse, dans leurs traductions, la doctrine chrétienne.

Que d'héroïsme dans la vie de la plupart de ces prêtres! Leur esprit de sacrifice trouve ample matière à s'exercer dans l'accablement dû au climat; la longueur et la difficulté des voyages; l'hostilité de certaines tribus; le peu de persévérance, la mollesse et la sensualité effrénée des noirs; la pénurie lamentable où les laisse le gouvernement portugais. Avec de telles souffrances et

l'isolement dans lequel ils doivent vivre, rien d'étonnant à ce que quelques-uns de ces prêtres se découragent, perdent de vue les principes surnaturels, et, imitant les funestes exemples donnés par les Portugais, exploitent eux aussi les malheureux noirs. Il est prouvé que deux Jésuites se livrèrent quelque temps au commerce des esclaves. Il est moins sûr que l'un d'eux ait fait graver dans la chair d'un nègre réduit en servitude le chiffre de la Compagnie I. H. S. Bientôt jetés en prison, ces missionnaires furent sévèrement punis.

L'histoire des anciennes missions du Congo ne peut encore s'écrire aujourd'hui que d'une manière incomplète et fragmentaire, à cause du petit nombre de ses sources écrites jusqu'à ce jour. Pour la mission portugaise, dont nous venons de résumer l'histoire d'une façon fort sommaire, nous disposons déjà de quelques publications de documents divers conservés aux riches archives de Lisbonne, de relations de missionnaires et d'un grand nombre de chroniqueurs à utiliser d'ailleurs avec beaucoup de précaution: Ruy de Pina, Garcia de Resende, Jean de Barros, Lopez-Pigafetta, etc. Pour la mission des Capucins, dont nous allons nous occuper maintenant, il existe aussi des ouvrages de missionnaires sur le Congo, ceux surtout de Merolla et de Cavazzi. Mais le recueil le plus précieux, pour la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, porte le nom de deux auteurs belges: F. De Jongh et Th. Simar, qui ont dépouillé et résumé les plus anciennes archives de la Propagande relatives au Congo.

La Propagande, créée en 1622, chargea la plus jeune des branches de l'Ordre de Saint-François, celle des Capucins, de reconstituer sur de nouvelles bases les missions catholiques dans ce pays. Les quatre premiers Pères, partis en 1633, furent arrêtés par des Hollandais. D'autres, désignés en 1640, obtinrent à grand-peine du Portugal les autorisations requises, et, les Hollandais occupant encore Saint-Paul de Loanda, ils n'arrivèrent à destination qu'en 1645. Mais, de 1645 à 1707, la plus belle période sans doute de la mission des Capucins, près de deux cent vingt Pères et Frères partirent pour les missions du Congo et de l'Angola. Cela fait en moyenne plus de trois par an.

Comme les missionnaires du XVI<sup>e</sup> siècle, ceux de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> se réjouissent des résultats obtenus. En 1655, tout le territoire se trouve réparti en sept circonscriptions. Une notice, de 1656 semble-t-il, raconte longuement et pompeusement la conversion de la reine Ginga, souveraine du Matamba, région qui comprenait une partie de notre Kwango actuel. Un peu plus tard le roi de Loango a reçu le baptême avec toute sa famille, trois cents personnes environ. A Massangano, distant de Loanda de 60 lieues, le P. Andrea da Butia baptise en deux mois de cinq à six mille âmes. Un rapport du préfet apostolique, Francesco da Pavia, compte 340,960 baptêmes et 49,887 mariages, pour une période de vingt-huit ans, de 1672 à 1700. Mais les statistiques de ce genre ne doivent pas être regardées de trop près. On y procède par chiffres ronds. On n'y distingue pas les baptêmes d'enfants de ceux des adultes, les baptêmes administrés à l'heure de la mort de ceux qui sont provoqués par des conversions.

S'ils enregistrent de beaux succès, les Capucins rencontrent au Congo les mêmes difficultés à peu près que leurs prédécesseurs et quelques-unes en plus. Sans nier l'intelligence et d'autres qualités des Noirs, ils reviennent sans cesse sur leurs vices et leurs défauts: polygamie, dont ils ne cherchent malheureusement pas à découvrir les causes profondes d'ordre économique et social, attachement au fétichisme, ignorance, versatilité de beaucoup de chefs. Pour la plupart Italiens, ils se plaignent de l'hostilité des trafiquants et même de celle des prêtres séculiers et religieux portugais. Les maladies les déciment épouvantablement. En vingt années, quarante-huit capucins tombent au Congo et dans l'Angola, sans compter onze décès pendant les traversées. Parmi les trente-huit Pères et Frères rentrés en Europe après un terme plus ou moins long en Afrique, Francesco de Pavia en connaît un bon nombre atteints de maladies incurables et dix sont déjà décédés. Les premiers capucins devaient demeurer au Congo dix années d'affilée, terme beaucoup trop long qui fut bientôt réduit à sept années. Des quarante-huit capucins morts au champ d'honneur en vingt années, quatre seulement atteignirent ou dépassèrent le chiffre total de dix années d'apostolat en terre africaine.

Il nous suffira d'avoir glané ces quelques détails dans la précieuse collection de MM. De Jongh et Simar. Pour la période suivante, le XVIII<sup>e</sup> et la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, l'histoire politique et l'histoire religieuse du royaume du Congo nous échappent presque complètement. La liste elle-même des rois



ne peut s'établir tout entière et la chronologie est fort incertaine. Sous Dom Pedro V Elelo, qui a régné jusqu'en 1891, et s'intitulait encore « roi catholique du Congo et de ses dépendances », malgré le grand nombre de ses femmes, l'Acte de Berlin vint mettre fin au Congo portugais d'autrefois et une frontière fut tirée entre l'Angola et le Congo. Comme tant d'autres Etats africains, le royaume du Congo disparut devant la colonisation européenne contemporaine. Mais il n'était plus, comme le Padroado lui-même, qu'un triste débris. Du point de vue religieux, se constate aussi, du moins jusque vers 1880, une lamentable décadence. Quelques documents nous livrent des noms de missionnaires, capucins, jésuites, carmes, cisterciens, prêtres des missions étrangères. Ils ne sont jamais qu'une petite poignée. A ce nombre dérisoire et aux causes spéciales de difficultés inhérentes à tout apostolat en Afrique s'ajoutent, dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, les causes générales de ruine pour les missions. Vers 1870, rien ne reste du Christianisme. Ou plutôt, il reste des croix, des images, des statues, dont beaucoup servent de fétiches, et des cérémonies, dont le sens catholique s'est pleinement perdu.

Faut-il s'étonner de ce lamentable échec? Non, si l'on veut bien tenir compte de la longue période de désagrégation du Congo politique et religieux. Et puis, pour les multiples raisons marquées au cours de cet exposé, le christianisme a bien pu, dans ce pays, pénétrer l'esprit de certains individus par exemple d'Affonso, mais il n'a jamais pénétré vraiment l'esprit des masses. Et puisque nous venons de nommer un roi, pourrait-on, sur les cinquante souverains catholiques du Congo, en nommer cinq de fœnicement chrétiens?

Il est douloureux de devoir compter parmi les motifs de cet insuccès le manque d'esprit de suite, l'absence de programme, le petit nombre d'ouvriers apostoliques, les lacunes de la méthode missionnaire, trop médiévale, trop peu étudiée, rationnelle, psychologique. Mais pour le catholique les insuccès de ce genre sont très relatifs. Des centaines de missionnaires partis pour le Congo y ont baptisés des centaines de mille Noirs. Or l'âme de centaines de mille Noirs vaut bien des centaines de vies de Blancs puisqu'une âme vaut le sang de Jésus-Christ.

Pour l'organisation et la méthode, nos missions d'aujourd'hui l'emportent évidemment sur celles de l'ancien régime. Vingt-deux vicariats et préfectures relevant de la Propagande et reliés entre eux par la présence d'un délégué apostolique! Quelque 640 prêtres, 350 Frères et 620 religieuses! Un travail commencé il y a plus de cinquante ans, qui ne s'est jamais ralenti, qui s'intensifie plutôt d'année en année! Une formation religieuse, scientifique, médicale toujours plus sérieuse chez les missionnaires!

Eh bien, malgré cette supériorité évidente, ne chantons pas encore victoire. Gardons-nous de tout optimisme aveugle. Les dernières statistiques religieuses du Congo belge accusent 816,377 baptisés et 603,968 catéchumènes, soit 1,420,000 noirs atteints par l'évangélisation. Mais le nombre des noirs recensés, en dehors de l'Urundi et du Ruanda, atteignait, en 1929, 8,419,181 individus. Sous ce rapport déjà, que de besogne il reste à faire!

Sous un autre encore. Les chiffres de fidèles ne donnent-ils pas une idée trop favorable de l'état du catholicisme? Les quelque 250 résidences de missionnaires n'exercent leur action d'une manière vraiment efficace que dans un rayon de quelques kilomètres autour d'elles. Les postes secondaires obéissent à des catéchistes plus ou moins bien formés; le prêtre s'y montre de loin en loin. Il ne faut nullement les comparer à nos paroisses.

Enfin, le Noir acquiert très malaisément la mentalité chrétienne. Au Congo, moins que nulle part ailleurs, on ne peut confondre : profession extérieure du christianisme et esprit chrétien.

Dans un rapport récent, Mgr Van Uytven, vicaire apostolique de Buta, avoue qu'en dépit des 18,920 baptisés de sa circonscription : une partie de l'Uélé, « la masse des indigènes n'a pas encore été réellement touchée ». Il ajoute : « La famille chrétienne dans laquelle les parents s'occupent pratiquement et religieusement de leurs enfants est encore quasi inexistante... Je n'ai jamais surpris une seule fois une maman par exemple qui apprit à ses enfants à faire le signe de la croix ou à réciter une prière ».

Mais il serait injuste de généraliser, d'appliquer à toutes les parties du Congo ces paroles du zélé vicaire apostolique de Buta. Dans certaines régions se constate une évolution sociale profondément chrétienne. Et puis, aux motifs d'espérer dans l'avenir catholique du Congo, énumérés plus haut, il y en aurait encore bien d'autres à ajouter : séminaires indigènes, en voie de formation

ou déjà prospères depuis des années, dans l'est; résistance, d'ordinaire magnifique, des nouveaux convertis, à l'action des protestants, qui se présente cependant avec des exigences moindres; vie chrétienne très développée de beaucoup de centres, grâce aux communions fréquentes, aux retraites, etc.

Giorgio Fiamengo da Tela! Ce Capucin belge, dont nous avons évoqué le souvenir au début de ces pages, se représente encore à nous, à la fin de cette causerie. A ses côtés se rangent d'autres Capucins, dont le nom ne peut davantage nous cacher l'origine : Erasmo da Forno, Erasme de Furnes; Egidio d'Anversa, Gilles d'Anvers... et des Récollets... Corneille d'Ombere, Corneille De Wouters, par exemple, et des Jésuites. Quelle fierté de pouvoir ajouter à cette poignée d'apôtres belges d'autrefois les 640 prêtres, 350 Frères et 620 Sœurs d'aujourd'hui, qui, tous, sauf de très rares exceptions, sont originaires de notre pays... et de mettre en présence des noirs convertis en trois siècles par les prêtres portugais et les missionnaires de la Propagande et l'armée catholique levée en cinquante ans par nos compatriotes!

Et notre reconnaissance de catholiques ne doit-elle pas aller tout naturellement au grand roi Léopold II, qui n'a pas voulu seulement faire du Congo une colonie belge mais un pays chrétien, et n'a cessé de faire appel, pour l'évangéliser, aux religieux de chez nous?

E. DE MOREAU, S. J.,

Professeur d'Histoire de l'Eglise  
au Collège théologique S. J., de Louvain.

## Virgile au moyen âge<sup>(1)</sup>

Un nouvel avatar allait modifier encore la physionomie virgilienne.

Nous avons vu que, pour le moyen âge chrétien, la Sibylle avait prédit la venue du Christ : «...teste David cum Sibylla». Virgile, que les pseudo-allusions de la IV<sup>e</sup> églogue entraînent désormais dans le sillage de l'envahissante prophétesse, va partager le sort de cette Cuméenne. Dès le XI<sup>e</sup> siècle, le Mystère latin de la Nativité, représenté à l'abbaye Saint-Martial à Limoges, nous en offre le curieux témoignage. Après le défilé des prophètes : Moïse, Isaïe, Jérémie, Daniel, Habacuc, David, Siméon, Elisabeth, Jean-Baptiste, voici que Virgile est cité à la barre :

*Vates Maro gentilium*

*Da Christo testimonium.*

Le poète latin apparaît sous l'aspect d'un jeune homme, pour déclarer :

*Ecce polo, demissa solo, nova progenies est.*

Au tour de la Sibylle enfin, flanquée de Nabuchodonosor en personne, de rendre à chacun témoignage. Parfois — et le cas se présente dans une vaste compilation dramatique du XV<sup>e</sup> siècle — c'est la Sibylle qui invoquera Virgile comme une autorité.

\* \* \*

Autour de ces rapports de plus en plus étroits entre la prophétesse et le poète devait se développer une production abondante qui, après maintes transformations dont il serait trop long de retracer ici les phases successives, finit par se combiner avec la légende de Virgile magicien. C'est le troisième trait sur lequel je voudrais insister quelque peu.

Nous sommes loin de la grammaire et de l'art des rhéteurs.

(1) Voir la *Revue* du 21 octobre 1932.



Nous nous éloignons même de l'idée apologétique d'un Virgile prophète. L'imagination médiévale va s'emparer avec joie de ce personnage fantastique, promis à toutes les aventures.

La légende de Virgile magicien vient de Naples. D'origine superstitieuse et populaire (bien que Comparetti exagère la part du peuple dans cette création poétique), elle nous apparaît fondée sur des souvenirs locaux, et plus particulièrement sur la présence et la célébrité du tombeau de Virgile dans la cité napolitaine. Sous sa forme la plus ancienne, elle fait du poète un protecteur, le palladium sacré, et lui attribue une série d'œuvres merveilleuses qui consistent surtout en talismans.

Ainsi, par exemple, la célèbre mouche de bronze, de la taille d'une grenouille, qui se serait trouvée en premier lieu sur une des portes tortifiées, pris à une fenêtre du *Gastel Capuano*, et enfin au *Castel Cicala*. Virgile l'aurait fabriquée dans les circonstances suivantes. Marcellus se proposant de faire un grand carnage d'oiseaux de toute espèce, le poète lui demanda ce qu'il préférerait : qu'on lui fit don d'un oiseau qui détruirait tous ses congénères, ou d'une mouche qui exterminerait toutes les mouches. Sur les conseils d'Auguste, et par égard pour les habitants de Naples, Marcellus choisit la mouche. Et depuis lors (mais Virgile, tout comme Plutarque, a menti!) les mouches, frappées d'interdit, respectent la cité et les *lazzaroni*.

Il y avait aussi la statue de l'archer opposée au Vésuve, le réceptacle merveilleux où la chair des animaux tués se conservait imputrescible pendant six semaines. Il y avait le cheval d'airain, produit d'incantations magiques, qui guérissait de la fracture dorsale — mal endémique — tous les chevaux du pays. A Virgile on devait la création des bains miraculeux de Pouzzoles, le présent fait aux Napolitains d'une Naples en miniature, enclose dans une bouteille au goulot fort étroit : et ce fétiche préserverait les remparts, à jamais.

Dans ces légendes talismaniques Virgile apparaît comme le Sage par excellence. Connaissant à fond tous les secrets de la nature, il peut s'élever sans effort au-dessus des solutions accessibles au vulgaire. C'est un grand mathématicien, un illustre astrologue. Ce n'est pas encore le véritable nécromant, dans le sens péjoratif du mot. Mais à courir l'Europe, la renommée du poète magicien va s'encombrer d'éléments adventices, à la vérité plutôt diaboliques. Nous allons examiner très rapidement ce Virgile curieux homme dans quelques œuvres françaises : le *Roman des Sept Sages*, *Cléomadès*, d'Adenet le Roi, et *Renard contrefait*, un texte du XIV<sup>e</sup> siècle.

Antérieurement au *Roman des Sept Sages*, le *Dolopathos*, traduit en français vers 1210, avait déjà mis en scène, et presque dans les mêmes circonstances, le poète omniscient. Nous sommes au siècle d'Auguste. Dolopathos, roi de Sicile, a un fils, Lucien, qu'il envoie à Rome suivre les leçons de Virgile, lequel instruit l'enfant en toutes disciplines, mais surtout en astronomie. Sur ces entrefaites la femme de Dolopathos vient à mourir. Le roi commet l'imprudence d'épouser en secondes noces un tendron. Lucien est rappelé à la Cour. Mais Virgile, qui lit dans les astres, lui impose de garder obstinément le silence jusqu'à ce que lui-même l'autorise à parler. Le jeune homme, questionné par son père, ne pipe mot. C'est alors que la nouvelle reine l'emmène dans ses appartements, et, désespérant de lui arracher une parole, finit par lui jouer la grande scène de Madame Putiphar. Peine perdue. La marâtre accuse Lucien d'avoir voulu abuser d'elle. Le roi condamne son fils à mort. Survient un sage, qui suspend l'exécution de la sentence en racontant une histoire passionnante. Tour à tour, d'autres narrateurs retardent la fatale échéance, jusqu'à ce que Virgile, arrivé le septième jour, débite sa nouvelle et délie la langue de son élève. Coup de théâtre. La reine sera

brûlée vive. Après la mort de Dolopathos et de Virgile, Lucien se convertira à la foi du Christ.

La principale différence entre le *Dolopathos* et le *Roman des Sept Sages* réside dans la part attribuée à Virgile. Alors que la version traditionnelle du vieux conte indien confie l'éducation du jeune prince au collège des sept précepteurs, ici Virgile seul est chargé d'enseigner Lucien. Au demeurant, le magister unique nous apparaît — conception éminemment scolastique — comme le maître de toute science profonde et sacrée, le clerc par excellence.

Le *Dolopathos* est intéressant à plus d'un titre. Surtout parce qu'il marque assez exactement la transition entre le Virgile des écoles médiévales, le Virgile des grammairiens et des sept arts libéraux, le Virgile de la tradition littéraire et cléricale et le Virgile magicien, prince des sortilèges. Astrologue déjà; mais l'astrologie fait partie intégrante du bagage scientifique selon les canons de l'époque. La magie ne viendra qu'après, corollaire poétisé. Et nous n'aurons garde de négliger l'allusion fort transparente au prophète du Christ. Les vers de la IV<sup>e</sup> églogue figurent, sous la plume du pieux moine-auteur, au nombre des arguments qui convertiront Lucien au christianisme. Un tournant de l'aventure virgilienne, comme on disait au temps de Godefroid Kurth. Un virage, dirions-nous aujourd'hui.

Le *Roman des Sept Sages*, *Cléomadès* et *Renard contrefait* situent à Rome, et non plus à Naples, la légende de Virgile. Le nom du plus grand poète latin ne pouvait en effet demeurer plus longtemps séparé de la ville, de cette capitale dont il avait immortalisé les destins. Sous le titre de *Salvatio Romae*, le moyen âge connaît bientôt une floraison de talismans virgiliens, gardiens du Panthéon, du Colisée, du Capitole. Cette idée de la « *salvatio Romae* » on la rapprocha d'un vieux thème oriental : celui des miroirs magiques dans lesquels on pouvait découvrir ce qui se passait au loin. Un de ces miroirs se trouvait, disait-on, au-dessus du phare d'Alexandrie, où l'aurait fait placer Alexandre lui-même pour apercevoir à plus de 500 parasanges (la parasange dépasse sensiblement notre lieue) les flottes ennemies qui cingleraient vers l'Égypte. Cet autre miroir pareillement merveilleux, situé à Rome et attribué à Virgile, le *Roman des Sept Sages*, va nous dire sa triste fin. Un roi étranger, ne pouvant supporter le joug de Rome, accepta la proposition que lui firent trois guerriers d'abattre le talisman. Nos stipendiés arrivent dans la ville où ils enfouissent de l'or en plusieurs endroits, et se donnent pour des « *sourciers* » du précieux métal. Poussé par la cupidité, l'empereur veut éprouver leur talent. Le résultat ne se fait pas attendre. C'est alors qu'ils révèlent au prince l'existence d'un trésor fabuleux caché sous le pilastre qui soutenait le miroir. On les autorise à creuser. Ils s'arrangent pour disposer sous le miroir des fiches de bois auxquelles ils mettent le feu, et prennent tout aussitôt la fuite, cependant que le talisman se brise en mille pièces. Indigné, le peuple de Rome condamne l'empereur à ingurgiter de l'or en fusion.

Dans *Cléomadès*, fables napolitaines et légendes romaines fortement mêlées, le bizarre salmigondis. Fantaisiste impénitent, Adenet le Roi écrivait chez nous à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.

Quant au *Renard contrefait*, il nous a conservé l'histoire de la tête enchantée, douée non seulement de la parole, mais encore de la vision prophétique. Virgile serait mort pour avoir mal compris une de ses prédictions. Un jour qu'il la consultait avant d'entreprendre un voyage, elle lui aurait répondu que « s'il gardait bien sa tête » il ne lui arriverait rien de fâcheux. Virgile crut qu'il s'agissait de la tête magique elle-même. Il se mit en route sans se garantir du soleil : une congestion cérébrale l'emporta. S'il est vrai, au témoignage des biographes, que le poète mourut en voyage d'une maladie provoquée par l'ardeur des rayons solaires, il semble que nous ayons ici affaire à une tradition plutôt littéraire singulièrement déprimée d'ailleurs.



Virgile amoureux. La tradition médiévale est, à cet égard, d'autant plus suggestive qu'elle réunit, en une sorte de diptyque galant, deux des aspects les plus caractéristiques du poète : le docte et le magicien.

Eustache Deschamps, misogyne par vocation, a fait allusion quelque part à la « corbeille Virgile ». Que signifie cette corbeille? Et quelle mésaventure y attendait notre clerc omniscient?

Une princesse de haut lignage — la propre fille de l'empereur, s'il faut en croire la plupart des versions — s'est amourachée du héros national.

Virgile, qui n'est pas farouche, se montre fort empressé à couvrir une flamme aussi vive. Mais ce sera « par druerie » : il n'a pas la vocation d'épouseur. Désespoir de la belle enfant qui, dans son dépit amoureux, médite une vengeance cruelle. Que le séducteur s'en vienne la rejoindre, à la nuit, dans cette chambrette de la tour où la tient prisonnière un père plein de rage. Une corbeille qu'on hissera, au moyen d'une corde, jusqu'à la fenêtre entrebâillée servira d'ascenseur. Bien avant Roméo, les amants ont rêvé d'escalader, un soir, le balcon de l'aimée. Virgile accourt, impatient et joyeux, tout prompt à l'assembler. Comme poisson dans la nasse, il est entré dans le panier. Il s'élève... Mais qu'est-ce? Le treuil s'arrêterait à mi-hauteur?... Et voilà, infamie! l'ascenseur improvisé en panne entre les étages! Là-haut, derrière les fenêtres qui s'éclairaient, on pouffe de rire, bien sûr!... Le jour est venu. Le peuple s'est attroupe. Virgile, honteux et confus, jura, mais un peut tard.

Il est vrai qu'une seconde partie, visiblement ajoutée au récit traditionnel, se chargeait de rétablir le poète dans sa dignité une nuit compromise. Les clercs ont passé là! Pour laver son affront, Virgile amoureux en appelle à Virgile magicien. Le feu qui brûle dans Rome — et jusqu'au feu sacré des Vestales — s'éteint brusquement à dix lieues à la ronde. Un valet proclame alors, à son de trompe, que quiconque voudra rallumer sa chandelle devra le faire sur la personne même de l'indigne princesse, exposée en plein Forum dans une posture que nos vieux conteurs se font une joie grasse de préciser sans équivoque possible... Et la flamme ainsi obtenue ne peut se communiquer d'un cierge à l'autre : chacun est tenu de la recueillir à la source. Le supplice dura longtemps : Virgile était vengé.

Au conte de la corbeille nous rattacherions volontiers l'aventure italienne dite *della Bocca della Verità*. Parce que Virgile est devenu sceptique sur la vertu féminine, il a machiné, en guise de banc d'épreuve, une tête de pierre. Si quelque mari ou quelque galant conçoit des doutes sur la fidélité conjugale ou sur la chasteté d'une femme mariée ou à marier, qu'il lui fasse introduire la main dans la bouche béante. Vertueuse, elle l'en retirera sans dommage; coupable, elle sera tout à la fois mordue et confondue. Or une Romaine adultère et justement soupçonnée, appelée à subir l'épreuve, trouva le moyen de mettre en défaut la perspicacité du talisman. Elle conseille à son amant de se vêtir à la façon d'un fou et de se tenir au pied de la tour; dès qu'il la verra arriver, il s'élancera vers elle et, comme par folie, il la saisira dans ses bras. Ainsi dit, ainsi fait. Elle rougit, proteste, se débat. Mais le mari et les assistants, croyant avoir affaire à un pauvre simplet, ne s'émeuvent guère. Alors la dame de jurer qu'elle n'a connu de sa vie d'autres embrassements que ceux de son mari — et aussi, évidemment, de cet individu qui vient de l'outrager en public. (C'est la ruse de la reine Iseult et du ladre Tristan, au gué aventureux). Elle peut désormais plonger sans crainte sa main dans la terrible bouche. Et Virgile dut confesser que les femmes en savaient plus long que lui sur le chapitre de l'astuce.

\* \* \*

Ainsi les légendes virgiliennes vont se développant, au point de constituer les éléments d'une ample biographie poétique que nous trouvons, soigneusement compilée, dans la chronique liégeoise de Jean d'Outremeuse, intitulée *Myreur des Histors*.

L'auteur a cherché à y grouper la somme la plus complète possible des faits légendaires. Il en a développé certains avec la plus désinvolte fantaisie; il en a ajouté, de son cru. Notre Liégeois ne saurait prétendre à la rigueur historique. Collectionneur de légendes dorées, il lui suffit de nouer la gerbe. Trop heureux s'il peut piquer, çà et là, quelques fleurettes artificielles. Le Virgile qu'il nous présente est à triple face : prophète du Christ, magicien, amoureux. Quant au professeur de grammaire, il a disparu de la compilation.

Virgile prophète est sans doute le plus curieux de ces rajeunissements. L'auteur raisonne à fortiori. Non seulement le poète de la IV<sup>e</sup> élogue a pu savoir qu'il témoignait en faveur du Christ, non seulement il a voulu apporter sa pierre à l'édifice de la loi nouvelle, mais il a dû être parfaitement au courant des mille et une particularités de la vie du Sauveur. Nous l'entendons donc prêcher aux Romains et aux Egyptiens (car le Virgile de Jean d'Outremeuse est originaire de Libye) le monothéisme et le mystère de la Trinité, les différents articles du *Credo*, convertissant des milliers de païens à la religion future. Sans doute il a versé dans la magie. Mais dès que la fameuse tête lui aura prêté sa mort, il fera amende honorable, rédigera une somme des vérités à révéler, se fera baptiser à titre provisoire, et finalement se disposera à mourir, assis sur un siège où il aura gravé de sa main les fastes du Nouveau Testament, depuis l'Annonce à Marie jusqu'à l'Assomption de la Vierge. Saint Paul le trouvera dans cette posture; il le tirera par le manteau, et Virgile tombera en poussière. L'Apôtre fondra en larmes : il croit le philosophe mort en état de paganisme. Heureusement la lecture du livret posthume viendra le délivrer de ses appréhensions.

Pour le Virgile magicien, la tradition offrait à Jean d'Outremeuse de belles histoires, à profusion. Il ne se fait pas faute d'y joindre cependant l'une ou l'autre invention d'un caractère merveilleux, dans le genre, qu'à popularisé le film, des dessins animés.

Le Virgile galant subit dans la chronique liégeoise d'amusantes transformations. C'est bien la propre fille de l'empereur, la belle Phebilhe, qui est tombée amoureuse du poète, si éperdument amoureuse qu'elle le mande au palais pour lui faire sa déclaration : « *Sire Virgile, dites moy se vos aveis amie; car se vos me voleis avoir, je suy vostre por prendre a femme ou estre vostre amie* ». Elle serait épousé ou maîtresse, *ad libitum*. Le philosophe n'a cure de mariage; mais la princesse est bien jolie : il en fera tout son plaisir... C'est Tityre Don Juan! Phebilhe se sent ravalée : « *Marions-nous, marions-nous, Virgile!* » Des doléances de sa belle le galant ne donnerait une noix : « *car ilh n'at aultre entente que del studier tousjours* ». Dolente et chétive, la princesse a juré de se venger. C'est alors que, par pensée « orde et vilaine », elle prépare la machination de la corbeille. Mais ici Jean d'Outremeuse intervient. Il ne fait pas que le maître de toute clergie soit ridiculisé. Son omniscience l'en défend. Dès que Phebilhe a parlé d'un rendez-vous nocturne, il est au fait. Et tandis que la fillette — Dieu la confonde! — prie au spectacle du philosophe suspendu le ban et l'arrière-ban des rieuses pucelles, Virgile emmène avec lui des sénateurs amis que ses « charmes » rendent invisibles : ils seront témoins de la contre-ruse. A maligne, malin et demi! L'amant magicien a fabriqué un fantoche à son image et à sa ressemblance. C'est lui qu'il dépose dans l'insidieuse corbeille... Et puis s'en va, tout guilleret. Or le fantoche est animé par un méchant esprit qui va bien abuser la belle. Toute la nuit, à mi-hauteur de la tour, il soupire, implore, demande merci, se laisse agonir des injures les plus vilaines. Mais au petit matin, comme l'empereur est



accouru pour châtier d'un maître coup d'épée le suborneur de sa fille, le génie « *laissait jours de sa boche une bruyne espesse et si flairant* » que voilà les Romains plongés dans une nuit la plus noire du monde!

\* \* \*

La chronique liégeoise de Jean d'Outremeuse ne représente pas cependant la véritable tradition populaire en France. Cette tradition nous la trouverions plutôt dans les *Faits merveilleux de Virgile*, œuvre très répandue, dont nous ne possédons pas un seul manuscrit d'ailleurs, et qui n'est peut-être pas antérieure à la découverte de l'imprimerie. Qu'il suffise d'indiquer en deux mots les tendances de ce nouvel et dernier remaniement : plus de Virgile prophète; le magicien, fabricant de talismans, a presque complètement disparu; en revanche, une série de variations romancées sur les origines du poète, ses aventures galantes, sa mort qu'entoure le mystère, en plein océan, sur les eaux...

Nous sommes au seuil du XVI<sup>e</sup> siècle. Le vaisseau de Virgile cingle vers d'autres terres, « réserves » de l'érudition.

\* \* \*

Scolaire, dévot, crédule, le moyen âge français a vu dans Virgile un maître d'école, prophète et magicien. Chaque époque se taille des héros à sa mesure : il ne pouvait en être autrement. Le sentiment de la nature, nous ne lui accordons guère plus d'un siècle. *Bucoliques et Géorgiques*, douceur des chants qui se répondent, ombres crépusculaires, silences pleins d'intimité de la lune amie au ciel clair, herbe qui penche, rossignol chassé du nid, larmes des choses : le moyen âge n'a rien goûté de tout cela. Quant à l'impérialisme capitolin, Mussolini lui-même le date en chiffres romains : *anno X*.

Les clercs du moyen âge ont aimé Virgile grammairien; les pieux commentateurs de la IV<sup>e</sup> églogue ont cru dur comme fer au prophète inspiré de Dieu; les imaginations de tous ces grands enfants se sont enchantées de la mouche de bronze, du cheval vétérinaire, du palladium en bouteille, de la méchante princesse devenue lampadaire. Et nous n'irons pas oublier que chez nous, à Liège, *amon nos-ôtes*, Jean d'Outremeuse, a souri, dans un miroir qui n'était, ni de Venise, ni d'Italie, mais de *dju d'la*, au Virgile le plus fantasmagorique, ami de saint Paul, précurseur de Mickey, amant narquois de cette peste de Phebilhe qui n'a même pas réussi à le faire monter dans une corbeille.

FERNAND DESONAY,  
Professeur à l'Université de Liège.

---

A l'occasion de la Toussaint, LA  
REVUE CATHOLIQUE DES IDEES ET  
DES FAITS ne paraîtra pas la semaine  
prochaine.

---

## Le 11 novembre

### L'armistice sur le front

« Vous avez gagné la plus grande bataille de l'histoire et sauvé la liberté du Monde. »  
(MARÉCHAL FOCH.)

Lorsque le Commandement allemand se rendit compte que la guerre était perdue et que tout retard apporté à la cessation des hostilités risquait d'entraîner pour ses armées les conséquences les plus graves, il fit appel au Gouvernement en lui demandant d'obtenir à tout prix un armistice.

C'était au début de l'automne 1918. A ce moment les armées d'Hindenburg, attaquées sans répit depuis le milieu de juillet, incapables d'arrêter par une contre-offensive l'irrésistible poussée de l'Entente, perdaient chaque jour plus de territoires, de prisonniers et de canons. A continuer de reculer à cette allure, le sol allemand serait dans quelques semaines envahi à son tour. Notre ennemi pouvait nous supposer capables de le dévaster sauvagement comme il en avait donné l'exemple en France.

Le 6 octobre, le Chancelier télégraphiait au président Wilson pour demander la conclusion d'un armistice. Après quelques semaines de négociations, les Gouvernements alliés en arrêtaient les conditions et chargèrent le Commandant en chef des armées alliées de les signifier aux Allemands. Le maréchal Foch fit alors savoir au Haut Commandement ennemi que, s'il sollicitait un armistice, ses plénipotentiaires devraient se présenter aux avant-postes français le 7 novembre sur la route de Chimay à La Capelle.

Cette route était dans la zone de la première armée française. Le Maréchal avisa donc de ces dispositions son chef, le général Debeney. L'offensive générale devra continuer à être menée avec la même énergie, mais, de part et d'autre de l'itinéraire indiqué, le feu cessera localement pour permettre l'approche des parlementaires.

Le 7, à l'aube, la 166<sup>e</sup> division qui progressait sur cet itinéraire se portait à l'attaque de ses objectifs du jour. Son avant-garde était commandée par le chef de bataillon Ducomey qui avait sous ses ordres sa propre unité; le 19<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied, et un bataillon du 171<sup>e</sup> régiment d'infanterie. A 6 h. 30, un officier d'état-major se présenta, l'entraîna à l'écart et lui fit la communication suivante de la part de l'Armée : « Les parlementaires allemands venant demander l'armistice se présenteront par la route de La Capelle à partir de 8 heures. Prendre immédiatement toutes les dispositions pour faciliter leur entrée dans les lignes françaises ». La nouvelle inattendue et admirable frappa celui qui l'entendit d'émotion et de stupeur. Elle fut bientôt connue de tous. Les visages illuminés resplendissaient de joie et d'orgueil.

Vers la même heure, le commandant de Bourbon-Busset, désigné pour recevoir les parlementaires et les conduire au maréchal Foch, avait quitté le Quartier général de l'Armée. « J'arrivais, raconte-t-il, dans des bois qui dépendent de la forêt de Nouvion. Les Allemands, en battant en retraite, avaient fait sauter les carrefours pour arrêter notre avance. Ma voiture s'arrêta tout à coup devant une énorme excavation qui barrait la route. Un lieutenant du génie avec une cinquantaine d'hommes s'efforçait de la boucher. Le lieutenant me dit en riant : « Mon commandant, vous n'avez pas, je suppose, l'intention de passer; il nous faut encore plusieurs heures de travail ». — « Mais il faut que je passe, vous allez voir comment. » — J'appelai alors les sapeurs et leur montrant l'ordre reçu : « Je vais chercher les parlementaires allemands qui doivent signer l'armistice; si je ne passe pas, cela retardera la fin de la campagne. Débrouillez-vous! » — Mes paroles produisirent une profonde stupéfaction mêlée d'un peu d'incrédulité, puis un grand enthousiasme. On coupa de suite deux grands baliveaux que l'on plaça l'un sous la partie antérieure du châssis, l'autre sous la partie postérieure; une vingtaine de sapeurs soulevèrent la voiture et lui firent contourner l'entonnoir, au grand ébahissement du lieutenant.»

Vers midi, l'Armée fit connaître que les parlementaires n'arriveraient pas avant 16 ou 17 heures. Les longues heures d'attente qui suivirent furent fertiles en incidents. Dans leur désir de voir finir les hostilités, les Allemands croyaient ou feignaient de croire à une suspension d'armes conclue et tentaient de fraterniser. Des officiers,

\*\*\*\*



des hommes de troupe, porteurs de fanions, voulaient entrer dans nos lignes pour « serrer la main de leurs braves adversaires français ». Bien plus, un régiment, réduit il est vrai à 300 hommes et 10 officiers, avait formé les faisceaux et était encerclé par deux compagnies françaises. Par contre, à peu de distance un colonel français, trouvant l'armistice prématuré, protestait en préparant à coups de canon une attaque qu'il avait reçu l'ordre d'interrompre.

Un véritable parlementaire apparut enfin à 17 heures. C'était un lieutenant d'état-major, à cheval, précédé d'un trompette portant un drapeau blanc. Il venait annoncer l'arrivée prochaine des plénipotentiaires retardés jusque-là par le mauvais état des routes. Il étonna nos gens muets et boueux par sa loquacité inconsciente et par le brillant état de son cheval, dont le poil lustré s'agrémentait d'un damier dessiné sur la croupe, « un cheval qui évidemment n'avait vu, avant ce jour, la guerre que de très loin ».

Cependant les habitants emmenés par les Allemands commencent à rentrer chez eux en chantant. Ils racontent le grand émoi qui règne dans les lignes allemandes; c'est du délire, les soldats « brisent leurs armes et déclarent la guerre finie ».

La nuit est tombée, le temps est affreux, une pluie fine tombe sans abattre le brouillard assez épais. A 20 heures enfin les sentinelles distinguent un halo de lumière et perçoivent quelques notes de la sonnerie « Cessez le feu ». En quelques secondes, c'est un convoi de voitures automobiles qui se présente à vive allure sur la route, phares allumés; à l'avant de la première un immense drapeau blanc se détache dans la nuit; sur le marchepied un trompette debout continue de sonner. Un geste arrête les voitures. Un jeune capitaine de vingt-cinq ans s'avance. C'est le capitaine Lhuillier, commandant le bataillon du 171<sup>e</sup> régiment d'infanterie. Il reconnaît les parlementaires et monte dans la première des cinq automobiles. Sur le marchepied le caporal-claïron Sellier a remplacé le trompette allemand, et l'on se remet en marche vers La Capelle. « Le clairon sonne le refrain du régiment et le « Garde à vous », tandis que nos poilus, grandis par la victoire, immenses dans la nuit, regardent le fruit de quatre ans de luttes et de souffrances. »

Pendant la courte halte, en effet, des fantassins et des chasseurs sont accourus de partout, à travers champs. Les uns, arrêtés au bord de la route, contemplant le spectacle inouï, crottés, silencieux, appuyés sur leurs armes. D'autres suivent la file des voitures jusqu'à l'entrée du village. Avant que le groupe se disperse, une clameur domine le ronflement des moteurs : « Vive la France ! » La poignée de vainqueurs, après avoir manifesté ainsi sa sainte fierté, va retrouver son poste. Et comme à toute époque et à toute heure le grognard est présent dans l'armée française, on entend une voix grognelant dans la brume : « Il me faut maintenant aller prendre position avec mes mitrailleuses. Et ce n'est pas mon tour ».

A La Capelle, où le commandant de Bourbon-Busset et le commandant Ducorney les attendent, les délégués allemands descendent de voiture. De leur groupe se détache le général de Winterfeld. Beaucoup de nos officiers le connaissent; il fut jusqu'à la guerre attaché militaire à l'ambassade d'Allemagne à Paris; grièvement blessé dans un accident d'automobile survenu aux manœuvres, il fut durant de longs mois soigné sur place dans une famille française. Il est grand, d'attitude froide et digne; la casquette plate coiffe sa tête grisonnante; il porte avec élégance un manteau gris à col de velours. Il se nomme et dans un français impeccable explique les causes du retard et s'en excuse. Sur la demande du commandant il présente les personnalités qui l'accompagnent : le ministre Erzberger, président de la mission, le comte Oberndorff, le capitaine de vaisseau Vanselow, plusieurs officiers d'état-major et deux civils, qui sont des experts financiers. M. Erzberger semble avoir attiré tout particulièrement l'attention des témoins de cette scène. L'un d'eux le dépeint court, légèrement obèse, coloré, remuant, paraissant étranger à ce qui se passe; « on dirait un voyageur à qui une courte panne d'automobile permet de se dégourdir les jambes pendant quelques minutes ». Cependant il vient de traverser la zone occupée par les armées allemandes; pendant des heures il s'est vu arrêté par le désordre des troupes refluant au milieu de leurs convois empêtrés; au passage deux généraux lui ont décrit l'état de leurs divisions ne comptant plus : l'une que 350 combattants, l'autre un peu plus de 400. Il aura un bien autre spectacle quand il rentrera à Spa, quatre jours plus tard, après avoir signé les conditions de l'armistice : les conseils des soldats y seront les maîtres, les étendards rouges claqueront aux

capots des voitures, on ne saluera plus les chefs, les épaulettes des officiers seront arrachées. Et quelques années plus tard, cet homme, au triste destin, sera assassiné comme s'il devait être plus facile de nier et d'oublier la défaite, une fois disparu celui qui avait mis sa signature au bas de la capitulation!

La pluie redoublant, le commandant de Bourbon-Busset fait entrer les parlementaires dans une villa où il s'était installé le matin pour les attendre. Par un curieux hasard se trouve, à la place d'honneur, sur le mur de cette pièce un grand portrait de Napoléon III en tenue de général et c'est à ses pieds que se règle la suite du voyage : la délégation allemande doit laisser sur place ses voitures ornées de l'aigle impérial, qu'elle retrouvera au retour, et monter dans des voitures françaises; chacun des personnages qui la composent sera accompagné d'un de nos officiers. Pendant ces pourparlers, un major allemand appartenant aux troupes du front, venu là pour préparer le passage de la délégation, s'approche du général de Winterfeld et prononce à voix basse une phrase qui fut cependant entendue : « Tout à fait indispensable à cause de l'état des troupes ». Il s'agit de l'armistice; le propos sera, le lendemain, redit au maréchal Foch.

Lorsqu'est venu le moment de remonter en voiture et d'aller au Quartier général de l'Armée, établi dans le village d'Homblières, soldats et habitants se pressent en foule autour de la villa. Le commandant de Bourbon-Busset leur demande de s'abstenir de toute manifestation. « Ce serait, leur dit-il, une lâcheté d'insulter des vaincus. Les spectateurs restent silencieux lorsque le convoi démarre à la lueur de quelques torches. Un seul cri : « Nach Paris », est poussé par un loustic, sans doute parisien.

Le chemin est détestable. Dans les cahots M. Erzberger cabosse son chapeau et perd son lorgnon. Il s'en plaint et son compagnon ne le calme qu'en lui faisant courtoisement observer que le sol de la route a été labouré par l'armée allemande, et que les Français n'ont pas eu le temps de la remettre en état.

On arrive enfin au presbytère d'Homblières. Un souper très fin a été préparé. Vers minuit le général Debeney vient s'assurer que les parlementaires ont été bien traités. Ceux-ci se déclarent satisfaits et le général se retire en s'excusant de la simplicité du repas : le pain et le vin du soldat.

On se remet en route vers Tergnier où un train attend les Allemands. On y arrive vers 3 heures. Au milieu de « la ville », le commandant de Bourbon-Busset fait arrêter sa voiture pour retrouver le chemin de la gare.

— Où sommes-nous? demande M. Erzberger.

— A Tergnier.

— Mais il n'y a pas de maisons.

— En effet, il y avait ici une ville. Elle a été détruite scientifiquement par les soldats allemands au moment du recul de 1917 et comme vous le voyez, il ne reste pas trace de maison.

M. Erzberger est lui aussi descendu de voiture; impressionné par le spectacle et par la réponse, il ne dit mot.

La gare est éclairée par des torches dont la lumière dansante donne à ses ruines un aspect dramatique. Sur le quai une compagnie de chasseurs impeccable présente les armes dans ce décor de féerie. Le train est garé sur une voie, à côté de laquelle s'ouvre un énorme entonnoir, ouvrage d'un obus à retardement qui a éclaté la veille.

« Je fis, raconte le commandant de Bourbon-Busset, remarquer l'entonnoir à nos compagnons de voyage et m'adressant au général de Winterfeld : « C'est un obus à retardement qui a éclaté trois semaines après le départ des troupes allemandes. J'espère qu'il n'y en a pas sous notre train; je ne voudrais ni vous voir sauter, ni sauter avec vous ». Le général me répondit : « Le Haut Commandement n'a jamais donné des ordres pour exécuter de pareilles destructions qui sont très regrettables et ne peuvent être attribuées qu'à des isolés ». — « Alors, Messieurs, montons dans le train. » Celui-ci se composait de trois voitures : un wagon-restauration, un sleeping et, par une nouvelle ironie du sort, le wagon-salon tendu de satin vert avec l'N couronné de Napoléon III. Nous étions décidément poursuivis par ce souvenir de l'Empereur.

Notre vaillante et malheureuse armée de 1870 était vengée. Les braves qui n'eurent pas le bonheur de vaincre durent en trépasser dans leurs tombes!

\* \* \*

Mais ce ne sont encore là que les préliminaires de l'armistice. Avant de quitter le front pour n'y plus revenir, lisons cet émouvant récit de la matinée du 11 novembre laissé par un témoin.



« Vers 8 heures la grande nouvelle fut annoncée. Nous étions à la cuisine du presbytère. Un téléphoniste parut, tremblant d'émotion, tenant entre les mains un message... Je n'oublierai jamais la scène. Le lieutenant Domergue prit le papier jaunâtre, indifférent, et se mit à lire. Mais tout de suite, son visage s'empourpra, il fit un bond de côté et poussa un cri...

« Ce fut du délire. On n'y crut pas tout d'abord. Chacun demandait à voir le télégramme; on se le passait de mains en mains. Quand le doute ne fut plus permis, on vit de graves personnages sauter au cou de jeunes sous-lieutenants et commencer autour du fourneau un pas de danse. Des femmes accoururent, des vieux, des soldats. « C'est fini! La guerre est finie! » Des jeunes filles joignaient les mains, en se cachant les yeux. « Non! ce n'est pas possible! — Mais si la guerre est finie! — C'est vrai? — Oui c'est vrai! » — Cependant les obus rappliquaient sur le village. — Ou plutôt non! ce n'est pas encore vrai. Ce sera vrai à 11 heures. En attendant, gardez-vous. Ce n'est pas le moment de se faire tuer.

« La nouvelle à travers le village de Dom-le-Mesnil fusa comme une trainée de poudre; et de suite, un cri s'y mêla: « On débarasse l'église. A 11 heures, *Te Deum* et grand'messe. Venez nous aider. » Pendant ce temps, sur la rive nord de la Meuse, les bataillons attendaient, l'œil au guet, le fusil à la main et le corps dans le sillon, hâtivement creusé, que l'aiguille eût marqué l'heure de la fin du cauchemar.

« Celui-ci continuait comme si rien de nouveau n'était survenu. Les obus s'écrasaient sur le sol, la mitrailleuse débitait sa chanson de mort; tout ce qui se montrait était touché.

« 10 h. 45. Une salve de 150 s'abat sur Dom-le-Mesnil.

« 10 h. 57. Les mitrailleuses tirent des deux côtés.

« 11 heures. Là-bas, au bout de la passerelle, un clairon invisible a sonné. Cessez le feu! — Levez-vous! — Au drapeau!... Et, soudain, de la terre de France, des corps invisibles qui se sont blottis dans son sein pour échapper à la mort, monte une vibrante *Marseillaise*, saluée en face par les cris des Allemands qui sortent de leurs abris et agitent leurs armes.

« C'était la fin. »

Le soir, les fantassins brûlèrent leurs dernières fusées, les aviateurs leurs derniers feux d'atterrissage. Ce fut, sur le front, ivresse de joie dans une orgie de lumière.

Ainsi pour les combattants les souffrances étaient terminées, les périls écartés, l'anxiété des leurs définitivement calmée. Chacun d'entre eux était désormais sûr de revoir les êtres qui lui étaient chers. Dans leurs régiments décimés par la mort et maintes fois renouvelés, quand leur pensée se reportait aux camarades dormant leur dernier sommeil dans la terre des champs de bataille, elle trouvait un apaisement, le seul possible: leur sacrifice n'avait pas été vain. Cette victoire pour laquelle ils avaient souffert et persévéré, et pour laquelle un si grand nombre d'entre eux étaient tombés, devenait enfin une réalité.

Sur la brèche depuis le début des hostilités, la France avait été la couverture de la mobilisation, parfois bien lente, des peuples de liberté contre l'agression d'un impérialisme dominateur. Dès le premier jour elle s'était levée tout entière, et forte d'une préparation retrempe par le danger, elle avait arrêté l'ennemi et brisé sur la Marne son plan initial. Que serait-il advenu de la cause du droit si cette force bienfaisante n'avait pas été là pour donner aux bonnes volontés, au début impuissantes, le temps de passer enfin à une action vraiment efficace? Le monde oublie bien légèrement aujourd'hui ce qu'il lui doit. Que la France du moins se souvienne!

Plus que tous les autres, les soldats de France avaient contribué à « gagner la plus grande bataille de l'histoire et à sauver la liberté du monde ». Aucune joie n'était assez vive, aucune action de grâces assez ardente, aucune manifestation assez joyeuse pour répondre à tout ce qu'apportait pour eux de bonheur et de fierté le coup de clairon de la onzième heure du 11 novembre 1918.

## Salus populi suprema lex

Et quasi cursores vite lampada tradunt.

En 1918, au moment de l'armistice, Raymond Poincaré s'était écrié: « Si jamais notre cœur a senti le regret de ne pouvoir ralentir le cours du temps, pour goûter à loisir les joies les plus nobles qui soient offertes à l'âme humaine, n'est-ce pas en ces heures de

concorde et de fierté nationales, où la Patrie, si longtemps mutilée, se relève et se reconstitue? »

Il n'appartient, hélas, à aucun homme de fixer le cours du temps. Bien des années déjà se sont écoulées depuis les grandes journées évoquées par la fête du 11 Novembre, et le monde est étroitement d'une indicible angoisse. Il a vu s'écrouler dans la tornade guerrière les grands Empires politiques. Il voit, remplies de crainte à l'idée de perdre leur domination matérielle, osciller sur leurs bases les grandes puissances économiques. Quatorze ans de paix n'ont pas encore rétabli son équilibre, ni pansé ses plaies, ni calmé ses alarmes. Il vit dans les affres d'un nouveau bouleversement. Jamais peut-être une inquiétude aussi universelle n'est venue tourmenter les hommes.

« Derrière eux un passé à jamais détruit s'agitait encore sur ses ruines... Devant eux l'aurore d'un immense horizon, les premières clartés de l'avenir... Et entre ces deux mondes quelque chose de semblable à l'Océan... une mer houleuse et pleine de naufrages, traversée de temps en temps par quelque blanche voile lointaine; le siècle présent en un mot, qui sépare le passé de l'avenir, qui n'est ni l'un ni l'autre et qui ressemble à tous les deux à la fois, et où l'on ne sait, à chaque pas que l'on fait, si l'on marche sur une semence ou sur un débris. » Ces lignes écrites il y a un siècle, quinze années après que Waterloo eût mis fin à la longue tourmente des guerres de la Révolution et de l'Empire, pourraient avoir été tracées hier.

Et « l'Enfant du Siècle » ajoute: « Du passé, ils n'en voulaient plus, car la foi en rien ne se donne; l'avenir, ils l'aimaient; mais quoi, comme Pygmalion Galatée; c'était pour eux une amante de marbre et ils attendaient qu'elle s'animât, que le sang colorât ses veines. Il leur restait donc dans le présent l'esprit du siècle. »

Mais le monde d'aujourd'hui n'est pas celui d'il y a cent ans. Les problèmes y ont pris une universalité et une ampleur qui rendent malaisé le choix des solutions à y apporter. Le mal y devient vite assez inquiétant pour que son apaisement ne s'accommode pas de longs retards. La fuite dans la sensibilité, l'indifférence ou le dilettantisme sont des luxes que notre époque ne peut plus se permettre. Ce romantisme mènerait promptement à la ruine une société déjà chancelante. Notre jeunesse que nous avons le droit d'interroger et le devoir de guider, puisqu'elle est l'avenir, ne peut plus se contenter de « s'asseoir soucieuse, sur un monde de ruines », en attendant le miracle impossible du marbre vivifié par le sang. A une situation d'une si profonde gravité, il faut apporter d'autres remèdes, efficaces et prompts dans leur action, et, pour cela, saisir la cause principale du mal dont nous souffrons.

La catastrophe mondiale a bien laissé après elle un état patent de crise, à la fois d'ordre politique et d'ordre économique. L'on s'efforce de la surmonter par les mesures les plus opposées prises selon les latitudes. Mais n'a-t-elle pas déterminé avant tout une anarchie morale profonde?

Pour ne parler que du devoir envers la Patrie, ce devoir est discuté et la révolte ouvertement prêchée contre ses exigences. La manifestation du patriotisme souffre d'une sorte de respect humain: beaucoup n'osent plus parler de la Victoire et s'en montrer fiers. On ne pense pas seulement à se faire pardonner la dernière, on voudrait effacer les anciennes: l'histoire est tronquée; on voudrait faire croire qu'un pays peut se maintenir sans efforts, sans sacrifices. Par une corruption systématique on prépare une jeunesse indifférente à la Patrie et rebelle à ce qu'elle lui doit. Le qualificatif de national commence à être pris dans un sens péjoratif. On oppose la volonté de Paix à l'amour de la Patrie; des Français s'associent aux propagandes de l'étranger pour accuser la France d'avoir une part dans la responsabilité de la guerre et se nourrir de projets d'agression.

Au lendemain d'une guerre ouverte par la violation d'un traité et conduite au mépris des règles juridiquement admises par tous les peuples civilisés, on feint de croire que la sécurité d'un pays peut résider dans des promesses; et cela au moment où le mépris du contrat paraît devenir une règle, et où tous les pays reculent devant l'exécution de la plus solennelle de leurs promesses: l'application du pacte de la Société des Nations, en ce qui concerne l'assistance mutuelle. On accorde un crédit à un pays qui a jeté le monde dans la détresse, et qui, depuis, n'a donné aucune preuve d'intentions pacifiques!

On sent l'action des forces étrangères, sournoises et mauvaises dont nous avons pâti en 1917 et qui nous mirent à deux doigts de notre perte. Un pacifisme défaitiste de la même marque ajou-



tant foi à ce qui se dit au dehors et fermant les yeux aux périls coulés par le Pays, s'efforce d'émasculer et de désarmer la France.

Sans rien prendre au tragique, il est grand temps de prendre tout au sérieux. Il faut se tourner vers la Tombe autrement que pour lui rendre un hommage convenable et vain. Il faut lui demander ses leçons et les suivre. On se rassure en disant ou en pensant : avant la guerre, tout allait de même sorte et la France a fait ce qu'elle devait; elle possède de telles ressources qu'elle trouve toujours au moment voulu les hommes qu'il lui faut pour la sauver. Quelle confiance de mauvais aloi et quel jeu dangereux! En cas de conflit, la France retrouverait-elle jamais, avec les mœurs actuellement en usage, dans la conduite de la politique étrangère, un concours de circonstances aussi providentiel que celui qu'avait gagné à son sincère désir de paix une diplomatie supérieure? Et que pourraient faire les chefs, aussi bien trempés qu'on les imagine, avec des hommes amollis ou révoltés par des lustres d'enseignement anti-patriotique?

Quelles leçons nous apporte donc la voix de ceux qui sont tombés?

Elle dit « France » d'abord; c'est à elle qu'ils se sont donnés corps et âme le jour où ils ont quitté leurs foyers, c'est pour elle qu'ils sont morts. France d'abord, c'est la fierté de lui appartenir, c'est la volonté de la passer à ceux qui viendront après nous aussi belle et grande au moins que nous l'avons reçue. C'est la résolution de la défendre si elle est attaquée. C'est l'acceptation en temps de paix des très légères obligations militaires imposées aux citoyens pour sa sauvegarde. Cela ne signifie point et personne de bonne foi ne s'y trompe, qu'elle ait l'ambition de dominer ou de conquérir; pas davantage qu'elle ne fera pas tout pour comprendre les autres pays, pour se rapprocher d'eux, pour les aider. Elle l'a prouvé et elle continuera d'agir dans le même sens avec le même esprit de conciliation et la même générosité. Elle y aura quelque mérite en raison de la façon dont toutes les concessions ont été accueillies jusqu'ici. Mais si son existence ou ses intérêts vitaux sont en jeu, elle doit savoir dire : « Halte là — ceci ne regarde que moi ». Les autres nations ne font pas autrement et elles ont raison.

La voix des morts dit encore : « Vérité ». La vie sur le champ de bataille ne s'alimente que d'affreuses réalités. Tous y apparaissent sous leur vrai jour, lâches ou courageux, bons ou mauvais, comme au Jugement dernier. Ce qui importe aujourd'hui, c'est de voir les choses telles qu'elles sont réellement. Pendant la guerre on ne voulait pas du « bourrage de crâne », bien laide expression inventée pour dépendre une vilaine chose, le mensonge. Dans la vie de tous les jours, il ne faut pas le tolérer davantage. Il faut vouloir y voir clair, ne pas accepter les mots pour des actes ou des faits, dénoncer les hypocrisies, mettre à nu les sophismes. D'aucuns voudraient tenter une expérience et désarmer la France pour voir si son immolation apaiserait les dieux de la guerre toujours grondant à côté d'elle. Quand il s'agit du sort du pays ces jeux de l'esprit risquent de coûter trop cher. Il faut continuer à mettre sa sécurité dans sa force tant qu'aucune garantie meilleure ne peut la procurer.

« Courage », dit encore leur voix. Ils les ont tous, eux. Ils ont supporté sans faiblir des gênes et des souffrances de toutes sortes, la séparation d'avec les leurs, le péril de tous les instants. Il faut du courage à notre époque. D'abord pour vaincre tout respect humain, se montrer ce que l'on est vraiment. Il en est dont le cœur s'émeut au passage du drapeau, chez qui le souvenir gardé du service dans l'armée est celui d'une période on ne peut plus saine et profitable au physique comme au moral, et qui, lorsque la Patrie ou l'Armée sont attaquées devant eux restent silencieux. Il ne suffit pas de connaître la vérité, il faut oser la défendre. Il est nécessaire aussi d'écarter les philosophies paresseuses, conduisant au moindre effort : souvent on entend dire : « La crise est mondiale, seul un remède mondial peut la conjurer »; belle occasion de ne rien faire en attendant le remède universel qui ne viendra pas! Si nous avions la vaillance de mettre tout en œuvre pour en venir tout d'abord à bout chez nous, le pays et le monde ne pourraient que s'en trouver mieux. Pas plus en politique que sur le champ de bataille, la lâcheté ne donne le succès!

La voix des morts dit enfin : « Abnégation ». Tous avaient accepté de n'être qu'une infime partie de la phalange protectrice. Quels que fussent leurs situations, leurs dons, ils obéissaient, se soumettant à quelque chose qu'ils reconnaissaient comme plus grand et plus durable qu'eux-mêmes. Aujourd'hui, qu'il s'agisse de la matière ou de l'esprit, d'appétits ou de raisonnement, la règle du jeu est : Moi d'abord, quand elle n'est pas : Rien que moi. S'il s'agit de groupements de quelque nature qu'on les envisage,

chacun veut être le Chef et ceux-là se multiplient au détriment de toute action conjuguée et fructueuse. Jamais sans doute ces vertus ne furent plus utiles : abnégation et discipline.

« Discipline », c'est bien là le grand mot qu'il faut prononcer en face de l'individualisme outrancier et désagrégateur qui est la marque de notre temps. Dans le trouble général des esprits, conséquence des bouleversements récents, la France ne continuera à rester elle-même que si elle revient à l'acceptation et à la pratique de certaines disciplines. Ce sont les jeunes générations qui doivent faire cette évolution vitale, car c'est d'elles que dépendent les destins du Pays.

Par leurs porte-parole les plus autorisés, on sait qu'elles souffrent de mécontentement et d'inquiétude. Celles qui ont fait la guerre jugent qu'on ne s'est pas montré suffisamment avare de leur sang et ne peuvent constater sans douleur la disproportion entre leur sacrifice et ses résultats. Elles regrettent l'insuffisant emploi fait de la Victoire pour assurer un avenir de Paix. Elles voyaient cette paix comme le résultat d'une bonté sans naïveté, d'une fermeté sans brutalité, d'une justice sans hypocrisie, et elles se trouvent loin de compte. Peut-être les difficultés, les déconvenues, les doutes ont-ils empêché ces sauveurs de jouer, vis-à-vis de ceux qui les suivaient, le rôle de conducteurs, et les ont-ils rendus impropres à transmettre une doctrine d'action animée d'un idéal supérieur, le Salut du Pays, et trouvant sa force dans de fermes disciplines fièrement acceptées.

Quant à la jeunesse intellectuelle, mûrie avant l'âge par les événements traversés, habituée de bonne heure à l'indépendance par l'absence des hommes, affinée et peut-être sensibilisée à l'excès par l'influence dominante de la femme, ne trouvant nulle part une doctrine ou un exemple dont la supériorité s'impose à elle, elle ne consent à accepter d'autres vues sur les choses que celles qu'elle a pu dégager elle-même. Aussi accuse-t-on souvent la jeunesse d'être terre à terre, intéressée, indifférente à tout idéal. Rien n'est plus inexact, on s'en convainc quand on l'écoute. Sans doute elle ne veut pas admettre que le passé soit l'avenir. Elle fait preuve d'une intelligence parfois impitoyable et desséchante. Elle hait le convenu et n'accepte pas d'être un détail dans un décor. Elle marque un détachement qui n'est peut-être qu'un dégoût justifié des vains mots et de ceux qui les emploient. Mais ses aspirations sont essentiellement d'ordre spirituel, le grand problème de la destinée humaine la tourmente, elle cherche avec passion. Son âme ne pourrait être en repos que si elle trouvait. Mais comme son désir de vérité parfaite lui interdit de croire qu'elle ait jamais atteint le port, elle demeure volontairement dans l'« inquiétude », écartant un choix qui bornerait le champ de ses investigations. La noblesse de cette inquiétude est certaine; mais indiscutable aussi son opposition avec l'action qui ne peut aller sans la décision, c'est-à-dire sans le choix.

D'autre part, écartant les données de l'expérience parce qu'elle n'accepte pas les solutions toutes faites, c'est en elle-même qu'elle cherche et l'excès d'analyse à comme conséquence une dispersion du « moi » et par là une diminution de la personnalité agissante. Elle manque de but.

Que l'individu face à face avec lui-même puisse demeurer dans l'absolu, cela se conçoit. Mais l'existence de la collectivité introduit nécessairement le relatif, parce qu'elle ne peut vivre et prospérer sans l'action, c'est-à-dire sans le choix opéré en faveur de ce qui paraît, relativement au reste, le meilleur. Or, c'est d'une collectivité, la Patrie, qu'il s'agit. Ceux qui l'ont déjà sauvée une fois, ceux que désigne leur haute intellectualité pour prendre la responsabilité de ses destins futurs, ne voudront pas la laisser s'amoindrir et déchoir. Qu'ils reprennent la pratique des disciplines génératrices de victoire. Qu'ils conservent une baie largement ouverte sur l'infini de la recherche et que là ils continuent les conquêtes de l'esprit mais qu'en même temps, — et ce n'est pas incompatible —, ils aient derrière eux pour s'y appuyer le mur inébranlable des fortes disciplines. Qu'ils les acceptent pour accomplir leur devoir envers la France qui les fait ce qu'ils sont, pour payer leur dette aux générations précédentes et se montrer digne de leurs Morts et de leur race. Les plus farouchement indépendants parmi les travailleurs de la pensée ou de l'outil n'en arrivent-ils pas à accepter des terribles disciplines : celle du pessimisme intégral dont le gouffre obscur les rassure par son caractère définitif, ou celle d'une obéissance aveugle à des ordres venus de l'étranger et qui jettent dans la misère eux et leurs familles. Les disciplines nécessaires à la vie et à la grandeur de la France sont d'une toute



autre nature. Elles n'ont pas été conçues sous les signes du désespoir ou de la haine; elles vont de pair avec l'espoir et l'amour.

« L'inquiétude n'est pas le scepticisme mais elle peut y conduire; elle n'est pas la foi mais elle y mène beaucoup d'âmes. » Que les âmes inquiètes fuient le scepticisme destructeur; qu'elles se laissent conduire vers la foi. Qu'elles se sauvent en se réfugiant dans l'action! Qu'elles apportent à cette action l'ardeur de leur amour pour la France, son génie, sa générosité, son histoire magnifique, l'ardeur d'un amour « actif, sincère, joyeux, fort, patient, fidèle, prudent, persévérant, courageux, qui ne se cherche jamais lui-même »!

En choisissant l'Arc de Triomphe pour y placer l'Autel de la Patrie, la France victorieuse a donné au monument un caractère sacré. En y ensevelissant la dépouille du Soldat français, elle en a barré le passage par la dalle qui le recouvre. Elle a fermé la porte triomphale parce qu'elle veut la paix. Elle ne rêve pas de gloire, elle en connaît trop le prix.

Mais si les vivants comprennent et suivent la leçon des morts, leurs « immortels conseillers », ils resteront vigilants; ils ne consentiront pas à être faibles. Si la France était de nouveau menacée, ils se lèveraient comme en 1914 pour la défendre et sauraient briser l'effort ennemi. Comme en 1918, ils seraient victorieux. Comme en 1919, ils passeraient sous la voûte glorieuse ouverte pour eux. Car ce jour-là le Soldat inconnu serait, nouveau Lazare, sorti de son tombeau, placé dans un cenotaphe au pied duquel continuerait de brûler la Flamme sacrée, et c'est en saluant les restes de leur immortel ancien que les légions victorieuses de nos descendants s'engageraient dans l'allée triomphale.

Général WEYGAND.

## Souvenirs congolais

# Maliana

Quand nous fîmes connaissance, nous avions moi vingt-quatre ans d'âge, lui vingt-quatre ans et dix mois de services.

C'était à Mugusi, un petit village — ou plutôt un simple nom sur la carte — à mi-chemin entre la Sanaga et Yaoundé, en plein centre du Cameroun. Frais émoulu d'Europe, je rejoignais ma compagnie dont un peloton, sous le commandement d'un Européen, occupait depuis quelques jours ce point vaguement stratégique.

Le Blanc m'offrit à déjeuner dans sa paillette. Menu de brousse : « singe » au riz, tomates sauvages, salade de jeunes pousses d'annas. Pendant le repas, le sergent-major qui avait appris mon arrivée vint me présenter ses devoirs. J'avais deux mois d'Afrique, j'étais incapable de lui parler; tout au plus quelques « mbote » et « malamu » approbateurs. Mon camarade lui dit que je venais du front d'Europe, que je connaissais la guerre; et une flamme brilla dans ses yeux. Au bout d'un instant, il prit la position, salua en disant : « Ngai akei » (je m'en vais) et sortit. Je remarquai qu'il portait des chaussures; il marchait d'un pas lourd, puissant, balancé. Dans la pièce voisine, un petit groupe de gradés de moindre rang l'attendait. Il s'arrêta dans l'embrasure de la porte où s'encadraient à peine sa haute silhouette et s'accota au chambranle de roseaux. Avec la familiarité discrète née de la campagne, les soldats demeurèrent sur le seuil, causant à voix basse et regardant. Je me fis vite à leur présence, la conversation reprit comme s'ils n'avaient pas été là.

— Gare à vous! — me dit mon compagnon — les voilà qui vous détaillent.

(1) Nous devons à la grande obligeance de M<sup>me</sup> Marie Gasquet, qui dirige la collection « Les Belles Fêtes », éditée par Flammarion, la première, en Belgique, de ces pages extraites du livre : *Le 11 Novembre* qui paraîtra ces jours-ci.

De fait, je m'aperçus tout à coup que le sergent-major, en me désignant aux autres du regard, faisait mine de se tortiller la barbe sous le menton. Je rougis en reconnaissant mon geste; on en prenait note, simplement, comme d'une caractéristique parmi d'autres; cela pourrait entrer en ligne de compte pour le sobriquet éventuel... Dès ce moment j'eus l'impression que j'allais vivre sous les yeux d'un témoin peut-être bienveillant, discret peut-être, mais d'une infallible clairvoyance.

\* \* \*

Maliana était originaire de l'Uele, engagé volontaire. Il avait fait la guerre arabe sous Fimbo Mingi (Dhanis); combattu les révoltés Batetela avec Henry. Son livret résumait les fastes militaires de l'Etat Indépendant : campagne Budja (blessure); expéditions contre Djabir, contre Mopoi (blessure), contre Sasa; enfin, la guerre au Cameroun. Très grand, large d'épaules, mince de taille, long de jambes, d'une force herculéenne, demeuré souple malgré l'âge. Il avait une bouche aux lèvres minces et méprisantes, la face osseuse; une barbe grisonnante, qu'il rasait de près, envahissait ses joues maigres piquées de variole. Ses yeux luisaient sous de lourdes paupières. De toute sa personne aux gestes lents se dégageait l'impression d'une force nonchalante, tranquille, sûre d'elle-même; la force d'une bête sauvage, paresseuse et libre. Il fallait le voir commander l'exercice, portant le long du bras, dans l'attitude de l'ancien port d'arme, son lourd Albini qui ne lui pesait pas plus qu'une badine... C'était son occupation préférée, commander l'exercice. Il était fier de sa voix de stentor; il aimait se sentir le maître; pétrir la pâte, déclencher les gestes d'ensemble saccadés : surtout les feux de salve en rangs serrés, qui lui rappelaient les belles campagnes de sa jeunesse... Le « Joue ... » interminable, descendant par un dégradé savant jusqu'à n'être plus qu'un souffle; et le « Feu! » qui claque comme un coup de fusil. Je l'ai vu un jour commandant (ce que le règlement interdit) la salve devant la troupe; à « Feu! » un coup partit, une balle lui siffla aux oreilles. Il ne sourcilla pas; il dit avec un calme mépris : « Mabe! (mauvais). Au temps! » — et fit recommencer. Après quoi il passa inspection. Il y avait un fusil sale, celui de l'imbécile coupable à la fois de n'avoir pas vérifié son canon et d'avoir mal visé. Maliana, brutalement, lui laissa tomber la crosse sur les orteils. Le soldat, lui non plus, ne sourcilla pas. L'incident était clos.

Entre autres défauts, Maliana avait celui de la coquetterie. Une coquetterie... j'allais dire de femme : non, de gradé noir, ce qui est encore bien autre chose. Depuis longtemps nous n'avions plus d'uniformes à distribuer à la troupe. Il gardait au fond de son sac une vieille tenue numéro un de serge bleu sombre, qu'il réservait pour les grands jours. En temps ordinaire il arborait des accoutrements de fantaisie. Il avait été séduit par le large pantalon des Sénégalais, le saroual serré aux chevilles, dont le fond retombe en amples plis jusque sur les mollets. Il s'en était taillé un dans un tissu à petits carreaux blancs et rouges, qui aurait dû être ridicule et qu'il parvenait à porter avec une étonnante dignité. Il possédait une paire de lourds brodequins cloutés et une paire de bottines de toile blanche; sur les uns et les autres, indifféremment, il mettait de vieilles jambières de cuir fauve serrées par une lanière en spirale; une tolérance tacite l'autorisait à demeurer chaussé même en tenue. Le soir, après le service, on le voyait parfois en civil; c'est-à-dire qu'il remplaçait le fez par un chapeau de paille orné d'une queue de singe en guise de ruban et piqué de plumes multicolores.

Les noirs avaient de lui une peur bleue; une discipline de fer régnait dans son peloton. Ses procédés pour la maintenir n'étaient sans doute pas exempts d'arbitraire. Mais — « Mokundji na bisu »



disaient les soldats : « C'est notre chef ». Il les gouvernait en grand sultan indigène, dont nul ne songerait à discuter les décisions; on l'acceptait comme une loi de nature. Il n'avait d'ailleurs rien de mesquin; assez distant pour ne « chercher » personne, et généreux parce que l'argent ne comptait pas pour lui. Les gens du pays lui en apportaient tout naturellement, qu'il acceptait avec simplicité, comme un dû. Jamais d'extorsions : on venait le lui offrir.

Ancienneté, carrure, prestance, force évidente, il avait tout du chef. Mais surtout sa légendaire, son aveugle bravoure. Fougueux dans l'attaque, enlevant son monde avec un brio endiablé; et quand il fallait subir le feu sans bouger, calme, narguant la mort comme un homme qui se sait invulnérable.

Avec les blancs, il avait cette allure de fierté modeste, de déférence familière que nous aimons dans les gradés de l'ancienne armée noire, et que les soldats d'après-guerre semblent avoir perdue. En ce temps-là, il fallait sept ans de services pour n'être plus considéré comme un bleu, et douze ou quinze pour devenir caporal. Certes, Maliana devait en avoir méprisé, des blancs, dans le secret de son cœur; mais les défaillances individuelles avaient laissé intact son respect du Blanc comme tel, sa fidélité sans réserves au conquérant. Il en avait vu de braves; pas de plus braves que lui, bien sûr, puisqu'il était sans peur, mais d'aussi totalement braves. Il en avait connu qui s'affolaient au premier coup de feu. Mais toujours, parce que c'était la règle du jeu, il surveillait son chef au combat, prêt à le couvrir de son corps, décidé à ne jamais le laisser mort ou vif — jamais, quoi qu'il en coûte — aux mains de l'ennemi. Son Blanc, c'était son drapeau, son honneur à lui.

Soldat depuis tant d'années, homme du Blanc avant tout, je ne crois pas que la race comptât encore à ses yeux. Gens de sa tribu comme étrangers, il planait si haut au-dessus de tous! En tout cas, quand il donnait la chicotte, il la donnait à tous avec un flegme égal. Toujours la même cruelle lenteur dans le supplice dosé goutte à goutte, toujours le même sifflement vicieux de la lanière impitoyable, toujours le même intervalle angoissant quand, après six coups, il s'arrêtait et contournait les pieds du patient pour changer de côté... Peut-être, quand un soldat s'abandonnait à crier, avait-il le secret d'une torsion savante du poignet, d'un glissement plus long du fouet dans la blessure pour lui faire plus mal; mais jamais une faiblesse; jamais, même pour un frère de race, même pour un brave, une pensée de compassion...

\* \* \*

Le beau soldat!... Les Sénégalais, si pleins de mépris pour les « miliciens » tatoués du Moyen-Congo qu'ils traitaient de sauvages, si conscients de leur valeur guerrière et si fiers de parler français, n'avaient qu'admiration pour Maliana, brave des braves et décoré d'ailleurs de la Médaille militaire. Maliana accueillait ces hommages flatteurs mais gardait ses distances. Il se méfiait. Nous étions en pays ennemi, loin de chez nous; des alliés ce ne sont que des alliés, c'est-à-dire des gens avec qui l'on se bat aujourd'hui, contre qui peut-être il faudra se battre demain... Un jour, un coup malheureux de l'artillerie française nous tua du monde dans la tranchée de première ligne. Sans souci de l'ennemi, Maliana se leva, rassembla ses hommes et quitta le combat. Il était convaincu que les alliés, jaloux de nos victoires, l'avaient fait exprès; et sans le hasard qui mit un Sénégalais au nombre des victimes, même l'intervention des blancs n'aurait pu empêcher une mêlée fratricide.

Quant aux Anglais, Maliana ne les aimait pas du tout. Nous ne les rencontrâmes qu'à la fin de la campagne. Il en était resté aux souvenirs du Bahr-El-Ghazal, du temps où c'était contre eux que les soldats de l'Etat Indépendant tenaient leur poudre sèche.

Il avait vu l'évacuation de Lado, le drapeau bleu étoilé d'or amené et remplacé par l'Union Jack... Quand on a la rancune tenace, ce sont des choses qui ne s'oublient pas vite.

Un jour, à Yaoundé, les troupes anglaises avaient invité nos soldats à une fête sportive. A cette époque, le sport pour lui-même n'était guère en honneur à la Force publique. Excellents chasseurs, patrouilleurs hors ligne, payeurs inlassables, durs à la faim et à la fatigue, nos hommes se montraient maladroits à la course et au saut; ils n'existaient pas devant les Nigériens, les noirs civilisés de la Gold Coas. Ils firent une exhibition lamentable dans les premiers championnats de la journée. Avec cela, les noirs anglais étaient bien vêtus, admirablement équipés; les nôtres, après un an et demi de brousse, loin des bases, n'avaient plus que des haillons. « Kitoko pamba », disaient-ils, cachant mal leur envie; ce qu'on pourrait traduire par « Bien habillés — mais c'est tout ». L'atmosphère était à l'orage.

Nous avions mis tout notre espoir dans une belle équipe de traction à la corde. A cet exercice, ce qui compte c'est le poids, l'endurance, la volonté de vaincre; et nos hommes arrivèrent en finale. Ils devaient rencontrer les porteurs de munitions nigériens.

Maliana n'avait rien d'un sportsman; aucune idée de « fair play ». A ses yeux, il s'agissait tout simplement de battre les Anglais pour gagner les prix; peu importe comment, par ruse ou par force. Plutôt par ruse, puisque c'était moins fatigant pour un même résultat. Il commença par aligner neuf hommes au lieu de huit. Je m'en aperçus à temps et lui reprochai vertement ce subterfuge déloyal. Sa réponse fut désarmante de candeur : « Mais ils ne s'étaient aperçus de rien! » Je crois bien que de ce moment je baissai dans son estime. Enfin, même à huit contre huit notre équipe était de taille. Ce fut une joute magnifique. Le mouchoir blanc noué au milieu de la corde demeurait exactement au-dessus de la ligne. Torse nu, les hommes étaient arc-boutés dans un effort farouche. Les poitrines haletaient, la sueur coulait sur les visages, les dents luisaient dans les bouches tordues — le mouchoir ne bougeait pas. Longtemps l'issue fut indécise. Maliana, les yeux flamboyants, les poings serrés, tout son être tendu dans un désir éperdu de victoire, hypnotisait son monde... Mais les nôtres, moins entraînés, souffraient plus que les adversaires... Imperceptiblement, le mouchoir glissa vers la ligne anglaise... — « Si vous êtes battus — hurle Maliana en clignant l'air d'un grand geste de menace — « yonso fimbo! » « Tous la chicotte!... » Les Nigériens de l'assistance, sentant venir la victoire, se mirent à crier pour encourager leurs camarades — quand soudain le sergent-major anglais, un grand noir barbu à lunettes d'or, se jeta sur Maliana et le prit à la gorge : notre homme, dernier espoir de salut, avait posé le pied sur la corde!... Nous eûmes bien du mal à séparer les combattants.

Heureusement, une victoire inattendue vint sauver l'honneur de nos troupes. Le dernier *event* de la journée était un concours de machette. Il s'agissait de tronçonner au coupe-coupe une bûche de l'épaisseur d'un poteau télégraphique, et d'aller porter les deux morceaux au colonel assis à une cinquantaine de mètres de distance. Chaque unité pouvait aligner trois concurrents. J'avais confié à Maliana le soin de choisir les nôtres : et ses élus étaient trois gringalets qui n'avaient rien d'athlétique.

Les noirs anglais prirent une pose impressionnante : un genou en terre, la lame haute, prête à s'abattre au signal. Nos hommes s'étaient installés à leur façon, assis sur leur derrière, le tronc d'arbre serré entre les ortels, dans une attitude d'une gaucherie simiesque qui fit s'esclaffer tout le monde. J'étais furieux et humilié...

Un sifflet roula... Je suivis distraitement des yeux le manège d'un de nos hommes. Il frappait sa bûche à petits coups rapides, en se servant de ses ortels pour la faire pivoter : c'était comique.



Au bout d'une demi-minute il se leva, cassa la bûche sur son genou et s'en alla sans se presser vers le colonel. Il ne se mit à courir que tout près du but, quand il vit les deux autres Congolais sur ses talons. Les Anglais, ahuris — ils avaient à peine commencé — se regardaient, n'y comprenait rien.

Une acclamation générale salua notre succès. Maliana lui-même, oubliant son humeur, esquissa un pas de danse. Mais bientôt sa méfiance le reprit. Il vint me trouver pour s'assurer que j'avais pris note des hommes à qui revenait un « salaire ». Il récita la liste d'une voix maussade, comme s'il s'agissait d'un rôle de corvée : « Makombo, pour la course ; les huit hommes de la corde, on a dit qu'il avaient droit à demi-salaire ; et tous les prix pour le travail à la machette ».

— Sois tranquille, lui dis-je, les blancs anglais ont inscrit les noms.

— Non, me répondit-il, je ne suis pas tranquille. Avec les Anglais, on ne sait jamais, mets-les toujours sur un papier...

A peine la distribution terminée et les vainqueurs en possession de leurs pagnes, de leurs briques de savon et de leurs paquets de cigarettes, Maliana cria : « Rassemblement ! » Je n'eus que le temps de remercier nos hôtes : il serait parti sans moi...

\* \* \*

Quelques semaines plus tard, nous étions à la côte, à Duala, attendant d'être rapatriés. Notre campagne était finie. Venu du Congo à pied, nous devions y retourner en paquebot. La plupart des soldats n'avaient jamais vu la mer, et la perspective de ce voyage les remplissait d'inquiétude. Comme navigation ils ne connaissaient que celle du fleuve, où l'on s'amarré à la rive chaque soir. Six jours sur la grande eau, sans voir la terre, sans repères pour trouver la route ! Six jours sur cette eau étrange, saumâtre, cette eau qui ne savonnait pas, qui se retirait de la plage et puis, lente, irrésistible, l'envahissait de nouveau... Maliana me fit remarquer que si les blancs pouvaient la boire, les noirs en mourraient à coup sûr. Ils avaient essayé, à cause du sel ; elle leur avait ravagé les entrailles... Je le rassurai en lui disant que nous n'en buvions pas non plus, qu'on embarquerait de l'eau douce pour tout le monde, qu'il y aurait à bord riz et viande à volonté, sans compter le café et le pain d'Europe.

Nous étions cantonnés dans les annexes de la Mission ; nos soldats occupaient les dortoirs d'élèves et faisaient leur popote en plein air dans la cour. Malgré la chaleur accablante, ils se plaisaient à Duala. Pour la première fois depuis de longs mois, ils avaient touché leur solde, avec des arriérés, des rappels inattendus de haute paie, des suppléments nouveaux octroyés depuis la guerre : une fortune. Il y avait un marché achalandé de tout ce qu'on peut rêver comme mangeaille ; les factoreries regorgeaient de pacotille à bon compte ; les femmes faciles ne manquaient pas : un paradis terrestre.

Un soir, je rentrai au cantonnement peu avant la sonnerie du couvre-feu. J'aimais cette heure de bavardage avec les hommes. Ils me faisaient place sur une bûche, du côté du vent pour m'épargner la fumée ; j'écoutais leurs interminables histoires, leurs habiletés, leurs bons rires simples de grands gosses.

Ce jour-là je vis dès l'entrée un groupe nombreux réuni autour du feu de Maliana. On discutait avec animation. « Mur'dele adjali » dit une voix : voilà le Blanc — et tous se turent.

Cette méfiance n'était pas coutumière aux soldats. J'en fus un peu vexé ; et au lieu de poursuivre mon chemin comme si je n'avais rien remarqué, je m'approchai du groupe et demandai :

— Eh bien ! que racontait-on de si mystérieux ?

Un silence gêné fut la seule réponse. Les soldats se regardaient d'un air indécis. Rien de grave, me dis-je, sinon ils auraient eu l'air buté. A la fin un sergent, prenant son courage à deux mains, souffla à Maliana :

— « Kuruba na ye ! » Vas-y, dis-le lui !

Et Maliana commença par me prendre à témoin :

— « Awa mb ka m'lamu te ? » N'est-ce pas un bon poste, ici ? Belles maisons, beaux magasins, grand marché, tous les vivres possibles. Est-ce que Boula Matari va garder ce pays ?

— Tu n'y songes pas, répondis-je. C'est bien trop loin de chez nous... Et puis nous n'étions pas seuls à nous battre contre les Allemands : les Anglais, les Français... Alos les rois se sont arrangés en Europe : les Français resteront ici, nous autres nous prendrons un morceau ailleurs. Les Anglais aussi vont s'en aller ; tu as bien vu que leur général est déjà parti et que c'est maintenant le drapeau des Français qui flotte au mât de pavillon...

Ma réponse laissa Maliana pensif. En effet, nous n'étions pas seuls. Les restes de deux compagnies, trois cents hommes à peine ; il y avait à Duala une douzaine de milliers d'alliés, Anglais en partance, Français fraîchement arrivés. Le général Dobell avait remis la place au général Aymerich... C'était vrai tout cela...

— Mais, fit-il enfin, nous nous disions que peut-être... Puisque nous avons fini contre les Allemands, si nous commençons contre les autres ? Le pays est bon, on le garderait pour nous !...

C'était donc là la trahison qu'ils complotaient ! Dix-huit mois de dure campagne, les tranchées comblées sur les cadavres de tant de camarades — et trois cents contre douze mille, ils étaient prêts à recommencer !...

Ce vieux traître de Maliana ! Je lui aurais sauté au cou !... Mais, pas de blagues. Comment lui expliquer la chose ? La sainteté des alliances, il n'y aurait rien compris. Je ne pouvais pourtant pas lui dire que la Belgique est bien petite ? J'essayai d'une diversion.

— Sans doute, dis-je, mais voilà : nos bateaux ne passent pas par ici. Ce sont les Français qui doivent venir nous chercher. Alors si nous nous mettons à leur faire la guerre, il va falloir retourner à pied ? Deux grands mois jusqu'à la Sangha, en marchant tous les jours...

— « Lokuta tè, » ce n'est pas un mensonge, fit Maliana en hochant la tête, comme pour dire : « Enfin, n'en parlons plus, ce n'était qu'une idée. Mais tu as raison ; évidemment, par l'autre côté la route est vraiment un peu longue... »

\* \* \*

Rendu à la vie de garnison, Maliana, brusquement, s'est mis à vieillir. Couvert de médailles, avec une brisque de plus et le quatrième galon rouge et or — mais le ressort était brisé. Un an après je l'ai vu partir. Sa haute taille s'était voûtée. Il avait perdu des dents ; ses lèvres avaient encore minci et ses joues creusées se plissaient de rides. Nous fîmes semblant de nous dire au revoir ; nous savions que c'était un adieu. Il détourna la tête en regardant le sol par-dessus son épaule, avec un claquement de langue dans sa bouche fermée, comme il faisait en apprenant la mort d'un brave...

Il allait être démobilisé. Et puis après ? Qu'est-il devenu ? Je n'ai plus entendu parler de lui. On doit lui avoir donné une place. Une petite sinécure — pour un Maliana !...

Je me suis demandé bien souvent s'il n'aurait pas mieux fait de mourir au soleil, en plein combat, d'une balle au front...

PIERRE RYCKMANS.



## Les Condé<sup>(1)</sup>

LA FEMME DU GRAND CONDÉ

Le 18 janvier 1650, sur l'ordre de Mazarin, les trois princes, Condé, Conti, Longueville, avaient été arrêtés et menés de nuit, sous bonne escorte, à Vincennes.

Les héros vont désormais faire place aux héroïnes : nous allons voir les femmes, à peu près seules, mener la guerre civile, gouverner, intriguer, combattre.

C'est alors que la jeune femme de Condé, cette Claire-Clémence, jusqu'alors si effacée, va entrer en lice.

Tandis que sa belle-mère, la fière Charlotte de Montmorency, tentera par ses supplications d'apitoyer le Parlement, se présentera tout éplorée devant ces graves perruques « descendant aux flatteries et jusqu'aux bassesses », Claire-Clémence, se souvenant qu'elle est la nièce du grand cardinal, se redressera mâlement devant l'autre cardinal, le Mazarin qui a fait emprisonner son mari. Alors que la douairière incline aux mesures transactionnelles, confère avec tous ceux qu'elle croit susceptibles de s'employer à la délivrance de son fils, sa belle-fille se déclare pour les coups hardis.

Un homme l'encourage dans sa résolution, qu'on retrouve aux côtés des Condé, dans le malheur comme aux jours heureux. De tous ceux qui délibèrent à Chantilly, Lenet est le seul à ne pas s'affoler. Il expose un plan d'évasion et un plan de campagne; certes, on court des risques, mais la duchesse doit avant tout pourvoir au salut de son fils et de son mari. Quelles que soient les tribulations qui l'attendent, où que soit le danger, elle proteste qu'elle suivra partout avec joie le fruit de ses entrailles, qu'elle est prête à s'exposer à tout, pour le service du prince, son époux. Dès ce moment, on suit, pour ainsi parler, au jour le jour, dans les Mémoires du fidèle Lenet, les phases de la fantastique aventure.

La princesse de Condé — elle a ce titre depuis la mort de son beau-père — s'échappe à pied de Chantilly, avec son enfant et un petit nombre de ses gens, choisis parmi les dévoués. Elle traverse Paris, d'où elle se rend, en trois jours, par des chemins détournés, à Montrond, que sa situation aux confins du Nivernais, du Limousin et du Poitou désigne comme l'endroit le plus sûr pour une retraite, le plus avantageux en cas d'une attaque. Le château de Montrond assurait, en outre, la communication entre la Guyenne et la Bourgogne, gouvernement de M. le Prince.

Mais tout cela ne s'était pas passé aussi simplement que nous le contons. Soit qu'il eût été prévenu par un de ses émissaires, soit qu'il eût intercepté un courrier, Mazarin était bientôt au fait du complot.

Sans tarder, il dépêche une compagnie des gardes du corps à Chantilly, avec mission de s'assurer que nul n'a quitté le château, et de s'opposer, au besoin par la force, à ce qu'on en sorte, sous n'importe quel prétexte.

Les troupes royales approchaient, il importait de prendre une décision. Mais la princesse, que l'âge avait rendue égoïste et intéressée, soucieuse avant tout de sa tranquillité et redoutant d'être rendue responsable de l'évasion, hésite, tergiverse, si bien que le capitaine des gardes est dans la cour du château, qu'elle n'est pas encore résolue à partir! Tandis qu'on parle, Lenet obtient de la douairière qu'elle simule d'être malade. Il fait lever Claire-Clémence, retenue au lit par un gros rhume, et la cache, avec son enfant, dans les combles du château; une des dames de la princesse prend sa place dans le lit; le fils du jardinier est revêtu à la hâte des habits du petit duc, et l'on introduit le capitaine des gardes, qui pas un instant ne flaire la supercherie.

La nuit venue — c'était celle du lundi 11 au mardi 12 avril 1650 — tandis que du Vouilly (le capitaine) organisait la surveillance, plaçant un détachement à l'entrée du pont-levis et un autre sur les pelouses, la princesse et son fils s'esquivaient par une passerelle, qui aboutissait à de vastes prairies; ils trouvaient, à la lisière du bois, un carrosse sans marque, à livrée grise, qui attendait là chaque soir depuis plusieurs jours. Quelques chevaux de selle étaient

prêts pour les cavaliers de l'escorte, et la troupe se mettait en marche.

Durant ce temps, esclave rigide de la consigne, le capitaine continuait à monter la garde. On portait les repas à la pseudo-princesse dans son lit, et celle-ci poussait le dévouement à ses maîtres jusqu'à se faire saigner deux fois et à prendre des remèdes, afin de ne pas éveiller les soupçons!

À la vérité, on trouvait bien la princesse « un peu changée » à distance, car on n'avait pas poussé l'indiscrétion jusqu'à pénétrer dans sa chambre et faire lever les rideaux pour observer de plus près sa figure. Le naïf et vigilant gardien se contenta de s'en rapporter à ce que tout le monde de la maison lui contait, et à ce qu'il pouvait « connaître au visage d'une femme qui a beaucoup de cornettes et de coiffes qui lui en couvrent une partie... » Tout ce qu'il pouvait affirmer, c'est que la moitié de Chantilly était infirmerie, l'autre moitié couvent, « la première étant malade et l'autre en prière dans la chapelle ». Quant au duc d'Enghien, le brave militaire attestait l'avoir vu, de ses yeux, vu, « dans son lit enrhumé ». Il était loin de se douter de la mystification, et que ceux qu'il gardait avec tant de sollicitude n'étaient que des figurants. Les véritables personnages étaient à l'abri. Claire-Clémence avait atteint son but : de Montrond elle avait gagné, après maintes péripéties, tantôt à cheval, tantôt en litière, tantôt en carrosse, Bordeaux, terme de son voyage.

Plus de timidité, plus de gaucherie : la fille du maréchal de Brézé s'était révélée amazone, en attendant qu'elle fût, à son tour, une héroïne. Informé à Vincennes du zèle que déployait sa jeune femme pour sa cause, Condé écrivait à son chirurgien Dallancé : « Qui aurait cru que j'arroserais des œillets, pendant que ma femme ferait la guerre ? »

C'est, en effet, un spectacle peu banal de voir les femmes, à peu près seules, mener la guerre civile, gouverner, intriguer, combattre. Sans doute elles manquent d'esprit de suite, mais est-ce aux médecins à s'en étonner? Michelet, qui a parfois des vues justes en physiologie, malgré les singuliers jugements que lui dicte son imagination, Michelet en a donné une explication rationnelle, dans sa langue lyriquement métaphorique. « S'il n'y a pas beaucoup de suite (chez les femmes), si tout remue, varie, ne vous étonnez pas. Elles sont filles d'Éole et tournent volontiers au vent de la passion. Ne les blâmez pas trop. Le vrai tort est à la nature. Ces brillantes guerrières n'en sont pas moins soumises aux révolutions de Phœbé. La femme la plus héroïque est pourtant sous le poids d'une fatalité naturelle; délicate de corps, d'imagination vive, faible souvent, et parfois lunatique. »

Faisons litière de notre orgueil masculin et reconnaissons qu'elles sont doublement méritoires celles qui, triomphant de cette disgrâce de la nature, montrent les plus mâles vertus. Qui pourrait marchandiser son admiration à cette femme de vingt-deux ans, passant des revues, tenant conseil, négociant, distribuant des ordres, se dépensant de toutes manières?

Le 31 mai 1650, Claire-Clémence était à Lormont, où elle dinait et d'où elle s'embarquait pour Bordeaux, dans un bateau élégamment décoré, suivie d'une foule de curieux et de partisans. Les salves d'artillerie annonçaient le même jour son entrée à Bordeaux, aux acclamations de tout un peuple.

À peine la jeune princesse est-elle arrivée à Bordeaux, qu'on la voit assiéger la Chambre du Parlement, insister pour faire enregistrer ses requêtes, ses protestations contre l'injuste détention de son mari. À mesure que les juges sortent de la Grand'Chambre, elle les prend à partie l'un après l'autre, « représentant le malheureux état de toute sa maison opprimée ». Le jeune duc, qu'un gentilhomme portait sur ses bras, se jetait au cou des conseillers quand ils passaient, les embrassait, leur demandant, les larmes aux yeux, « la liberté de monsieur son père, d'une manière si tendre que ces messieurs pleuraient aussi amèrement que lui et que madame sa mère, et leur donnaient tous bonne espérance... »

Sur le perron de l'Hôtel de Ville, à Bordeaux, la princesse harangua la foule, comme M<sup>me</sup> de Longueville le fit sur les marches de l'Hôtel de Ville, à Paris, et la Grande Mademoiselle à la porte Saint-Antoine. Douée d'un talent particulier pour parler en public, elle trouva les mots appropriés pour chauffer l'enthousiasme populaire. « Rien ne pouvait être mieux, plus à propos et plus conforme, que ce qu'elle disait. » Tour à tour elle passa du peuple aux magistrats, qu'elle pressa, supplia d'intervenir en faveur du Prince; elle les protégea même, à l'occasion, contre la fureur de la populace, qui commençait à s'impacienter de leur inaction.

(1) Nous devons à la bienveillance de M<sup>me</sup> Cabanès et à l'obligeance de la maison Albin Michel de pouvoir publier en premier ces extraits de l'ouvrage posthume du Dr Cabanès, qui paraîtra bientôt sous ce titre.



Lorsqu'elle ne parlait pas, elle agissait; de ses mains elle allait travailler, avec les dames de la ville, aux fortifications. Les dames s'y rendaient avec des paniers, pour aider à transporter les terres, et la princesse les encourageait de sa présence et de son concours. Les ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld, qui traçaient et conduisaient les travaux, régalaient les dames de fruits et de confitures, et les ouvriers de vin. Le jeune duc allait de l'un à l'autre sur un petit cheval et faisait crier, partout où il passait : *Vivent le Roi et les Princes et l... du Mazarin!* De ses mains la princesse brodait, sur les drapeaux de son armée, l'emblème et la devise de la rébellion : une grenade éclatant, avec ce mot : *Coacta!* Parfois elle fut obligée de s'abaisser à quelque besogne vile, comme de faire boire une populace qui en avait fait son idole, de se mêler à ses divertissements; ses chastes oreilles durent entendre « cent choses salées » à l'adresse de Mazarin, sans en paraître effarouchée, mais sait-on jamais de quel prix se paie la popularité?

Durant trois mois, la princesse avait tenu tête au cardinal. Ce n'est qu'au bout de ce temps qu'elle consentit à déposer les armes. Le 28 septembre 1650 une trêve fut conclue, aux termes de laquelle la princesse et son fils étaient autorisés à se retirer dans leur terre de Montrond. Toutes ses conditions étaient acceptées, hormis une seule, très importante à la vérité : amnistie était accordée à tous ceux qui avaient pris les armes en Guyenne, mais Condé était maintenu en captivité. Le rusé ministre tenait un gage, il entendait ne s'en dessaisir qu'à son heure.

Clémence de Maillé, dépitée de n'avoir pas vaincu, était fière néanmoins d'avoir tant osé. En récompense de sa vaillance, le prince lui adressa le témoignage de sa gratitude dans un billet conçu en termes si tendres, si imprévus, qu'elle faillit s'évanouir de bonheur.

« Il me tarde, Madame, lui écrivait le grand Condé, de sa prison du Havre, que je sois en état de vous embrasser mil fois pour toute l'amitié que vous m'avez témoignée, qui m'est d'autant plus sensible que ma conduite envers vous l'avait peu méritée; mais je sçaurai si bien vivre avec vous à l'avenir, que vous ne vous repentirez pas de tout ce que vous avés fait pour moy, qui fera que je seray toute ma vie tout à vous et de tout mon cœur. »

La lecture de ce billet la jeta dans un trouble profond. Elle n'osait en croire ses yeux; elle lisait et relisait l'épître, elle la couvrait de ses baisers; elle voulait l'apprendre par cœur, de peur qu'elle ne s'égarât; puis elle choisit, sur sa toilette, son plus beau ruban — un ruban couleur de feu! — elle y cousit le précieux billet, afin de le pouvoir toujours porter sur elle, sous son vêtement, sur sa chemise, dit crûment Lenet; et cette explosion de joie dura jusqu'au lendemain.

La princesse de Condé était arrivée à Montrond le 7 novembre « après avoir été magnifiquement traitée sur son passage ». Là elle avait appris que son mari avait été transféré au Havre-de-Grâce, en compagnie des autres prisonniers comme lui, gardés pendant tout le trajet par une escorte de cinq cents cavaliers.

Claire Clémence protesta, sans plus attendre, contre la détention de son époux « en la citadelle du Havre, lieu très malsain et éloigné, dont ses plus grands ennemis étaient les maîtres, et d'où ils pourraient, quand il leur plairait, l'envoyer dans les pays étrangers ».

Quelques mois plus tard son vœu était exaucé. A la suite d'un arrêt de bannissement, prononcé par le Parlement, Mazarin était contraint de quitter la France; mais auparavant, le Cardinal se rendait au Havre, pour mettre lui-même les princes en liberté.

Ceux-ci arrivèrent à Paris le 16 février (1651), où ils firent une entrée triomphale; seule y manquait celle qui avait tant de droits à figurer dans le cortège: Claire-Clémence était tombée subitement malade, et n'avait pu quitter sa résidence de Montrond.

Elle n'était pas encore remise, qu'elle partait en litière pour Bourges, « où elle fut reçue, au son des cloches, par les bourgeois, qui avaient revêtu, pour lui faire honneur, des livrées bleu et isabelle, couleurs du prince de Condé. Elle dut assister pendant trois jours à toutes les fêtes qui avaient été préparées pour elle : représentation d'une tragédie chez les Jésuites, collation dans la maison de ville, gala chez l'archevêque, feu d'artifice, etc. » Bientôt après, les deux époux se rejoignaient, et tandis que Claire-Clémence savourait le bonheur après lequel elle avait tant soupiré, le prince ne songeait qu'à recommencer ses intrigues.

A peine rendu à la liberté, Condé reprenait ses allures tyranniques et ses exigences impérieuses. Sur la fin de sa vie, le prince disait à Bossuet : « Lorsque j'entraî en prison, j'étais le plus innocent des hommes, j'en sortis le plus coupable. » Avez-vous le on doit

retenir à la décharge du prince, mais qui ne suffit point à justifier la conduite future de cet éternel révolté, que d'aucuns ont très sévèrement jugé (1).

Il n'est pas dans notre dessein d'écrire à nouveau, après tant d'illustres devanciers, l'histoire de cette équipée que fut la Fronde, et de noter les dernières convulsions d'un mouvement qui avait failli mettre en péril non seulement la monarchie, mais la France elle-même. On ne saurait oublier que, pour la satisfaction de son ambition, un prince du sang n'hésita pas à faire appel à l'étranger, tenta de conquérir le rang suprême avec l'aide de la catholique Espagne et de la calviniste Angleterre; mais le héros de Rocroi et de Lens ne pouvait longtemps persévérer dans cette voie funeste, et si grand fut l'égarement, grande fut l'étendue du repentir.

Comme on l'a souvent répété, les surhommes seraient trop supérieurs à l'humanité s'ils étaient exempts de toutes ses faiblesses; ne les exagérons pas, cependant, par un bas esprit de malignité.

On se souvient du portrait qu'a tracé Michelet de Condé : « Très sinistre figure d'oiseau de proie... »

#### LES DERNIERS JOURS DE L'ÉPOUSE DU GRAND CONDÉ

Son caractère s'est aigri avec les années; il lui échappe « des écarts de langage qui font douter de sa raison; elle profère contre son mari des récriminations et de violentes injures ».

On commence à murmurer sur les attentions qu'elle témoigne à un de ses domestiques, un nommé Duval, à qui elle fait maints cadeaux et promet des pensions. Condé ordonne de chasser le serviteur, et cette mesure coupe court momentanément aux bruits fâcheux qui commençaient à circuler.

Mais la malignité publique reprit l'offensive, à propos d'une aventure entourée de mystère à laquelle se trouve mêlé le valet dont Condé avait exigé le renvoi. Que s'était-il passé? On ne le sait au juste, mais voici ce qui paraît le plus probable :

Un ancien serviteur — le Duval dont il vient d'être question — était venu à l'hôtel de Condé réclamer des gages qui ne lui avaient pas été payés. Un gentilhomme au service de la princesse, qui avait entendu la querelle en traversant l'antichambre, s'était présenté pour faire taire l'importun. Celui-ci, pris de fureur, avait sorti son épée et le gentilhomme s'était à son tour mis en garde. Accourue aux cris, la princesse ayant voulu s'interposer entre les deux adversaires avait, au cours de l'échauffourée, reçu un coup.

Là-dessus, grande rumeur. La princesse vient, dit-on, d'être assassinée! Le peuple s'attroupe, les langues travaillent. On sait bientôt, par la domesticité, le nom des deux personnages qui se sont battus : l'un est le comte Jean-Louis de Bussy-Rabutin, cousin de la célèbre épistolière; l'autre est le domestique renvoyé dont nous avons parlé. Ce dernier a été arrêté, comme il se sauvait par les jardins du Luxembourg.

Qu'ont pensé les contemporains de l'épisode? Il importe de le rechercher, pour nous faire une opinion sur les responsabilités encourues.

M<sup>me</sup> de Sévigné se montre peu réservée, et peu charitable aussi, convenons-en. Le 23 janvier 1671, elle écrivait à Bussy :

« On me vient de conter une aventure extraordinaire, qui s'est passée à l'hôtel de Condé. M<sup>me</sup> la Princesse ayant pris, il y a quelque temps, de l'affection pour un de ses valets de pied, nommé Duval, celui-ci fut assez fou pour souffrir impatiemment la bonne volonté qu'elle témoignait aussi pour le jeune Rabutin, qui avoit été son page. Un jour qu'ils se trouvaient tous deux dans sa chambre,

(1) Afin de porter un jugement équitable sur le grand Condé, il convient de bien distinguer le « Condé de la vie civile » du « Condé des batailles ». C'est ce qu'a parfaitement vu, avec le sens psychologique qui lui est habituel, M<sup>me</sup> Arvède Barine. Le passage emprunté à son livre sur « la Jeunesse de la Grande Mademoiselle » vaut d'être reproduit. Le vainqueur de Rocroi était « un inspiré, qui paraissait devant son armée un dieu de guerre, impétueux et terrible, jamais troublé. Alors son esprit se développait, et il était capable de donner cent ordres à cent personnes différentes. (SÉGRAISIANA). Au Parlement ou avec ses chefs de partis, M. le Prince « le héros » n'était plus qu'un nerveux, qui n'avait ni sang-froid, ni esprit de suite, éclatait de rire quand il y avait de quoi pleurer, se fâchait quand il aurait fallu rire, n'avait de fixe en lui qu'un immense orgueil et l'immodération invincible (LA ROCHEFOUCAULD), par laquelle il fut précipité dans l'abîme. Personne n'avait autant d'esprit, et personne n'était aussi lâche dans ses goûts et dans sa conduite... Bref, un grand génie avec une fêlure, un être compliqué, et contrasté et à contradictions, mais singulièrement intéressant. » Héros et demi-fou, c'est ainsi que nous le jugeons nous-même.



Duval ayant dit quelque chose qui manquait de respect à la princesse, Rabutin mit l'épée à la main pour l'en châtier; Duval tira aussi la sienne, et la princesse se mettant entre-deux pour les séparer, elle fut légèrement blessée à la gorge, on a arrêté Duval et Rabutin est en fuite. Cela fait grand bruit dans ce pays-ci (Paris). »

Par M<sup>me</sup> de Montmorency nous savons quelques autres détails. C'est bien en venant demander insolemment un quartier de ses gages que le susdit Duval s'était attiré la riposte vigoureuse du jeune Rabutin.

Dès la première heure, on avait fait « informer », par le bailli du faubourg où était situé l'hôtel, puis par le commissaire du quartier. Le Châtelet à son tour fut saisi. Le lieutenant criminel soumit à l'interrogatoire le valet de chambre, et ses réponses furent assez satisfaisantes pour qu'on le relâchât presque aussitôt. Quant à Bussy, il avait pu gagner la frontière sans être inquiété (1).

D'autres ont rapporté que l'affaire fut évoquée devant le Parlement et que, devant la Grand'Chambre et la Tourelle assemblées, Duval fut jugé et condamné aux galères, mais que l'instruction ne fut pas entière, la princesse ayant refusé de déposer. Quoi qu'il en soit, Condé entra dans une violente colère, surtout en apprenant que *Mademoiselle*, celle que l'histoire connaît sous le nom de la *Grande Mademoiselle*, en faisait des gorges chaudes à ses dépens. Sans vouloir entendre la coupable, il prit une mesure qui accentua plus encore, aux yeux de tous, sa faute ou son imprudence : il chassa la princesse de son logis et obtint une lettre de cachet, qui la reléguait à Châteauroux.

Un historiographe anglais (2) s'est constitué le défenseur chevaleresque de celle que, jusqu'à plus ample information, il tient pour calomniée. Au surplus, référons-nous au texte des documents exhumés par le noble lord, et dont il nous garantit l'absolue authenticité :

20 janvier : « Duval, après avoir subi trois interrogatoires, a avoué, comme on alloit le remettre à la question, qu'il avoit blessé M<sup>me</sup> la Princesse. La princesse persiste à vouloir lui sauver la vie; mais le Prince veut qu'il soit fait un exemple ». — 6 février : « M. le Prince, qui est retourné à Chantilly, a écrit au Roi pour lui dire qu'il ne remettrait plus le pied à Paris, tant que la princesse sa femme y serait. Sa Majesté a fait rendre, en conséquence, à la princesse, une lettre de cachet, pour lui enjoindre de quitter immédiatement la Cour et de sortir de la ville ». — 13 février : « Le Roi exile M<sup>me</sup> la princesse de Condé à Châteauroux en Berry pour le reste de sa vie, de quoi elle est inconsolable ». — 20 février : « La princesse de Condé est partie hier de Paris pour Châteauroux. Avant son départ, elle a envoyé chercher le curé de Saint-Sulpice, avec lequel elle s'est entretenue sur des sujets de piété. Elle lui dit : « Monsieur c'est la dernière fois que vous me parlez; je ne reviendrai jamais d'où le Roi m'envoie. Mais la confession que je viens de vous faire servira quelque jour à prouver mon innocence ». Et là-dessus, elle lui dit adieu ». — 25 février : « Le Roi et le prince (de Condé) ont obligé la princesse, avant son départ pour Châteauroux, à abandonner à son fils toute sa fortune qui monte au delà de cent mille écus de rente (*crowns*), libres de toute dette. Il ne lui a été permis de garder pour elle qu'une très médiocre pension; et encore a-t-elle répété trois fois qu'elle n'en profiterait pas longtemps, et que le chemin qu'elle alloit prendre étoit le chemin de son tombeau. Elle s'est évanouie dans les bras du duc, son fils, en lui disant adieu (3) ».

La conduite de Condé dans cette circonstance a été diversement jugée, mais sa dureté, nous devons le dire, a été généralement blâmée. L'exil, la séquestration, la mort civile pour un écart de conduite, n'est-ce pas faire expier bien chèrement une atteinte à son honneur lorsqu'on n'a pas soi-même mené une vie à l'abri de tout reproche? Serait-ce que Condé aurait saisi ce prétexte, dont il se serait hâté de profiter, d'exécuter le projet de séparation auquel il n'avait point renoncé? Il est un passage de la vie du Grand Condé, par un de ses descendants, qui est terriblement explicite à cet égard : « M. le Prince qui ne put jamais prendre sur lui d'aimer sa femme, crut trouver dans le temps une occasion favorable de

se séparer d'elle, projet qu'il nourrissait depuis longtemps. Il obtint la permission du Roi de fixer le séjour de la princesse à Châteauroux, où elle mourut en 1694. Il est impossible en lisant l'histoire du Grand Condé de ne pas s'affliger du peu de considération qu'il eut toute sa vie pour elle, malgré tout ce qu'elle avait fait pour lui (1) ».

Clémence de Maillé n'avait qu'un tort, mais il était irréparable : c'était d'être la nièce de Richelieu, et d'avoir été imposée par le Cardinal pour la seule satisfaction de ses plans ambitieux. L'élan de gratitude que son époux lui avait un instant témoigné, à la suite de sa campagne en Guyenne, ne fut qu'un éclair, qu'une illusion favorisée par l'éloignement et la captivité. Le rapprochement dissipa le mirage. Dès lors, Condé n'eut plus qu'une idée en tête : s'affranchir de l'être malencontreux qu'il accusait d'avoir fait dévier sa destinée.

Il n'était qu'un moyen de s'en débarrasser, c'était de l'ensevelir vivante. Bien que torturé par un accès de goutte, il se fit transporter de Chantilly à Paris, et présenta lui-même sa requête au Roi. Louis XIV refusa d'abord de se prêter aux exigences de son cousin et déclara qu'il allait saisir le Parlement de cette affaire; ce ne fut que sur de nouvelles et pressantes sollicitations que le Roi consentit à signer l'ordre de conduire la princesse dans son lieu de détention. Comme elle souffrait encore de ses blessures, il y fut sursis pendant quelques jours. Dès que la Faculté la jugea suffisamment rétablie, un carrosse vint la prendre pour la conduire à Châteauroux.

Que l'isolement ait fini par agir sur un cerveau fortement ébranlé, ou qu'une hérédité latente se soit tout à coup réveillée, le dérangement d'esprit de la prisonnière ne tarda pas à devenir assez manifeste pour qu'on en jasât aux alentours.

Le bruit ayant couru qu'on maltraitait la pauvre insensée, M<sup>me</sup> de Longueville, dont l'ainé des fils était séquestré pour une affection analogue à celle de sa malheureuse tante, s'émut du sort fait à sa belle-sœur. Elle chargea un religieux, le P. Tixier, d'aller s'assurer de visu de ce qui se passait. De plus ou moins bonne grâce, Condé donna son agrément à cette démarche. « Avant que de partir, dit-il au bon Père, vous irez à Châteauroux, puisque Madame ma sœur le veut; vous verrez s'il manque quelque chose à Madame la Princesse, car enfin, c'est ma femme telle qu'elle est et je ne veux pas que rien lui manque; mais ne lui parlez point du tout de moi, vous m'entendez! » Le Père donna sa parole et partit accomplir sa mission.

Arrivé au terme de son voyage, il se présente à la princesse. Elle était à table lorsqu'on l'introduisit auprès d'elle.

« Mon Père, lui dit, en l'apercevant, Claire-Clémence, vous êtes à M. le Prince, qui vous envoie me voir? »

— Non, Madame, je suis religieux et les religieux ne sont qu'à Dieu.

— Oh! ajouta la princesse, je vous entends : M. le Prince vous envoie pour me confesser; car ne l'étant pas, il a la discrétion de ne vouloir pas se défaire de moi.

Alors l'officier qui avait soin d'elle, et qui était derrière sa chaise, lui dit en la rudoyant : « Morbleu, voilà de vos contes ordinaires! Ne serez-vous jamais sage?... »

Elle mangeait, et de très bon appétit, un plat de morue; on la desservit, elle en redemanda : on le rapporta; puis elle dit qu'elle n'y voulait plus toucher, qu'il avait été à la cuisine, où on avait pu y mettre de la sauce. A quoi l'officier riposta : « Est-ce que tout ce qu'on vous sert ne vient pas de la cuisine? »

Ne voilà-t-il pas une observation, fort bien prise, dans son raccourci de *mélancolie chronique*? Cet état de crainte, que manifeste la malade, qu'on ne vienne la voir que pour précipiter sa fin; cette appréhension de toucher à un plat qu'elle soupçonne empoisonné; cet appétit qui ne se dément pas et ressemble tant à la boulimie; ces trois symptômes, notés par un aliéniste (2), d'*anxiété*, d'*opposition*, de *négalivisme*, tout jusqu'à l'attitude du gardien, dépourvue d'aménité, toutes les phases de la scène ne rappellent-elles pas celles qui se déroulent tous les jours dans nos asiles ou dans nos maisons de santé?

La psychose dont a été atteinte la princesse de Condé et qu'on peut étiqueter, avec les spécialistes les plus compétents, une

(1) Il s'était caché d'abord, puis il s'était sauvé en Allemagne où, s'étant mis au service de l'empereur, il épousa, onze ans plus tard, une duchesse de Holstein, Dorothee-Elisabeth, fille de Philippe, duc de Holstein-Wissembourg, et veuve de Georges-Louis, comte de Zinzendorf.

(2) *Life of Louis, prince of Condé, surnamed the Great*, by lord MAHON. London, 1845, in-12.

(3) *Life of Condé*, 272 et suiv.

(1) *Essai sur la vie du Grand Condé*, par LOUIS-JOSEPH DE BOURBON, son quatrième descendant, 1806, 2<sup>e</sup> édition.

(2) Dr CULLERRE (*Archives d'anthropologie criminelle*, 15 avril 1912).



*l'ypémanie avec délire des négociations*, a certainement éclos sur un fond de déséquilibre mental originel.

La part de l'hérédité est ici incontestable; nous y avons assez insisté pour n'avoir pas à nous y appesantir davantage.

La manie de la persécution accompagne souvent l'anxiété et la dépression : chez la princesse, nous l'avons vue se montrer lors de la visite du Père dépêché auprès d'elle, qu'elle prit pour un émissaire du prince, chargé de précipiter un dénouement trop lent au gré de celui-ci. Que la détention dont elle était victime ait aggravé l'état de la malade, cela paraît certain; mais le terrain était prêt, et la psychose, à l'état latent, existait déjà.

Ce n'est qu'en 1604, le 18 avril, que la mort vint délivrer la recluse, au bout de vingt-trois années d'internement. Claire-Clémence de Brézé, lorsqu'elle succomba, était âgée de soixante-six ans. Son glorieux époux l'avait précédée de quelques années dans l'éternité.

D<sup>r</sup> CABANES.

---

## L'aspect juridique du Désarmement moral

---

Le R. P. de la Brière a bien voulu nous adresser la conclusion de la conférence qu'il fit dernièrement, sur ce sujet, à la Semaine catholique internationale, à Genève.

L'aspect juridique n'est que secondaire et complémentaire dans une œuvre d'ordre avant tout psychologique, moral et spirituel comme le Désarmement moral, c'est-à-dire la stabilisation de l'esprit de paix internationale.

Cependant, l'existence d'obligations légales, dûment consacrées par des sanctions adaptées, est pratiquement nécessaire, indispensable même, en l'état présent des choses, et en vertu des conditions universelles de la société humaine et de la communauté politique, pour parer aux transgressions coupables de ce bien et de cet intérêt social de suprême importance.

Le mieux sera, d'ailleurs, que, dans toute la mesure du possible, en ce qui concerne la presse, les mesures préventives et répressives soient adoptées et exécutées, au nom de l'honneur professionnel, par les associations nationales et internationales de journalistes, comme celles-ci ont la noble ambition d'y parvenir. La création du Tribunal international d'honneur, à La Haye, pour juger les délits contraires à la loyauté professionnelle dans la presse, constitue, à cet égard, une réalisation du plus haut intérêt dans le sens du Désarmement moral et de sa protection nécessaire.

Néanmoins, pareille procédure ne saurait, ni en droit ni en fait, dirimer tous les problèmes concernant la responsabilité de la presse et des associations. Il faut donc que les principes de pacification internationale du Pacte de la Société des Nations et du Pacte Kellogg, déjà obligatoires pour les dirigeants des Etats signataires, deviennent juridiquement obligatoires pour les particuliers, pour la presse, pour les associations, en passant expressément dans la législation interne de chaque Etat. Des accords internationaux détermineront la modalité pratique de cette évolution du droit interne des Etats, qui introduira peu à peu les règles tutélaires de la paix extérieure dans la loi de tous les peuples du monde civilisé, au nom des conceptions et même de formules juridiques universellement admises.

Offenses et outrages, manœuvres délictueuses et dolosives, publications et démarches de nature à troubler les rapports internationaux, propagation de documents apocryphes, tronqués ou

défigurés, diffusion intentionnelle d'informations mensongères, que ces délits soient commis par des individus, par la presse ou par des associations, ils devront tomber sous la vindicte de chaque loi nationale non moins efficacement lorsqu'ils mettront en péril la concorde entre les nations que lorsqu'ils mettront en péril l'ordre intérieur de chaque Etat. Voilà quel est l'aspect juridique du Désarmement moral.

Beaucoup plus importants et beaucoup plus nobles, il faut le redire, sont les aspects d'ordre doctrinal, psychologique, moral et spirituel. Mais les institutions juridiques ont pareillement leur rôle nécessaire pour la garantie du Droit et la sauvegarde de la Paix.

Elles aussi, dans cette Communauté des Puissances qui resserre et perfectionne aujourd'hui son unité organique, représentent l'un des aspects tutélaires de cette Loi éternelle et non écrite, supérieure à la volonté des hommes, et dont toutes les justes lois d'ici-bas tirent leur valeur obligatoire et leur consécration la plus haute.

YVES DE LA BRIÈRE, S. J.,  
Professeur à l'Université catholique de Paris.

---

## Lyautey en Italie

---

### I

Chaque fois qu'une ligne de M. le Maréchal Lyautey nous est tombée sous les yeux, nous avons senti le regret qu'il n'ait pas écrit davantage. Son discours de réception à l'Académie française témoigne assez qu'en couronnant un soldat l'illustre Compagnie accueillait un écrivain. Ses idées militaires et sociales, son action et sa doctrine coloniales, ses hautes vues politiques renfermaient la matière d'un chef-d'œuvre littéraire au moins, qui eût mieux justifié encore ce titre de Prince de la Renaissance qui lui sied si bien. Un tel livre aura manqué à sa gloire.

Comme on pourra aussi lui reprocher d'avoir supporté la République. Oh! nous savons combien il a méprisé le régime, et que, pour lui, comme pour Foch, comme pour Mangin, comme pour tant d'autres grands chefs, la question se posait de servir la France d'abord. Mais la valeur de ces soldats n'a-t-elle pas raffermi les sièges branlants de cette bureaucratie aux vestons mal coupés? N'a-t-elle pas couvert, surtout, des turpitudes mortelles à la patrie sur lesquelles il ne suffisait pas de cracher — trop souvent en silence — pour empêcher qu'elles nuisissent au pays? Lorsqu'on constate ce que la victoire de 1918 est devenue entre les mains des politiciens : Clemenceau-Tardieu, Millerand, Poincaré, Briand, Herriot, — on ne peut s'empêcher d'un regard de reproche envers Foch qui ne sut pas aller à Berlin, envers Mangin qui n'osa pas rester en Rhénanie, envers Lyautey qui savait tant de choses et pouvait tant...

Si j'exprime ici cette déconvenue douloureuse, c'est que je pense au jeune officier de 1883 qui s'en allait — ardent et fidèle — au seuil de l'Italie porter ses hommages au comte de Chambord; au partisan politique qui courait, avec quelque naïveté, assurer le pape Léon XIII qu'il y avait encore des royalistes en France. Ce voyage d'Italie me semble plus poignant que les voyages de tant d'autres écrivains français, car il palpite du souci d'une vie sérieuse inséparable de l'action. Seule l'épopée héroïque de l'ultramontain Veuillot peut soutenir la comparaison avec la flamme de ces excursions outre-Alpes où se formait le futur proconsul marocain. Devant sa chaleur, les fastes de Chateaubriand paraissent figés dans une beauté pathétique certes, mais lointaine des hommes vivants. Avec Lyautey nous atteignons ce qui nous touche intimement, ce qui continue à faire l'objet de nos soucis, ce qui, pour notre génération, est une question de vie ou de mort : nos relations avec l'Italie.

Dès sa première page, ce livre de jeunesse — il est intitulé *Lettres de jeunesse* — nous livre un document de premier ordre :



« J'ai drogué quatre heures, attendant le train du retour, entre les deux bourgades contiguës autrichienne et italienne. La première, sympathique : les gens *gemütlich*, des gens de chez nous, de notre Lorraine, une bonne choucroute, aux murs l'empereur François-Joseph, des images religieuses et... Napoléon au bivouac d'Austerlitz! La seconde m'offre un barbier : beaucoup de paroles et moins de bonhomie : aux murs Garibaldi, pas l'ombre du roi Humbert, et, ce qui vous douche, la carte de l'*Italia irredenta* où : Trieste, le Trentin, la Savoie, Nice et la Corse sont teintés en italien. Depuis que j'ai touché le sol de l'Italie, je vois d'ailleurs cette carte s'étaler partout, dans les hôtels même, sans vergogne. »

Couvrez-vous de cendres, messieurs les libéraux, démocrates et socialistes : c'est la bonne Italie chère à vos cœurs bien pensants, révolutionnaires ou maçonniques qui a inventé l'irréductible qui vous agace et non Mussolini, coupable, selon vos dires et ceux de vos amis les *juorusciti*, de ce nationalisme exaspéré. Méditons cette courte observation rédigée par le capitaine Lyautey, à Goritz, le 15 mars 1883. Que de bévues elle nous eût épargnées, si à droite, comme à gauche, on savait un peu d'histoire!

En 1882, Hubert Lyautey vient d'être nommé capitaine. Hors de France, il n'a encore connu que le Sud-Algérien, son premier contact avec la colonie. Il faudra bien des années et un incident de garnison pour qu'il s'engage sur les routes de cet empire d'outre-mer dont il sera l'un des fondateurs. Départ tardif vers les chemins laurés, consolation de ceux que le destin retient dans la voie médiocre : on peut toujours s'en évader. A quarante-deux ans Thérèse d'Avila n'est encore qu'une moniale obscure et sans élan vers Dieu. A toute heure — sauf pour les prédestinés de la vie, — Pascal, Mozart, Napoléon, — qui donnent leur mesure très tôt, le redressement est possible; à tout âge la volonté conserve le pouvoir de bouleverser le monde. Nous sommes un réservoir de forces qui trop souvent arrivent intactes au tombeau.

Mais il y a la *préparation*. Rien n'advient à ceux qui ne se sont préparés à rien.

En mars 1883, le capitaine Lyautey part en congé pour deux mois en Italie, en mission officielle, « à charge d'y étudier la cavalerie italienne et ses nouveaux règlements ». Il ouvrira l'œil sur bien d'autres choses que la cavalerie : la politique, les salons, la question romaine, l'art, le monde noir, le monde blanc, l'évolution du jeune Etat italien, tout cela va le captiver et déployer devant lui des horizons d'activité qu'il n'atteindra que longtemps après. Au Tonkin, à Madagascar, au Maroc surtout, les leçons de Rome animeront chacun de ses mouvements. Dans cette description désappointée de Gènes, ne trouvons-nous pas, par exemple, le futur Résident général soucieux d'un « cadre accordé à la vie » :

« Ici, rien ne s'accorde plus au cadre resté splendide. L'usine moderne, le port de commerce investissent les palais et le tumulte grossier, la fumée de la houille éteignent l'enthousiasme. Là-bas (en Algérie), si nous franchissons le seuil d'une de ces demeures arabes si jalousement fermées, celui qui nous y accueille sous les ogives outrepassées parmi les mosaïques a le même vêtement, les mêmes gestes, les mêmes attitudes que les ancêtres qui l'y précédèrent. »

Lorsqu'il aura à établir des lois urbaines, il veillera sur la conservation du vieux Mogreb, sur l'« harmonie des hommes et des choses », comme il le disait dès 1883 en évoquant Alger. L'amateur de paysages historiques est devenu le réalisateur prestigieux.

Et voici des lignes bien meilleures que le Duhamel des *Scènes de la vie future*, parce que plus profondément humaines :

« Dans ces petits Etats presque réduits à la Cité, l'homme avait un essor prodigieux qu'étouffent nos immenses machines modernes où l'individu est noyé dans le marais administratif et égalitaire. L'initiative s'y lasse, la plus noble ambition s'y décourage, parce que le but est trop lointain... Quelle plénitude de vie dans cette Italie de la Renaissance! Tandis que chez nous on peinait à réaliser l'unité, certes, mais au prix de combien de destructions et pour aboutir à la machine la plus centralisée et la plus étouffante qui soit, l'Italie morcelée, déchirée, léguait tout de même au monde des merveilles devant lesquelles il s'agenouillera toujours. Elle faisait de la beauté et c'est pourtant quelque chose, la beauté. »

Alors que les furies nationalistes sont au paroxysme, que dans cette Italie si longtemps morcelée le dogme de l'unité est devenu ardeur patriotique, que les « Etats-Unis d'Europe » hantent les

nuits des disciples de Briand, il est bon de relire cette page chargée d'une vérité à certains yeux sacrilèges, mais qui rejoint le fédéraliste Frédéric Mistral :

« Et l'idée de patrie même, n'était-elle pas aussi sensible dans la petite patrie, dans le Nancy des ducs lorrains comme dans la Gènes des doges, qu'à Nancy et Gènes, chefs-lieux de préfecture? »

Le Suisse est-il moins patriote que le citoyen des Etats-Unis d'Amérique? Le miracle grec n'était-il pas accompli avant Alexandre le Grand? Ces interrogations sèment le doute à notre époque où « la foi dans l'Unité est devenue un dogme religieux ». Est-il, en fait, d'autre véritable unité que celle qui naît de la croyance? Cependant la controverse demeure...

C'est sur la frontière autrichienne que Lyautey s'est fait raser par le barbier nationaliste italien qui revendiquait — du moins par l'image — Nice et la Savoie; près de cette Autriche dont les peuples furent moins malheureux qu'on nous l'a dit depuis que Wilson a exigé le départ des Habsbourg. Tous ceux qui ont connu les années de François-Joseph portent à cet égard un témoignage identique à celui que fournissent les Européens qui vécurent en Turquie au temps d'Abdul-Hamid : les chrétiens ne connurent l'extrême misère qu'à partir du régime « démocratique » des Jeunes-Turcs, que devait parachèver, par leur disparition, la République de Mustapha Kémal.

Il faut que l'ouvrier, dit une sentence socialiste, se croit malheureux pour qu'il se décide à la révolution sociale. Il faut que les allogènes se croient persécutés pour que se réalisent les « unités nationales », pourrions-nous ajouter en la paraphrasant...

\* \* \*

A Goritz eut lieu l'émouvante rencontre du capitaine Lyautey avec le roi de France. C'est aux idées de 1883 que nous songions en évoquant tout à l'heure le soldat, grand serviteur de la France, certes, mais aussi, bien qu'à son corps défendant, du régime républicain. « Je tremblais comme une feuille », écrit-il à cette époque. Or, en 1931, dans la préface de ses Lettres, il souligne que « le comte de Chambord, les sentiments qui animaient ses fidèles, apparaissent avec un recul presque préhistorique ». Mais si cela est, n'est-ce point parce que « ses fidèles » n'ont pas su faire entrer Henri V dans l'histoire de France? Qui jamais départagera en cette affaire la responsabilité du Roi et la responsabilité des sujets?

Le capitaine Lyautey va être reçu en audience privée par Léon XIII : « Il faut, dit le Roi, que le Pape sache qu'il y a encore en France une jeunesse royaliste, agissante, pleine de foi ». Hélas! depuis 1883, la « jeunesse royaliste » a bien veilli : elle a laissé mourir en exil Philippe VII après Henri V, et Philippe VIII après Philippe VII. Quel sort réserve-t-elle à Jean III? et Jean III lui-même... mais ne blasphemons pas!...

Revenons plutôt aux avertissements du comte de Chambord sur l'armée italienne, avertissements que nous livrons aux malheureux ignorants qui en sont restés aux imbéciles plaisanteries des « macaronis » et des « joueurs de mandoline ». Puissent-ils ne pas connaître un réveil cruel le jour où nos ennemis communs auront réussi à jeter l'une contre l'autre France et Italie, les deux seuls défenseurs de l'esprit latin — ou bien encore le jour où la politique italienne exaspérée nous fera payer sa neutralité autrement cher qu'en 1914!

« Il revint sur le travail que j'avais à fournir à mon retour sur l'armée italienne : « Vous ne la connaissez pas, me dit-il. Ne vous y trompez pas. Tout ce que j'en sais me la fait juger très sérieuse, très digne d'attention. Sous leurs façons un peu théâtrales, les officiers y sont fort instruits. »

Ce jugement, vrai déjà en 1883, il serait criminel de ne pas en tenir compte après cinquante années de travail et d'expérience qui ont transformé le soldat italien; plus criminel encore de repousser une alliance avec cette armée, telle qu'elle nous fut explicitement offerte par Mussolini, en 1922, en prenant le pouvoir :

« Je vois l'accord avec la France sous trois aspects positifs : une entente économique intime allant plus tard jusqu'à une véritable union; une entente militaire dans laquelle on se soutiendrait en toute éventualité; une entente politique par laquelle on déci-



devrait de prendre la même attitude dans toutes les capitales de l'Europe (1) ».

\* \* \*

Voici Lyautey à Rome. C'est d'abord le chaos « où tout s'entrechoque ». Mais l'ordre se met bien vite dans ses idées, vite, bien qu'avec circonspection. Il va quatre fois à Saint-Pierre, avant de se prononcer : « Je ne suis pas français. C'est riche et grand, mais sans âme. Sainte Marie Majeure et saint Paul Hors-les-Murs le touchent davantage parce que c'est sobre. L'édifice religieux vent la sobriété », et il s'écrie plus loin, en vrai classique : « Sobriété! sobriété! »

Il se rend au Colisée, bien entendu par clair de lune. Ici, Chateaubriand remporte la victoire. L'*Africain* n'oublie pas non plus : « Quelle nuit, cher ami, et comme tu es capable de comprendre ces équipées nocturnes, ces intensités de fipissance sous la lune par une nuit du Midi! »

Entre deux excursions d'art, la politique le prend tout entier. La politique! Cet homme qui peut-être ne votera jamais de sa vie, ce militaire qui doit ignorer les luttes des partis, ne vève que d'elle! Il en rêve comme d'une femme de haute naissance, comme d'une dixième Muse qui dominerait toutes les autres de sa belle prestance. Il ne votera jamais peut-être, mais il sera le souverain véritable d'un Etat. La politique lui aura appris son métier de roi.

Les coulisses du Vatican se sont bien vite abandonnées à ses yeux inquisiteurs.

« J'ajoute qu'il a (le secrétaire particulier de Léon XIII) une silhouette et une attitude des plus édifiantes, une tête de primitif, offrant un tel contraste avec d'autres prélats du palais auxquels j'ai eu à faire, et dont les élégances raffinées, enrubanées, pomponnées tiennent trop du petit maître. »

Cela n'a pas bien changé...

Mais voici le beau revers d'une médaille qui ne paraît médiocre qu'aux observateurs superficiels. Il voit pour la première fois Léon XIII le jour de Pâques, à la chapelle Sixtine. Le portrait qu'il en fait rappelle invinciblement celui de Léon XII par Chateaubriand : c'est un merveilleux diptyque :

« Léon XIII ressemble tout à fait à ses portraits, d'une maigreur et d'une pâleur transparentes, plus frappantes encore sous sa blanche soutane, l'aspect d'un saint : une solennité et une dignité superbes, et je n'imagine rien de comparable à son geste de bénédiction... C'est une bien belle et haute figure, bien chrétienne bien ascétique, bien émouvante, et sa vue seule m'a rechristianisé Rome. »

Nous allons maintenant le suivre rapidement dans ces salons romains dont la renommée et l'importance ont tant décliné depuis le commencement de ce siècle, mais qui, en 1883, étaient encore souverains. « La première maison qui s'ouvrit à moi, le lendemain même de mon arrivée, c'est le palais Altieri : j'y dîne après-demain, jour de Pâques... Ce même jour j'étais accueilli par la princesse Massimo, née Luchesi Palli, fille de la duchesse de Berri ». On ne pouvait mieux débiter dans le monde. C'est l'Europe entière qui défile chez les Altieri et chez les Massimo : une Wurtembergoise, la baronne de Schott; le comte Vincenzo Macchi, frère du maître de chambre de Sa Sainteté; le duc de Ripalta, ancien ambassadeur du roi de Naples; Claes Lagergren, « jeune Suédois fraîchement converti »; les cardinaux Chigi, Jacobini et Howard; la princesse Lorenzini Altieri, née Cantacuzène; le duc et la duchesse Salviati, elle, née Fitz-James; le duc de Nemours lui-même, « Henri IV en personne, la barbe grise, la plaque du Saint-Esprit sur l'habit ». Trois cents personnes à chaque réception.

Quelle magnifique leçon d'histoire européenne pour le jeune officier admis à égalité avec tout ce beau monde grâce autant à son mérite personnel qu'aux recommandations amicales dont il est porteur! Il écoute, il apprend, il juge, il se forme. Il n'oubliera jamais l'enseignement des salons romains. Il ne reniera aucune de ses admirations princières. Au prince di Scaglia, haut-commissaire italien à l'Exposition coloniale de Vincennes, il tiendra à rappeler les liens amicaux qui l'attachent à la famille d'Aoste-Savoie.

(1) Déclarations faites au *Matin*, le 18 novembre 1922.

Combien de Français se rappellent-ils ce texte? M. R. Poincaré s'en souvient-il? Et quelle fut sa réponse?

N'avait-il pas déjà déclaré sous la Coupole, au grand scandale des républicains, son respect pour les vertus de la Monarchie française?

C'est ainsi que souvent le maréchal Lyautey s'est vengé, dirait-on, des circonstances qui l'ont obligé de recevoir des mains de Marianne ce bâton de commandement qu'il eût plutôt souhaité lui être octroyé par les mains du Roi qu'il avait baisées à Goritz, ignorant alors son brillant destin.

\* \* \*

Il est reçu en audience privée par Léon XIII, faveur insigne, à laquelle il n'aurait « certes jamais osé prétendre », mais qu'expliquaient son intelligence et son rôle dans le mouvement royaliste.

Entrevue historique, puisqu'il était porteur des paroles du comte de Chambord, des ultimes paroles du Prince pourrait-on écrire sans rien exagérer, puisque Henri V allait mourir en cette même année. Le Ralliement ne vint que quatre ans plus tard, mais il semble que tout était déjà décidé bien avant le fameux toast Lavigerie : « Je sors de cette audience profondément troublé, désorienté ». Une ligne de points suit cette mélancolique confidence. Le maréchal Lyautey n'a pas cru devoir reproduire la note qu'il rédigea sur ses impressions « toutes chaudes » et qu'il envoya à cette époque à son ami Antoine de Margerie.

Comme nous eussions cependant désiré la connaître et déduire de l'influence de cette entrevue sur l'attitude prise plus tard par le partisan royaliste désabusé... Toutefois il rapporte les paroles papales entendues par un Français de marque : « Puisque la cause royaliste paraît perdue en France pour longtemps, il faut que les hommes vraiment religieux ne s'y attachent pas et cherchent le bien au dehors ». Et il confirme lui-même : « Chez nous, c'est vers la République qu'il s'oriente et voudrait nous orienter ».

Comme on le voit, l'*Action catholique* de Pie XI est en germe dès Léon XIII. De celui-ci à Pie XI, continuité, même à travers Pie X. L'Eglise ne connaît que les régimes vainqueurs et ne consent des pactes qu'avec les forces politiques qui savent triompher...

...L'appréciation qu'il porte sur les princes romains n'est pas favorable : elle rappelle certaines méchancetés d'Edmond About. « Ils sont assez médiocres. On atteint vite les limites étroites de leur horizon, leur vie se meut dans un tout petit cercle d'idées reçues au berceau comme paroles d'Évangile et la conversation sérieuse est avec eux assez difficile. »

Ce sont plutôt les femmes qui font la gloire de ces salons, femmes pour la plupart d'origine étrangère « qui apportent nos âpres passions du Nord et maintiennent leurs maisons dans cette rigidité exclusive, fort antiromaine ».

Car il s'est aperçu sans retard que rien n'est exclusif à Rome entre blancs et noirs : il est même des gris! Le Quirinal converse à *mezzo voce* avec le Vatican, souvent par le truchement des ambassades françaises. Les blancs sont de plus en plus nombreux, et les noirs eux-mêmes, c'est-à-dire le Vatican « n'espèrent, ni ne désirent le rétablissement du pouvoir temporel dans son intégrité ». Et nous ne sommes qu'à treize ans de la rupture de la Porta Pia! « Ils » ne rêvent que de reconquérir Rome seulement... avec l'appui de la France, car, quant à l'unité italienne « ils ne croient pas le royaume d'Italie solide ». Huit ans plus tard, Mistral nous apportera le même son de cloche. Même en 1922, le travail d'unification n'était pas achevé lorsque Mussolini entreprit la rénovation nationale, et le traité de Latran fut pour lui une pièce capitale dans cette édification.

\* \* \*

Autant Lyautey brille dans ses notations politiques, autant il semble moins à son aise lorsqu'il parle de ses excursions artistiques. Il paraît ici encombré de souvenirs livresques et de « résurrections archéologiques » sur le mode évocatoire. Il ne retrouve sa véhémence naturelle que pour s'indigner contre les Papes de la Renaissance, véritables auteurs de la destruction de la Rome classique épargnée par les barbares. C'est un cliché historique que de pleurer la ville des Césars succombant sous les coups des Goths et des Vandales, cliché fraternel de celui qui accable la mémoire du calife Omar en l'accusant de l'incendie de la Bibliothèque alexandrine. En réalité, les Papes ont démolé la vieille Rome, comme les rois de France et le préfet Haussmann ont successivement renversé le vieux Paris : le culte des pierres du passé est une religion récente, la religion peut-être de ceux qui ne savent plus bâtir...



Comment Lyautey visite-t-il Rome? Voici des confidences pittoresques qui nous disent long sur cette vie intelligente, active, amicale, passionnée, qu'on mène encore, qu'on mènera toujours dans la Ville Éternelle: « C'est vraiment le diable d'arriver à écrire; depuis dix jours pas une ligne: le matin je cours, l'après-midi je cours encore, puis de 4 à 7 heures des visites, puis le soir, le monde, et comme neuf fois sur dix j'y vais en bande, on se ramène, on se reconduit, et de cigarette en cigarette, 2 heures du matin sonnent; s'il y a une demi-heure sans sommeil, elle est pour Baedeker, pour Gaston Boissier, Taine et autres, avec qui l'on prépare le programme du lendemain. »

Il revient encore avec plus de détails, car il est diplomate-né, sur les relations Vatican-Quirinal, *via* Palais Farnèse dont le conseiller était alors le marquis de Reverseaux, « véritable ambassadeur de France auprès du Roi », et « qui a personnellement peu de goût pour la forme de son gouvernement ». Ici un bon mot attribué au roi Humbert: « Le Pape et moi, mais nous sommes très bons amis, nous avons des accords constants et s'étonneraient bien des gens qui sauraient le fond des choses. » Bon mot qui rejoint un autre, authentique celui-là, que j'ai entendu de la bouche d'un « légitimiste » italien à qui je demandais des nouvelles du conflit Vatican-Fascisme: « Cela va bien en ce moment, mais il faut espérer que cela ne continuera pas: car il est nécessaire qu'aux yeux du monde, l'accord ne soit point parfait, c'est l'intérêt du Saint-Siège aussi bien que celui de Mussolini. »

Curieux propos également que celui rapporté par Lyautey au sujet de l'éventualité — toujours envisagée et jamais réalisée — d'un pape étranger. Le roi Humbert aurait dit aussi: « Tant que le pape sera Italien, rien à craindre, il sera toujours Italien avant d'être Pape. Ah! le jour où le conclave nommerait un étranger, ce serait autre chose. » Qu'il me soit permis de reproduire en connexion avec cette boutade royale, la réflexion d'un Italien très catholique, esprit pondéré: « Pour nous, catholiques italiens, maintenant que le Concordat a été signé entre le Saint-Siège et l'Italie, nous souhaiterions vivement un pape étranger. » Et comme je m'étonnais, un tel vœu me laissant sceptique, il expliqua: « C'est que le Saint-Siège nous enlève nos meilleurs prêtres pour ses nonciatures, sa maison, ses congrégations, et la qualité de nos évêques s'en ressent. Tandis qu'un pape étranger recrutera forcément ses collaborateurs ailleurs qu'en Italie, et nous aurons enfin à la tête de nos diocèses des prélats de valeur! » Souhait peu flatteur pour le clergé actuel italien, mais qui méritait d'être tout au moins enregistré à cette place.

\* \* \*

La Tunisie! Epineuse affaire. La proclamation du protectorat est de 1881. Deux ans plus tard Lyautey écrit — exactement ce que le fascisme reprochera aux gouvernants italiens d'alors — qu'il fut plus facile à la France de calmer le gouvernement italien que d'obtenir du Vatican qu'il résolve la question religieuse, hiérarchique, dans le sens français. Et il ajoute, bien placé pour que sa constatation soit exacte, « que chez les gouvernés la rancune est immense ». Comme on le voit la rancune tunisienne date de loin. Lorsque les journaux fascistes font plus que des allusions à la Tunisie, ils n'inventent rien. Ils reprennent un vieux thème avec des instruments perfectionnés. Il faut loyalement reconnaître, lorsqu'on touche aux raisons qui empêchent le rapprochement franco-italien, que nos dissensions ne datent pas du fascisme. Mussolini est un haut-parleur de génie. Il a crié d'une voix romaine ce que les libéraux et les démocrates susurraient avant lui. Mais demain, l'Italie changera de régime, que nous nous trouverions devant elle avec les mêmes problèmes à résoudre. Tant que la France ne se décidera pas à les envisager dans le cadre de la latinité, notre civilisation, tiraillée entre ses deux plus fortes branches, sera toujours à la merci d'un coup de main organisé par nos communs ennemis, et ce sera tant pis pour nous.

De Mistral à Maurras et à Pierre de Nolhac, les avertissements ne nous auront pas manqué. Nous aurons poussé au pire, de toutes les forces de notre ignorance, de nos préjugés, de notre sectarisme libéral et maçonnique.

En 1883, les relations franco-italiennes n'étaient guère meilleures qu'aujourd'hui. En relisant le Lyautey de cette époque on croirait lire un article de ce matin: « Qu'ils soient noirs ou blancs, civils ou officiers, pour le moment ils nous haïssent cordialement; avant la Tunisie une partie de l'opinion était contre nous,

mais c'était une minorité; la grande partie de la nation était rebelle à l'alliance allemande et l'armée surtout... était en 70 très généralement favorable à une intervention contre l'Allemagne. C'est la Tunisie qui a tout rompu en blessant l'amour-propre national et a transformé en un sentiment unanime ce qui n'était auparavant que le fait de la politique... » Mais voici un document de la plus haute importance:

« Je te disais que l'armée regrettait l'inaction de 70. Sonnax qui avait alors vingt-deux ans, m'a raconté qu'après Reichshoffen même, le Roi avait télégraphié encore pour offrir l'entrée immédiate en France de tout ce qui était mobilisable sous la seule condition de l'entrée à Rome. C'est le général de Sonnax, son père, qui a rédigé et chiffré la dépêche. L'Empereur a répondu: « Non. » Quinze jours après, le lendemain de Saint-Privat, l'Empereur télégraphiait: « Faites ce que vous voudrez, je vous attends. » Il fut répondu: « Trop tard. »

Question romaine, rivalité tunisienne, deux épines qui furent fatales dans nos rapports avec l'Italie et qui empoisonnèrent nos relations internationales. Si les télégrammes de 1870 sont vrais, quels remords chez Napoléon III et chez Pie IX! Quelles responsabilités aussi de nos jours sur ceux qui empêchèrent une alliance Paris-Rome! Nous songerons à eux également — trop tard — dans le prochain conflit franco-allemand.

Il faut revenir aussi à l'épreuve de l'unité italienne. Lyautey s'y intéressa prodigieusement. « Non, décidément, l'unité italienne n'est pas si faite que cela. Le Piémontais est peu aimé: le plus clair est que l'Italie va à la République, c'est le cri universel; tous les milieux, tous les âges, tous sont unanimes, la République à la mort de Humbert... J'avoue pourtant que je ne comprends pas très bien d'où viendra la République, puisque personne n'est républicain... Un homme qui sait à quoi s'en tenir m'a même ajouté que le Saint-Père la favoriserait et que dans les élections auxquelles les catholiques prennent part, ils avaient la consigne de s'allier aux républicains. »

Ce qui n'a pas réussi en Italie contre Humbert a réussi en Espagne contre Alphonse XIII: le clergé espagnol s'en est amèrement repenti depuis! Cependant Humbert I<sup>er</sup> est mort; il est même mort assassiné, circonstance éminemment favorable à une révolution, et cependant la maison de Savoie est toujours là. C'est qu'elle possède l'armée pour elle. « Or il est incontestable, écrit Lyautey, que l'armée tout entière est profondément dévouée à la maison de Savoie et à l'Italie une... c'est du reste un beau corps d'officiers et la note générale frappante... c'est la correction, la tenue parfaite, une politesse que nous perdons trop. »

Cet éloge de leur armée auquel les Italiens sont si justement sensibles sera repris plus tard avec bonheur par le général Gouraud, aux fêtes du bi-millénaire de Virgile organisées par le Comité France-Italie, et par M. le maréchal Pétain dans son discours de réception à l'Académie française.

Une déclaration reçue par Lyautey résume la question romaine en même temps que la question de l'unité italienne: « Si le régime tient, tous les fils de noirs actuels seront blancs. »

Prediction qui procède de l'expérience de tous les régimes politiques: combien de républicains sont fils de royalistes, en France? Ne peut-on pas dire également du fascisme que s'il tient, les fils de ses adversaires d'aujourd'hui seront peut-être ses soutiens demain?

\* \* \*

Reposons-nous de ces après sujets par quelques promenades romaines:

« C'est le charme de cette vie de Rome: il n'y entre pas une banalité, tous les hommes que je vois sont intéressants par quelque côté, leur esprit, leur situation, les positions qu'ils ont occupées. »

Lyautey visite au Vatican l'appartement des Borgia, la bibliothèque, les Antiques en compagnie de savants artistes. Avec M. Ravaisson, directeur du Louvre, il va chez le brocanteur, à la découverte de la pièce rare: « Ce voyage de découvertes me réservait plus d'une surprise. Rome pullule de galeries privées en dehors des grandes galeries classées — chacun a la sienne, et c'est souvent une cacophonie, on vous y montre des Raphaël, des Titien à la douzaine; ils sortent quelquefois de la fabrique; il ne faut pourtant pas avoir l'air de trop douter. »

L'histoire de l'évêque, marchand de vieilles choses, est digne d'Anatole France: « Mais plus fort! Nous frappons chez un de ces



## Un essai exemplaire d'explication des doctrines de l'Inde

brocanteur, fils d'Israël et la porte nous est ouverte, par... un évêque en robe violette! C'était le propriétaire, Mgr T..., qui a une charge auprès du Saint-Père, et parfaitement prêtre et prélat. J'avoue que je ne soupçonnais pas encore l'évêque brocanteur! et je te jure que celui-là ne reniait pas sa profession : c'était un capharnaïm, de vieilles dentelles, une momie, des tableaux, des vêtements chinois, des pots cassés, des médailles, tout y était. Le prélat ne se sentait pas d'aise et il détaillait sa marchandise, et il faisait l'article, et des invites, et des extases — « Un pur Corrège, Monsieur, il est signé! », « Un portrait de Raphaël, le seul authentique! »

Lyautey assiste naturellement à l'exposition annuelle des Prix de Rome, à la Villa Médicis. Les œuvres présentées ne lui paraissent pas fameuses, mais il s'arrête, car il est déjà un merveilleux devineur d'hommes, devant le jeune Pierné : « Retiens ce nom, c'est un jeune prodige de dix-neuf ans, que j'ai rencontré dès le début de mon séjour à plusieurs réunions dont son talent extraordinaire faisait tous les frais ». Les pensionnaires de la Villa lui inspirent une belle envolée et des regrets sur notre siècle de vieillards :

« Ils ont vingt ans et déjà un rayon de gloire, la seule, dans nos sociétés ordonnées, où les généraux ont soixante ans, la seule à laquelle on puisse aspirer à vingt ans. Ils sont là une quinzaine, vibrant à tout ce qui est beau, enflammant les uns par les autres leurs génies divers, se reposant avec l'art voisin de l'étude de leur art : causeries charmantes où d'un coup d'aile les sommets sont atteints; je les ai partagées, j'ai vu cette vie commune où les franches folies de l'âge s'allient aux envolées dans le bleu, et je me suis souvenu de la vie commune qu'a subie notre vingtième année ».

Bien vite, à notre gré, il est repris par les grands problèmes de l'heure — qui sont de toutes les heures : germanisme. Internationale, esprit européen. Écoutons-le se raconter :

« J'ai été présenté... à un officier de uhlands, comte de Dillen. Nous avons longuement causé et il m'a beaucoup plu. Ne saute pas en l'air, je t'en prie. Sursauter au seul aspect d'un Allemand, c'est du patriotisme à trop bon compte. J'ai des haines vivaces mais j'en réserve la quintessence pour ceux qui sont, sur toutes choses, à l'opposé des convictions que je regarde comme la base de tout ordre social, à quelque pays qu'ils appartiennent. Ne pas avoir cette haine aveugle de l'Allemand n'empêche nullement, le jour venu, de se battre contre lui de toute sa force, de tout son cœur, à la tête de son escadron. Mais, hors de la bataille, qu'est-ce que je trouve en cet officier? Un gentleman, d'une éducation parfaite, de façons charmantes, ayant en toutes choses religion, politique, toutes nos idées. Nous parlons la même langue et nous nous entendons à merveille. Que veux-tu? J'ai au cœur une haine féroce, celle du désordre, de la révolution. Je me sens certes plus près de tous ceux qui la combattent, de quelque nationalité qu'ils soient, que tels de nos compatriotes avec qui je n'ai pas une idée commune et que je regarde comme des ennemis publics. »

J'ai cité longuement cette page, la mémoire fixée sur un jeune Italien que j'ai à peine entrevu à Rome, inspirateur d'un mouvement d'idées dont nous n'avons encore en France qu'une connaissance obscure. Je veux parler d'Asvero Gravelli et d'*Antieuropa*. Demandant son avis à notre ambassadeur à Rome sur ce groupe, il me fut répondu qu'il n'en fallait pas tenir compte et qu'il ne signifiait rien. Or, Gravelli compte parmi ses collaborateurs, ses affiliés, j'oserais dire, des Allemands, des Ukrainiens, des Hongrois, des Bulgares, des Finlandais, des Belges, partisans d'un *Fascisme universel*, d'une *Internationale de l'Ordre*, comme nous l'imaginions en 1924, avec Philippe d'Estailleur-Chanteraine. Ces jeunes gens — dont un très grand nombre sont pères de famille — sont anti-Européens, farouchement dressés contre une Europe selon la formule Briand: citoyens anti-Européens dans une Europe libérale, démocratique, socialiste, matérialiste et malthusienne. Un tel élan ne pouvait évidemment pas intéresser le Quai d'Orsay, d'où le dédain de notre ambassadeur à l'égard de Gravelli (1).

PHILIPPE DE ZARA.

(1) La fin de cette étude paraîtra dans notre prochain numéro.

Un point capital du problème si douloureux des rapports de l'Orient et de l'Occident, c'est qu'ils aillent l'un vers l'autre pour apprendre à se connaître objectivement, dans leurs profondeurs respectives. Et, premièrement, dans la teneur exacte de leurs textes. De là que la parole est pour longtemps encore aux philologues et aux historiens.

Mais cela ne veut pas dire que nous ne puissions pas dès à présent tenter une interprétation des doctrines asiatiques. Ceci est surtout vrai quand celui qui se livre à cette tentative est, à la fois, philologue et métaphysicien, et quand il réside depuis des dizaines d'années au cœur même de l'Inde, uniquement occupé de la vie des esprits et du salut des âmes.

Tel est le cas du R. P. G. Dandoy, jésuite et sanscritiste de formation universitaire et oxfordienne — *oxonian* —, philosophe et théologien de l'école thomiste, professeur au *Saint Xavier's College* de Calcutta, et enfin directeur-fondateur de la revue *The Light of the East*, organe où, excellemment secondé par le R. P. Johannis, son confrère, il se livre depuis des années à un admirable essai d'intégration catholique des doctrines sacrées de l'Inde.

Un livre comme « *L'Ontologie du Vedānta*, Essai sur l'Acosmisme de l'Advaita » (1), qui est sorti de sa plume, représente non seulement une merveille d'objectivité savante, d'intelligence ferme et souple, de sympathie et de critique, de largeur newmanienne et de solidité thomiste conjointes, mais c'est, au surplus, un exemple magnifique à proposer à tous ceux qui travaillent à pénétrer les mentalités et les spiritualités étrangères et à rendre possible la compréhension mutuelle et l'union des esprits dans la charité. Il montre, spécialement, la vraie ligne à suivre pour parvenir à toucher, à travers des pensées à la fois subtiles et profondes et un héroïque effort spéculatif et mystique, l'âme religieuse de l'Inde.

Pour tâcher de faire apprécier la valeur de cet essai exemplaire, je voudrais l'appeler en témoignage sur le point de savoir si, véritablement, — comme on l'a tant affirmé —, l'idée de Dieu est purement et simplement réductible au panthéisme, dans toute doctrine hindoue, et si l'idée de la personnalité y est purement et simplement réductible à la dissolution de la personnalité.

\* \* \*

Le P. Dandoy commence — « question préjudicielle » — par marquer une différence essentielle de positions entre « le philosophe » tel que nous le concevons, et « le vedāntin » (2).

« Que fait généralement le philosophe? Il adopte un point de vue spécial; il prend position sur une vérité, plus évidente ou plus vitale, de laquelle ensuite il considère l'univers tout entier. Il insiste sur un fait ou sur quelques faits, qu'il explique à fond et d'une manière satisfaisante; puis il intègre le reste en fonction de ces facteurs primordiaux (3). »

« Une philosophie, c'est une tentative de synthèse universelle (4). »

« Pour le vedāntin, la question se présente d'une manière totalement différente. Le point de départ pour lui c'est l'Absolu, le Suprême Brahma. Il détermine d'abord ce qu'est l'Absolu, l'Être infini, l'ens a se et per se, puis, quand il a établi ses attributs, il essaie d'expliquer le monde en fonction de Celui — ou de Cela — qui est sans qualifications restrictives, sans dépendance, et qui est donc l'Inconditionné (5). »

De là, des différences capitales dans les conclusions.

(1) Traduit de l'anglais par Louis-Marcel Gauthier, Desclée De Brouwer et Co. Paris, 1932, collection « Questions disputées », commentaires de Jacques Maritain et Olivier Lacombe.

*Advaita* signifie « non dualité » : il s'agit donc de la doctrine qui enseigne qu'il n'y a qu'une seule Réalité, que Dieu seul est et que, par conséquent, « le monde », « le cosmos » n'est pas (d'où a-cosmisme).

(2) Car il s'agit ici exclusivement du *Vedānta* — ou métaphysique tiré des Upanishads —, considéré dans sa branche monistique, l'*advaita*. Le philosophe, le sage, le *gourou* dont s'occupe principalement le R. P. Dandoy, c'est Çankara ou Shankarā-chārya circa (788-820), le plus grand des advaitins.

(3) DANDOY, *op. cit.*, pp. 17-18.

(4) IDEM, *op. cit.*, p. 17.

(5) IDEM, *op. cit.*, p. 19.



« Nous disons : Périssse le reste, mais il faut que la réalité du Cosmos demeure. Le vedântiste dit : Périssse le reste, mais il faut que le Suprême demeure ce qu'il est : l'absolu de l'être, impliquant l'éternité, l'indépendance et l'aséité (1). »

« Pour le Vendânta, la perfection de Dieu et son éternité sans modes, voilà la thèse, contre laquelle ce monde où nous sommes est l'objection; tandis que dans la philosophie scolastique, l'existence du monde fait l'affirmation première, et la divine aséité l'antinomie qu'il faut résoudre (2). »

Car — et c'est là le point crucial de tout le problème de Dieu et du Cosmos — « la difficulté » consiste « à concilier la création avec l'immutabilité infinie d'un absolu qui est la perfection et la plénitude subsistante (3) ». Autrement dit, pourquoi et comment un Dieu parfait et bienheureux crée-t-il un monde imparfait et malheureux, et d'abord comment lui, immuable, peut-il sortir, pour le créer, de son immutabilité? Autrement dit encore, comment peut-il se faire Cause première, alors qu'il n'y a, en dehors de lui, que le non-être, le néant? Comment quelque chose peut-il en venir à exister en dehors de lui?

Le P. Dandoy fait cette deuxième remarque — complémentaire de la première : « Les Indiens — dit-il — n'ont jamais cultivé la spéculation pour elle-même... Le Vedânta coordonné est essentiellement une théologie mystique, au sens dionysien, c'est-à-dire une conceptualisation partant de l'Écriture, dont l'objet est la connaissance de Dieu en Soi, pour l'union. C'est une « science sacrée » (*Mīmāṃsā*), une exégèse du Veda... (4) »

« Théologie, c'est-à-dire doctrine entièrement fondée sur le « Veda » « infaillible », lequel « n'a pas d'auteur », qui « montre la vérité par sa simple énonciation », qui « enseigne seulement ce que nul autre moyen de connaissance ne peut enseigner, c'est-à-dire : le transcendant (5). »

« Théologie mystique, car elle s'achève en intuition (6), en « délivrance », « en expérience transcendante (7) », en identification du « soi » — partie éternelle de l'homme, l'âme dirions-nous — avec Brahma, Dieu, l'Absolu.

Le point de départ est le Veda, révélé, divin : le point de départ est donc mystique.

Le point d'arrivée est Brahma et « la réalisation intuitive de Brahma » qui n'a pas de second : le point d'arrivée est donc mystique aussi.

C'est entre les deux seulement que se place le raisonnement (*tarka*), « qui n'est utile que dans la mesure où il est subordonné aux Écritures, confirme leur sens et les explique (8). »

\* \* \*

Voyons à présent ce qu'il en est de Dieu, pour l'advaitin.

1. — Brahma... est *sac* — *chid-ānanda*. Il est l'identité de l'être, du connaître et du bien.

2. — Il n'a aucune forme (*rūpa*), qu'elle soit « grossière » ou « subtile »; il n'a « ni parties ni attributs », étant éternellement immuable et infini.

3. — Il est l'Élu et l'Unique sans aucun second (*ekam eva advitīyam*), ce qui signifie essentiellement qu'il n'y a rien hors de Brahma.

4. — Il est identique à l'*Ātmā*, le « soi » des créatures vivantes (9). »

Voici le commentaire que donne de cette quadruple conception le P. Dandoy :

1. — « Que l'Absolu est *sac*, c'est-à-dire non pas un être simplement, mais l'*esse subsistens* (l'être subsistant, le seul qui mérite vraiment le nom d'être) — qu'il est *chit*, c'est-à-dire, dans son essence, Pensée pure, Intelligence substantielle et rien d'autre... — qu'il est *ānanda*, c'est-à-dire le bien sans mélange, le bien subsistant, le bien *per se* (*svatantra*) au sens primordial (*mukhya*) de ce mot, un océan de bien, dont la réalisation supprime tous les désirs, puisqu'elle les comble, — tout cela il nous serait difficile de le nier (10). »

(1) IDEM, *op. cit.*, p. 20.

(2) IDEM, *op. cit.*, p. 21.

(3) IDEM, *op. cit.*, p. 20.

(4) IDEM, *op. cit.*, pp. 25-26.

(5) IDEM, *op. cit.*, pp. 26-27-29.

(6) IDEM, *op. cit.*, p. 26.

(7) IDEM, *op. cit.*, p. 127.

(8) IDEM, *op. cit.*, p. 27.

(9) IDEM, *op. cit.*, p. 31.

(10) Souligné par moi. I. L.

Après avoir fait observer que l'erreur de l'Advaita, c'est de nier le genre être, dont Dieu est l'espèce suprême et pure, mais qui contient aussi l'ange, l'homme, l'animal, la plante, le caillou, comme aussi de nier la « réflexion », par conséquent de nier le Verbe, en Dieu, et la con-science (psychologiquement et ontologiquement entendu), dans l'homme, « l'Advaita — conclut le P. Dandoy — est quand même parvenu à la connaissance de Dieu que saint Augustin louait tant chez les platoniciens (1) :

« *causa constitutae universitatis* » ... (*sat*)

« *lux percipiendae veritatis* » ... (*chit*)

« *fons bibendae felicitatis* » ... (*ānanda*)

(De Civ. Dei, VIII, 10) (2).

2. — « Nous ne pouvons pas davantage — continue-t-il — rejeter la seconde affirmation (« il n'a aucune forme »); car Dieu est véritablement « *simplex omnino et incommutabilis* (3) », n'ayant ni parties ni attributs (au sens advaita d'« accidents »), éternellement immuable et infini, à jamais indépendant et inconditionné (4) »

3. — Dieu, Brahma, — dit l'Advaitin — « est l'Élu et l'Unique sans second, ce qui signifie essentiellement qu'il n'y a rien hors de Brahma. » — « Alors — demande le P. Dandoy — qu'en advient-il du monde? »

C'est précisément pour répondre à cette question qu'il a écrit son livre.

« Acosmisme », « pur monisme » (5)! En effet, « si nous avions la connaissance vraie des notions exactes, — paraphrase, selon l'Advaita, le P. Dandoy — nous verrions que la multiplicité du monde n'existe pas réellement (6); car nous avons appris par l'infaillible Veda qu'elle n'est nullement fondée — ni en Brahma, qui devrait être sa cause et sa base, — ni dans le Soi (7), qui est, lui aussi, simple et inconditionné, et qui, d'ailleurs, est identique à Brahma (8)! »

Comment — notons-le sommairement — l'advaitin en est-il venu à cette suppression et du cosmos et de la personne humaine?

« Quand ils eurent atteint le concept du Suprême, les vedântins virent que ce concept contenait essentiellement la notion d'infinité et d'immutabilité : ils en conclurent que Brahma ne pouvait ni créer, ni être substratum ou cause : le monde était impossible (9)! »

L'immutabilité suprême s'oppose à tout acte, donc à toute création, concluaient-ils.

Plaçons-nous à présent au point de vue psychologique. « Chacun disaient — les vedântins — a conscience de l'existence de son soi et ne peut pas penser : je ne suis pas (10) ». De la nature de Brahma, seul être subsistant, comme de la nature du soi, longuement étudié (11), il résulte pour eux que « la conception suivant laquelle le corps et les autres choses contenues dans la sphère du non-sci s'intègrent à la personne est une *avidyā* (12), c'est-à-dire l'idée d'un attribut ou d'une chose, là où cet attribut ou cette chose n'est pas —, donc erreur complète de connaissance. »

La capacité effective et non fallacieuse de connaissance que détient le soi — c'est-à-dire l'élément irréductible et seul réel de ce que nous appelons la personne — amène l'advaitin à conclure que le soi est identique à Brahma, qu'il est Brahma.

L'existence apparente du monde, comme la complexité apparente du soi, sont donc respectivement le produit de *māya* ou illusion d'ordre cosmologique ou ontologique, et de l'*avidyā* ou erreur de connaissance, d'ordre psychologique ou critique.

Ce n'est que par la *vidyā* — l'intuition, la connaissance, la délivrance! — que l'homme échappe à la *māya* et à l'*avidyā* : c'est-à-dire que « par une réalisation directe et indépendante, l'intuition s'est fait jour en lui : « Je suis Brahma : (*Aham brahma*

(1) Que l'on compare ceci avec la téméraire affirmation d'un Henri Massis : « Pour l'Asiatique, Dieu n'est que l'intelligible, l'insondable, le pur vide, et ce pessimisme mystique aboutit aux tristesses de l'impuissance, à la destruction morale et mentale de l'être humain, à qui il ne laisse plus rien qu'une « ample liberté de mourir ». (*Défense de l'Occident*, Plon, Paris, 1927, Roseau d'Or, p. 219.)

(2) IDEM, *op. cit.*, pp. 32-33.

(3) Conc. Vatic., Sess. III, C.I. (Denzinger, 1782). Note du P. Dandoy.

(4) DANDOY, *op. cit.*, p. 33.

(5) IDEM, *op. cit.*, p. 116.

(6) Souligné par moi. I. L.

(7) Ce qui serait l'âme pour nous.

(8) DANDOY, *op. cit.*, p. 116.

(9) IDEM, *op. cit.*, pp. 79-80.

(10) IDEM, *op. cit.*, p. 106.

(11) Cf. DANDOY, p. 105 et suivantes : « La vraie notion d'Ātmā ».

(12) IDEM, *op. cit.*, p. 113.



asmi) ». Il y a eu rupture dans sa vie mentale. Le Veda, soutenu par le raisonnement (*Shruti yukti*), avait établi qu'il fallait nécessairement que ce fût ainsi : l'intuition (*anubhava*) a montré que c'était ainsi (2). »

Par l'étude du Veda et du Vedânta, par « la contemplation concentrée », par « le retrait de l'attribution abusive (*adhyāsa*), superposée à Brahma et au Soi, la purgation (*āpavāda*) de la notion inexacte (3) », « à force d'acharnement et de concentration, l'advaitin a percé et dissous la brume avidyā — et, la brume une fois dissipée par les rayons de la connaissance, il ne reste plus que la lumière (4). »

« Le philosophe ou le théologien est toujours obligé d'accorder au monde une certaine réalité — ne fût-ce que celle de *māya* ou même celle d'*avidyā*; — parce que autant qu'il puisse être informé de l'irréalité du monde, il voit toujours le monde. Mais le « possesseur de la Connaissance », lui, n'a pas à accorder au monde — ne peut même pas lui accorder — la moindre réalité, ni s'en occuper en aucune manière, parce que non seulement il *sait*, mais il *voit* que Brahma seul existe. C'est un tel « voyant » que Shankarāchārya prétendit être sa vie durant (1). »

\* \* \*

Maintenant, on peut comprendre la portée de ces remarques importantes du P. Dandoy :

1<sup>o</sup> « On peut rendre à l'Advaita cette justice que c'est une synthèse parfaitement cohérente... C'est la gloire de l'Advaita d'avoir... soutenu, même au prix de la réalité du monde, la notion exacte de l'immuabilité absolue de l'Être subsistant et l'absence en lui de modes ou d'accidents (2) ». « On voit tout de suite — dit-il encore — la grande vérité à laquelle ces explications donnent une forme tangible. Au livre II *Contre Gent.* (3), saint Thomas l'a exprimée dans sa langue claire et concise : « Créateur » n'est donc pas un nom essentiel de Dieu : c'est une *denominatio extrinseca*. La qualité du créateur n'est pas un attribut de la nature divine; elle implique une relation de l'univers à Dieu, — non une relation de Dieu à l'univers (4). »

L'aséité, l'immuabilité divines sont ici admirablement exaltées. Plutôt donc que de reprocher à l'Advaita son « panthéisme », qui n'apparaît plus, à y regarder de près, que comme une vue superficielle, il faut lui reprocher son acosmisme : ce n'est pas Dieu le substratum du monde, mais c'est le monde — dit-il — qui n'existe pas (1)!

2<sup>o</sup> Au sujet de l'identité du soi et de Brahma, « en un sens — dit le P. Dandoy —, la prétention vedāntique se trouve au moins partiellement vraie. Car lorsque nous disons : l'Absolu est Atmā (ou le Soi) — l'Inconditionné à l'arrière-plan de l'univers est l'Inconditionné à l'arrière-plan de moi-même, nous avons simplement répété que la Cause de l'univers est aussi Celui « in quo vivimus,

*movemur et sumus* (1), le seul Être dont on puisse dire qu'il existe par soi-même (*svayambhu*), de telle sorte qu'il n'a nul besoin d'un autre être qui lui confère l'existence, — le Suprême Brahma ou Dieu en soi (2). »

Plutôt donc que de reprocher à l'Advaita « la dissolution définitive de la personnalité », il faut lui reprocher « d'imputer à Atmā — (c'est-à-dire à Brahma en nous) — quelques-uns des attributs de la *persona* humaine, — de le compter comme partie intégrante de notre être et de voir en lui la source immédiate de notre lumière intellectuelle (3) ». En quelque sorte, il faut plutôt lui reprocher d'avoir trop accordé à la personnalité.

3<sup>o</sup> Cette « dissolution » implique, par ailleurs, un aspect très noble, car c'est par ce biais que, dans l'Advaita, on rejoint la Morale et l'Ascétisme.

« C'est un *adhyāta* (une superposition fautive) de concevoir le Soi comme toute chose autre que pure lumière absolument simple, — bien plus, c'est le suprême *adhyāta*, d'où jaillissent tous les maux, l'égoïsme et la haine, etc.

» De là, poursuit Shankarāchārya, sourdent les désirs de tout ce qui favorise le bien-être du corps, etc., et l'aversion pour tout ce qui tend à les léser... tout cela déterminant la chaîne infinie des maux innombrables auxquels nous sommes accoutumés.

» Cette dernière phrase nous montre — remarque le P. Dandoy — l'efficacité morale de la solution Avidyā... (4) »

\* \* \*

A ces erreurs entées sur de sublimes et suprêmes vérités (5) le P. Dandoy assigne les causes suivantes : d'abord, la faiblesse et l'insuffisance de la doctrine de la causalité, — d'où l'acosmisme; ensuite l'absence de la doctrine de l'acte et de la puissance, — d'où sa divinisation du Soi, considéré comme acte pur, c'est-à-dire Dieu; enfin, l'absence de la doctrine de l'analogie, — qui explique aussi bien l'acosmisme que l'identification du Soi et de Brahma.

Je citerai ici, pour finir, une partie du commentaire que Jacques Maritain a mis en annexe de l'ouvrage du P. Dandoy :

« Ce qu'il conviendrait de signaler comme caractère premier et le plus profond, écrivons-nous, c'est que dès le principe... l'Inde n'a pas pris pour but le savoir lui-même, et que toute sa spéculation est une discipline ascétique ayant pour fin, avouée ou virtuelle, la délivrance... C'est sous les espèces d'une philosophie... que s'est produite la conceptualisation d'un immense effort de l'intelligence primitivement orienté, non pas vers le savoir cherché pour lui-même, mais exclusivement vers le salut :

(1) Saint Paul : Celui « en qui nous vivons, nous nous mouvons et nous avons l'être ».

(2) DANDOY, *op. cit.*, p. 36.

(3) IDEM, *op. cit.*, p. 37.

(4) IDEM, *op. cit.*, p. 113.

Une remarque importante, cependant : « Le salut, suivant sa notion indienne, est beaucoup moins corrélatif du péché moral que du péché métaphysique, par quoi il faut entendre l'existence contingente elle-même avec toutes ses notes d'imputeté, toutes ses souillures (*samhlea*) dont la douleur est le signe : pluralité, impermanence, potentialité, désir, individuation, égoïsme. Ce n'est pas, bien entendu, que la pensée indienne n'ait pas rencontré les valeurs morales. Mais elle les a considérées soit comme des prolégomènes nécessaires, mais extrinsèques, de la voie du salut — et c'est le plan du *Karma* —, soit comme des conséquences de la perfection conquise — nullement comme des déterminants essentiels de cette perfection spirituelle. Et pour le point crucial de la question, le passage du désir de l'esprit à la spiritualité véritable, encore qu'elle l'ait bien vu, elle a refusé d'y répondre en termes proprement moraux : le désir de la perfection ressortit pour elle à l'illusion du *samsāra* (le tourbillon transmigratoire), comme l'individualité même dont il jaillit. Selon le Vedānta l'âme n'a qu'à découvrir son identité au Brahma, et le désir s'éteindra de lui-même... » Olivier Lacombe, Avant-Propos, t. I, *Les Philosophies indiennes*, de RENÉ GROUSSET, pp. XII-XIV, Desclée, De Brouwer et Co, « Bibliothèque française de Philosophie », 1931, Paris.

(5) Entées d'une manière qu'on ne peut qu'appeler supérieure : car ce n'est pas la brève schématisation à laquelle j'ai forcément dû me livrer ici qui peut en donner une idée adéquate. Sur l'autorité du Veda, sur la structure psychologique de l'homme, sur la réduction ad absurdum du monde, etc., on peut croire qu'un Shankarāchārya et « la plus grandiose des écoles métaphysiques de l'Inde » (P. DANDOY, *op. cit.*, p. 21) ne disent rien de grossier, de facile, d'inférieur dialectiquement parlant. « Le Vedāntisme a résisté à plus de syllogismes et d'arguties que la lenteur de nos mentalités d'Occidentaux n'en peut rêver. Il possède une base ferme pour s'y camper : c'est qu'il n'a guère de position positive concernant Dieu que nous osons contester. Tout ce que nous avons licence de tenter, c'est d'aller au-delà de sa position pour essayer de montrer que notre synthèse de la Création et de l'Essence incréée est à la fois plus réaliste et mieux fondée en raison que la sienne. On ne supprime que ce que l'on remplace. » (DANDOY, *op. cit.*, p. 22.)

(1) IDEM, *op. cit.*, p. 126.

(2) IDEM, *op. cit.*, pp. 125-126.

(3) IDEM, *op. cit.*, p. 126.

(4) IDEM, *op. cit.*, p. 132.

Cette *vidyā*, cette connaissance transcendante par l'intuition présente quelque chose d'analogie à la connaissance de Dieu par la foi surnaturelle, l'une et l'autre aboutissant à une espèce de reniement des moyens matériels qui ont servi à l'élaboration de la foi. « Il y a trois choses — dit saint Thomas (In Joannem, cap. IV, lect. 5, n. 2) — qui nous conduisent à la foi du Christ : la raison naturelle, les témoignages de la loi et des prophètes, la prédication des apôtres et de leurs successeurs. Mais quand un homme a été conduit ainsi comme par la main jusqu'à la foi, alors il peut dire qu'il ne croit pour aucun des motifs précédents : ni à cause de la raison naturelle, ni à cause des témoignages de la Loi, ni à cause de la prédication des hommes, mais seulement à cause de la Vérité première elle-même... C'est de la lumière que Dieu infuse que la foi tient sa certitude. »

Analogiquement, le signe certain que l'homme est parvenu à sa fin ultime, après avoir dépassé tous les états transmigratoires et tous les moyens successifs et hiérarchiques de rapprochement quant à cette fin, c'est « l'expérience jubilante et suprême des possesseurs de la connaissance », enseigne Shankarāchārya, (DANDOY, *op. cit.*, p. 130), c'est-à-dire le témoignage intérieur et divin.

(5) IDEM, *op. cit.*, pp. 139-140. Souligné par moi. L. I.

(6) Somme contre les Gentils.

(7) DANDOY, *op. cit.*, pp. 104-105.

(8) « Il ne faut pas conclure, à notre avis, que le Vedānta soit panthéiste ou même moniste, surtout au sens que ces mots ont chez nous. Il se nomme lui-même advaita, non-dualiste. Sa préoccupation d'assurer la transcendance de Brahman non moins que son immanence, de maintenir l'intériorité de sa Gloire, est manifeste. Position irréductible, équilibre original... » Olivier Lacombe, Avant-Propos, t. I, *Les Philosophies indiennes*, de RENÉ GROUSSET, pp. XIV, note 1.



mirage de philosophie d'autant plus apte à nous décevoir qu'il s'intègre... d'admirables divinations métaphysiques, et qui nous induit à attacher un sens directement philosophique à des théories qui n'ont primordialement qu'un sens anagogique et cathartique; pragmatisme vécu mais transcendant, dans le ciel même de l'intellectualité (1). » Lorsqu'on donne son plein sens à cette primauté du pratique (du pratique spirituel) dans la pensée vedantine, on comprend deux traits particulièrement importants de cette pensée qui n'auront pas manqué de retenir l'attention des lecteurs du P. Dandoy : si la philosophie du Vedānta part non pas du donné prochain fourni à notre intelligence et à nos sens, comme le requiert une démarche proprement philosophique, mais de la certitude comme a priori de l'absolu divin, c'est que cette philosophie suit la loi non de la spéculation philosophique, mais de la contemplation religieuse, et du mouvement de l'âme vers l'union mystique; car le mystique ne raisonne pas à partir des créatures, il part de la foi, de la vérité révélée déjà possédée par lui, afin que cette vérité se réalise en lui, qu'elle devienne en lui ce qu'elle est de soi, délivrance et vie.

» D'autre part, si cette philosophie doit finalement s'avouer impuissante à résoudre spéculativement le problème du monde et si, malgré d'admirables intuitions, elle se montre incapable de parvenir sur ce point à des résultats théoriques dont la formulation soit exempte d'erreurs, — pourquoi? parce que l'instrument métaphysique de l'analogie de l'être lui manque, comme le P. Dandoy l'a si fortement montré, elle est donc forcée de tenir pour un pur néant l'être qui n'est pas l'Être par soi, — cependant nous sentons que si elle vacille ainsi dans sa conceptualisation, c'est en restant fidèle à une vérité sainte (2), attachée à sa substance comme un vautour sacré; nous sentons que sa signification la plus profonde (au moins dans le système de Shankarāchārya étudié par le P. Dandoy) n'est pas, en dépit des formules, réellement et essentiellement panthéiste (2). Qu'est-ce à dire, sinon que sa profonde signification n'est pas philosophique, rationnelle ou spéculative, mais pratiquement religieuse, mystique et contemplative, c'est-à-dire ordonnée à l'exercice actuel de la contemplation, par quoi l'âme atteindra sa fin et son « salut » : et dès lors si, entendue selon le lexique ontologique ou philosophique, la formule est panthéiste, il se peut qu'entendue selon le lexique pratique et mystique, elle dénote une pensée vraie, ou même qu'incurablement déficiente en tant que formule, l'expérience intérieure à laquelle elle correspond soit pourtant un contact authentique avec la réalité. Si le soi est déclaré identique à Brahma, cela est métaphysiquement parlant, une affirmation de monisme intégral; et cela peut être, mystiquement parlant, une formulation déféctueuse de l'expérience de l'union (2).

Celui-là connut le feu qui s'y brûla — et lui seul pourrait dire qui jamais pour le dire — ne reviendra... (3) »

\* \* \*

Pour conclure, s'il faut se garder de « prendre la pensée vedantine pour le pur type de la métaphysique par excellence (4) », comme le fait un Guénon plein de mépris pour la pensée occidentale (5), il faut se garder tout autant d'y voir un « poison », un « suicide de la pensée », une « adoption du néant », un « héroïsme intellectuel désespéré, qui, poussé jusqu'au terme d'une logique devenue folle, s'achève dans l'inhumain et dans l'absurde (6) », comme le fait un Massis, plein de mépris pour la pensée orientale.

In medio virtus, la vérité est dans le juste milieu de la connaissance objective combinée avec l'intelligence sympathique, la plus haute des facultés humaines a dit quelqu'un. Le respect lui-même serait-il de trop?

LÉOPOLD LEVAUX.

(1) *La Philosophie bergsonienne*, préface de la seconde édition, pp. LI-LII.

(2) Souligné par moi. L. L.

(3) JACQUES MARITAIN, *op. cit.* du P. DANDOY, pp. 169-170-171.

(4) *IDEM*, *op. cit.*, p. 171.

(5) Cf. cette exaltation sans nuance — et, je le crains bien, sans base suffisante de compétence approfondie et comparative — des doctrines hindoues qu'est l'*Introduction à l'étude des doctrines hindoues*, M. RENE GUENON (Rivière, Paris, 1921).

(6) *Défense de l'Occident*, p. 215.

## Le prince Napoléon

La librairie Grasset vient de publier le *Vrai prince Napoléon* par M. François Berthet-Leleux, son secrétaire.

Qu'est-ce qu'un secrétaire?

C'est un homme qui s'attache à un autre homme, pour lui faire sa correspondance durant la vie, et sa réputation après la mort.

En songeant à l'étymologie, on pourrait encore dire que c'est quelqu'un dont la charge est de garder les secrets de son patron, mais dont l'habitude est de les répandre au plus grand nombre d'exemplaires possible, dès qu'il y a moyen.

On conçoit que cela n'aille pas toujours sans inconvénient pour la renommée des personnages en vue.

Quant à M. Berthet-Leleux, c'est le type du secrétaire sans reproche. Il vécut, durant plus de vingt ans, aux côtés du petit-neveu de l'Empereur, ce qui lui permit de voir son modèle sous toutes les coutures. Quarante autres années ont passé depuis. Il semblerait qu'après un aussi long temps écoulé, la tentation d'être médisant se fit plus forte et qu'il n'y eût plus grand mal à le devenir. Cependant, loin de se montrer dénigrateur, M. Berthet-Leleux resta admiratif et amical. Une telle conduite dénote un bon naturel.

\* \* \*

S'il fallait résumer la vie, j'allais dire le panégyrique, du prince Napoléon par son secrétaire, en quelques lignes, on le pourrait faire de la façon suivante :

« Né du meilleur des frères de l'Empereur et de la meilleure des filles du roi de Wurtemberg, le prince Napoléon avait hérité d'une étonnante ressemblance physique avec son glorieux grand-oncle et de ses plus belles qualités spirituelles.

« Son enfance s'écoula au sein du foyer le plus exemplaire; son adolescence bénéficia des leçons d'un précepteur hors pair; son âge mûr produisit des fruits qui passèrent la promesse des fleurs.

« Marié à la princesse Clotilde de Savoie, le ménage du Prince ne fut guère uni, et les époux, pour s'entendre, furent le plus souvent obligés de vivre à plusieurs centaines de lieues l'un de l'autre. Mais, cela tint uniquement à la Princesse, qui était une dévote du type insupportable. On ne pouvait entrer chez elle sans y rencontrer des moines ou des curés en train de lui donner la direction; et une fois ces personnages sortis, c'était encore leur influence qui animait les discours et les gestes de la maladroite épouse. Même avec la croix et la bannière, il était impossible de l'avoir à une fête mondaine; à table, au salon, en voiture, elle paraissait prêcher par réticence et faire oraison. Ces exagérations dépassaient ce qu'un honnête homme est capable de supporter. Ce n'est point que le prince Napoléon fût aussi mauvais catholique que ses ennemis le prétendaient; mais charbonnier est roi dans sa maison; à plus forte raison un Bonaparte; et le mari de la dévouée Clotilde prétendait régner tout au moins chez lui, sans être exposé à trouver un prêtre derrière chaque porte.

« On a publié, du Prince, certaines déclarations, comme celle-ci qu'on répétait à Paris quinze jours avant Sadowa : « La France impériale doit rester l'ennemie de l'Autriche. Elle doit soutenir l'Italie, qui est le centre de la révolution dans le monde, en attendant que la France le devienne : révolution qui a pour mission de renverser le catholicisme à Rome, comme la Prusse a pour mission de le détruire à Vienne... Nous devons être les alliés de la Prusse et de l'Italie ».

« Méchancetés et calomnies! vous dira M. Berthet-Leleux. Le cousin de Napoléon III restait dans la tradition de sa dynastie; comme la plupart des Français, il était anticlérical, s'opposant



aux empiétements temporels du clergé, mais nullement anti-religieux.

» Sur la question romaine, il s'exprimait, sous l'Empire, dans les termes suivants : « Je crois que l'indépendance du Pape pourrait exister ainsi... lui laisser une juridiction spéciale et mixte pour des cas contestés; lui laisser son drapeau; toutes les maisons qui sont dans la partie de la ville que j'indiquais pourraient lui être données en toute propriété. L'histoire nous donne un exemple de cette neutralité : Washington, cette ville fédérale, l'objet du respect de tout le continent américain. Vous auriez ainsi une oasis pour le catholicisme au milieu des tempêtes du monde... La catholicité n'aurait qu'à gagner à voir le Pape dans une grande et honorable retraite, d'où il dominerait tout le monde et ne dépendrait de personne. » Etait-ce moins bien parler que Mussolini ?

» Quand, en 1881, Jules Ferry amena le Sénat à supprimer les devoirs envers Dieu, dans la loi sur l'école, le Prince écrivait : « Pour ma part, je ne saurais trouver mal qu'on mette le mot de Dieu dans le programme de l'enseignement primaire. » N'était-ce pas édifiant ?

» Peu avant de mourir, il terminait ainsi une lettre à Emile Ollivier : « Je ne m'occupe plus du passé ni du présent, mais, ayant horreur de l'athéisme, sous toutes ses formes, je ne veux pas désespérer. »

» On a fait des criailleries au sujet de certain « dîner de Vendredi-Saint » chez Sainte-Beuve. Il s'agit d'une malheureuse coïncidence, dit le parfait secrétaire. Si ce fameux repas eut lieu un vendredi, cela tint aux habitudes du Prince qui, n'aimant pas le maigre et voulant laisser Clotilde à ses religieuses prauques, choisit de préférence ce jour là pour sortir. Si ce vendredi tomba dans la Semaine Sainte, c'est qu'il était le dernier qui fût libre cette saison-là, Napoléon, aussitôt après, devant partir en voyage. Au reste, cette date malencontreuse avait été fixée par mégarde et il n'entraîna point, malheureusement, dans les usages du Prince de se dédire jamais. Dans toute la France, les malveillants parlèrent d'orgie préméditée. La préméditation ne tient pas debout, comme on vient de voir. Quant à l'orgie, elle fut bien innocente, car il n'y avait chez Sainte-Beuve qu'une tablée d'hommes parmi lesquels : Renan, Taine, Flaubert, About, et la chère qu'on fit ne dépassa point la mesure, ainsi qu'en témoignera le menu ci-dessous, certifié conforme :

*Potage au tapioca  
Truite saumonée  
Filet au vin de Madère  
Faisan truffé  
Pointes d'asperges  
Salade*

*Parfait de café  
Dessert  
VINS  
Château-Margaux, Nuits,  
Musigny  
Château-Yquem, Champagne*

» Ceux qui, après cela, voudraient encore chicaner les sentiments religieux du prince Napoléon, M. Berthet-Leleux les prie de considérer que sa mort fut celle d'un bon chrétien. S'il y a, en effet, la religion des simples mortels qui, tout au long de leur vie, croient devoir aller à la messe et à confesse, il existe, heureusement aussi, la religion de ceux qui remettent au dernier moment le soin de songer à leur salut. Quand tout espoir est perdu, un prêtre arrive, qui donne l'extrême-onction au moribond, ce qui permet d'annoncer, sur les lettres de faire-part, que le défunt a été administré des sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise. Tel semble avoir été le cas du prince Napoléon.

» En politique, il ne tint pas à lui qu'il ne réussît parfaitement, mais, sous le Second Empire, à l'Impératrice, et plus tard à son propre parti. L'impératrice Eugénie et son entourage l'avaient en grippe, ce qui détourna souvent Napoléon III de suivre ses bons avis. Et quand, l'Empereur et son fils morts, le Prince devint prétendant, une scission se fit parmi les bonapartistes, qui ruina toutes les espérances.

» Bref, le prince Napoléon, dit Plon-Plon, est un calomnié. Dépasant de beaucoup tous les autres descendants du grand ancêtre, il n'a, pour ainsi dire, rien à se reprocher, et s'il ne remplit point la haute destinée dont il était digne, ce fut la faute de ses ennemis et de circonstances plus fortes que lui. »

\* \* \*

Tel est le plaidoyer de M. Berthet-Leleux, pour qui Frédéric Masson s'est, du reste, porté caution avant de mourir. Il paraît impressionnant. Convaincra-t-il ? Je laisse à ceux qui connaissent toute la littérature du sujet le soin d'en décider. Sans doute attendront-ils, pour le faire, d'être eux-mêmes en possession de nombreux documents encore inédits. Assurément, le présent livre provoquera pas mal de publications qui tenteront de lui répondre.

L'ouvrage est bien composé. Il plaît par son ton d'honnêteté et beaucoup de détails curieux.

On y trouve, par exemple, le mot de M<sup>me</sup> Lætitia, à qui Napoléon reprochait ses habitudes trop parcimonieuses : « Peut-être, répondit-elle, serai-je obligée, un jour, de donner du pain à tous ces Rois ! »

On y rencontre aussi la méchanceté suivante que Leconte de Lisle transcrivait, le 5 septembre 1870, dans son journal : « Bonaparte s'est rendu comme un lâche; sa femme est partie la nuit en emportant, dit-on, les diamants de la couronne qu'on n'a pas retrouvés. » Or, le poète recevait, depuis de longues années, une pension de 3,600 francs, prélevée sur la cassette impériale. Etait-ce la perspective d'en être désormais privé qui le rendait tout à coup si colère et si injuste ?

OMER ENGLEBERT.

## Les idées et les faits

### Chronique des idées

#### La question scolaire à la LIX<sup>e</sup> session de la Fédération des Associations et Cercles catholiques.

Elle se prêtait à merveille à ces assises solennelles du parti catholique traditionnel, cette Tongres antique, non pas fille du moyen âge, comme la plupart de nos villes, mais ancienne capitale des Tongres, cité romaine dont on retrouve les fondations, premier centre du catholicisme en notre contrée où furent érigés le premier

temple marial en deçà des Alpes et le premier évêché bel... Toutes les pierres y parlent de tradition, de continuité historique, de foi et d'honneur. C'est bien là qu'il fallait tenir la veillee des armes, à l'heure où la Belgique est appelée à décider de ses destins, à faire son option, en définitive, entre l'Eglise et la Contre-Eglise. Woeste y vint, en 1911, Woeste, le clairvoyant homme d'Etat, pionnier de l'unité politique, et la victoire de 1912 fut la réponse à son appel. M. Paul Segers, président de la Fédération, y est revenu le dimanche 23, donner le coup de clairon magnifique, et son retentissement à travers le pays rallia au drapeau toutes les bonnes volontés et toutes les énergies.

La question scolaire avait été inscrite au programme avant l'ouverture de la crise politique d'où est sorti le nouveau ministère



chargé de faire la dissolution. Très opportunément elle fut maintenue à l'ordre du jour, car on peut dire qu'elle domine la situation, surpasse même en importance le redressement financier et formera l'enjeu capital des luttes prochaines.

Depuis la Révolution espagnole, la vague d'anticléricalisme maçonnique a déferlé sur la Belgique. Les vieilles haines recuites, assoupies seulement par la guerre, se sont réveillées contre l'Eglise. Congrès socialiste du 29 novembre 1931, Congrès libéral des 18 et 19 juin 1932, Congrès de la Fédération générale des instituteurs belges du 28 août 1932 se sont rencontrés, avec des modalités diverses, dans une commune pensée de déclaration de guerre, astucieuse ou violente, à la liberté de l'enseignement.

La Fédération devait relever le gant. Elle n'y a pas manqué. Du point de vue du droit naturel, *M. du Bus de Warnaffe*, avec sa haute maîtrise doctrinale que nos lecteurs ont pu apprécier par le numéro précédent de cette *Revue*; du point de vue constitutionnel, *M. le député Koelman*, avec une étincelante logique; du point de vue spécialement politique, *M. Temmerman*, avec une magistrale éloquence, sans parler des interventions de *M. Segers* et de *M. Fieullien*, ont dressé devant les sommations de la Loge le *non possumus* de la conscience catholique.

*M. du Bus*, posant l'Etat qui ne professe aucune doctrine entre l'école rationaliste, athée, laïque et l'école à base religieuse, il lui fait une stricte obligation de rester neutre, indifférent, de ne se prononcer ni pour l'un ni pour l'autre en matière de principes, de tenir la balance égale entre les deux, de les entourer de la même sollicitude. Le rapporteur démontre ainsi que forcer les pères de famille chrétiens à se contenter pour leurs enfants de l'école laïque, sous prétexte que sa laïcité antidogmatique est camouflée en vague neutralité, est une violation flagrante de la liberté de conscience.

Si démonstrative que soit la thèse brillamment exposée par l'honorable rapporteur, elle n'est qu'un écho des fortes paroles du Saint-Père dans l'encyclique sur l'éducation chrétienne. On nous permettra d'y remonter pour corroborer l'éloquent rapport de *M. du Bus*.

Le droit d'enseigner appartient essentiellement au père de famille, au générateur, et non pas — à titre principal — à l'Etat, quel qu'il soit. Né avec la famille, attribut essentiel de son chef, il est antérieur, préexistant à l'Etat, puisque l'Etat n'existe que par la famille et pour la famille. Les familles ne se sont groupées en société organisée que pour faire reconnaître et protéger leurs droits. Il serait donc d'un illogisme absolu qu'elles s'en dessaisissent à son profit. Il faut répéter ici l'arrêt de la Cour suprême des Etats-Unis, cité par la dite Encyclique : « L'Etat n'a nullement le pouvoir d'établir un type uniforme d'éducation pour la jeunesse en la contraignant à recevoir l'instruction seulement dans les écoles publiques (fussent-elles mêmes irréprochables). L'enfant n'est pas une création de l'Etat; ceux qui l'élèvent ou le dirigent ont le droit et en même temps l'important devoir de le former et de le préparer à l'accomplissement de ses autres obligations ».

Il n'est pas question d'ailleurs de réclamer : *l'Etat hors de l'école*. Gardien de l'ordre juridique, promoteur du bien commun, il est à la fois, vis-à-vis de la liberté, des libres initiatives, leur protecteur, leur animateur, et leur suppléant. Sans qualité pour imposer une doctrine, on ne peut lui marchander, en droit naturel, un certain contrôle — respectueux de la liberté — à l'effet de s'assurer que l'enseignement n'est pas subversif de la patrie et de l'ordre social, et, sans hésitation aucune, le pouvoir de supprimer des écoles qui seraient des foyers d'anarchie, car on ne peut admettre que l'Etat soit le complice de sa propre subversion.

« Est donc injuste, illicite, conclut le Pape, tout monopole de l'éducation et de l'enseignement qui oblige les familles, physiquement ou moralement, à envoyer leurs enfants dans les écoles de l'Etat, contrairement aux obligations de la conscience chrétienne, et même à leurs légitimes préférences. »

Voilà la réponse du Pape, la réponse du Droit et de la Logique à toutes les prétentions des étatistes de toutes couleurs.

J'insiste, à la suite de *M. du Bus*, sur l'aspect pratique de cette doctrine. A tous nos adversaires nous opposons la raison de conscience. Les écoles officielles fussent-elles accessibles à nos enfants chrétiens, nous aurions le droit absolu de leur en préférer d'autres. L'enseignement est essentiellement prérogative de la liberté, le droit d'enseigner n'est pas une concession de l'Etat.

Devant l'école dite laïque, ou neutre de la neutralité purement confessionnelle, notre conscience s'insurge. Ce qui entre en jeu ici,

ce n'est pas seulement un droit, une requête de la nature, mais une obligation impérieuse, un devoir astreignant. Sur le droit, qui ne serait qu'un droit, je pourrais, père de famille, transiger. Le devoir rigoureux de conscience, couvert par le droit, je ne puis l'abandonner.

Fort de ma paternité, à qui veut entreprendre sur ma fonction, je réponds : « L'enfant m'appartient par la génération; je ne veux pas; l'enfant est un dépôt sacré qui m'est confié par Dieu; je ne peux pas. »

S'il m'est permis d'aller plus avant dans la pensée de l'Encyclique et la revendication de la liberté de conscience, j'ajouterai qu'au droit naturel se superpose le droit surnaturel de l'Eglise au titre de sa maternité spirituelle, au titre de son magistère qu'elle détient de son Fondateur. De sorte que voici l'armature complète de la liberté d'enseignement.

A la naissance de leur enfant, les parents le reçoivent en quelque sorte des mains de la nature, de Dieu, avec la charge inséparable de la paternité de pourvoir l'enfant de ce qui fait la dignité, la valeur de la vie temporelle, de lui donner l'éducation.

A la régénération baptismale, les parents reçoivent en quelque sorte l'enfant des mains de l'Eglise, sa mère, comme un dépôt sacré, avec la charge de pourvoir par l'éducation chrétienne aux besoins de sa vie surnaturelle.

Encore une fois, le droit sort du devoir et en revêt le caractère inviolable. Nulle puissance au monde ne peut disputer au père le droit d'élever l'être qu'il a procréé. Nulle puissance au monde ne peut vuler le droit de l'Eglise de faire élever par les parents, ses collaborateurs, le chrétien qu'elle a engendré par le baptême. S'en prendre au droit naturel du père, c'est s'en prendre à Dieu. S'opposer au droit surnaturel du père de former son enfant en fonction de sa destinée éternelle, c'est s'en prendre au Christ et à son Eglise.

\* \* \*

A l'exposé de *M. Koelman* sur l'article 17 de la Constitution, il n'y a rien à ajouter. Affirmation flamboyante de la liberté d'enseignement, l'article 17, alinéa 1 : « L'enseignement est libre », ne supporte, dans la pensée des constituants, aucune limitation, il dépasse le droit naturel strictement entendu, il est, dans sa teneur, exclusif de tout contrôle, de toute surveillance, de tout inspection pédagogique tendant à perfectionner l'enseignement, de toute inquisition tendant à la découverte de délits. Soutenir que l'alinéa 2 « L'instruction publique donnée aux frais de l'Etat est également réglée par la loi (comme la répression des délits commis à l'occasion de l'exercice de cette liberté) est la contradiction de l'alinéa 1 est inimaginable. Tout le Congrès respire l'horreur du monopole, la passion fougueuse de la liberté, la volonté ardente de rendre légalement impossible, selon le mot de Van Bommel, le retour au monopole. Retranchés dans cette inexpugnable forteresse, les catholiques ont beau jeu pour se défendre. Dans l'arène où ils vont descendre, enseignés déployées, il leur suffira d'arborer le drapeau de la liberté et de pousser ce cri vainqueur de 1879 : « Vous n'aurez pas l'âme de nos enfants! » pour que se rangent à leurs côtés tous ceux que révolte la pensée d'une pression odieuse sur la conscience du plus humble citoyen. Il faut s'adresser à l'opinion et lui faire comprendre que l'instruction obligatoire comporte, comme corollaire, la gratuité et que la subvention aux écoles libres est la nécessaire condition de la gratuité.

Avec le sens de la mesure et cette science du possible qui est la politique, la Fédération, même par la bouche des plus intrépides, les Fieullien, les Temmerman, consciente des nécessités de l'heure, sachant bien que le mieux, qui serait l'égalité absolue des deux enseignements avec la péréquation des traitements et subsides, que le mieux serait l'ennemi du bien, qui est le maintien strict et intégral du statu quo, s'est énergiquement prononcée en ce sens, en faveur du respect de la trêve scolaire.

\* \* \*

Je n'ai pas à revenir ici sur l'aspect strictement politique du Congrès de Tongres. Nos lecteurs auront constaté par les journaux quotidiens qu'aux troupes catholiques, plus ou moins déconcertées par la crise récente, l'éminent président de la Fédération, auquel ont fait écho les ministres d'hier, MM. Crockaert et Carton, a fait entendre un langage clair et vigoureux, tracé un grand programme de réformes à réaliser, chaleureusement recommandé le sens de la discipline et du gouvernement. Il a été dit là, dans ces assises, tout ce qui est de nature à enflammer les cœurs et exalter les courages.